

# PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE

MALI

CYCLE DE  
PROGRAMME HUMANITAIRE  
2023  
PUBLIÉ EN JANVIER 2023



# À propos

Ce document est consolidé par OCHA au nom de l'Equipe Humanitaire Pays et des partenaires. Le Plan de réponse humanitaire est une présentation de la réponse stratégique coordonnée conçue par les agences humanitaires pour répondre aux besoins urgents des personnes touchées par la crise. Il est basé sur les preuves des besoins décrits dans l'Aperçu des besoins humanitaires et y répond.

## PHOTO DE COUVERTURE

Zeinabou Moussa donne du plumpy nut à ses jumeaux Ousseyni et Hassane (9 mois) au Centre de Santé Communautaire (CSCOM) de Sosso-Koira (Gao). Crédit :Tiécoura N'Daou/UNICEF

*Les désignations employées et la présentation des éléments dans le présent rapport ne signifient pas l'expression d'une quelconque opinion que ce soit de la Partie du Secrétariat des Nations Unies concernant le statut juridique d'un pays, d'un territoire, d'une ville ou d'une zone ou de leurs autorités, ou concernant la délimitation de frontières ou de limites.*

## Pour consulter les mises à jour les plus récentes



OCHA coordonne l'action humanitaire pour garantir que les personnes touchées par la crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. Il s'emploie à surmonter les obstacles qui empêchent l'aide humanitaire d'atteindre les personnes touchées par les crises et assure le leadership dans la mobilisation de l'aide et des ressources au nom du système humanitaire.

[www.unocha.org/mali](http://www.unocha.org/mali)

[twitter.com/OCHA\\_Mali](https://twitter.com/OCHA_Mali)



Humanitarian Response OCHA coordonne l'action humanitaire pour garantir que les personnes touchées par la crise reçoivent l'assistance et la protection dont elles ont besoin. Il s'emploie à surmonter les obstacles qui empêchent l'aide humanitaire d'atteindre les personnes touchées par les crises et assure le leadership dans la mobilisation de l'aide et des ressources au nom du système humanitaire.

[www.https://response.reliefweb.int/mali](https://response.reliefweb.int/mali)

## Humanitarian action

Humanitarian action soutient les décideurs en leur donnant accès à des données humanitaires clés. Il fournit les dernières informations vérifiées sur les besoins et la prestation de la réponse humanitaire ainsi que sur les contributions financières.

[www.humanitarianaction.info](http://www.humanitarianaction.info)



Le Service de suivi financier (FTS) est le principal fournisseur de données continuellement mises à jour sur le financement humanitaire mondial, et est un contributeur majeur à la prise de décision stratégique en mettant en évidence les lacunes et les priorités, contribuant ainsi à une aide humanitaire efficace, efficiente et fondée sur des principes.

<http://fts.unocha.org>

# Table des Matières

---

## **04** Avant-propos

## **06** Aperçu du Plan de Réponse

- 07 Synthèse du plan de la réponse
- 08 Réponse Planifiée par secteur
- 09 Réponse planifiée par région
- 10 Chiffres-clés HRP
- 11 Historique des tendances

## **13** Partie 1 : Priorités Stratégiques de la Réponse

- 15 1.1 Conditions humanitaires prioritaires, facteurs associés et groupes de populations prioritaires
- 18 1.2 Besoins humanitaires par groupes de populations et conditions humanitaires prioritaires
- 22 1.3 Objectifs stratégiques, objectifs spécifiques et approche de la réponse
- 30 1.4 Thématiques transversales
- 38 1.5 Aperçu consolidé : utilisation de transferts monétaires à usages multiples
- 39 1.6 Hypothèses de planification, capacités opérationnelles et accès humanitaire
- 47 1.7 Méthodologie de calcul des coûts

## **49** Partie 2 : Suivi de la Réponse

- 50 2.1 Cadre de suivi de la réponse (RPM)
- 51 2.2 Calendrier du cycle de programmation humanitaire

## **52** Partie 3 : Objectifs et réponses sectoriels/cluster

- 52 Aperçu de la réponse sectorielle
- 56 3.1 Abris et Biens non alimentaires
- 60 3.2 Eau, hygiène et assainissement
- 65 3.3 Éducation
- 70 3.4 Nutrition
- 74 3.5 Protection
- 83 3.6 Santé
- 87 3.7 Sécurité alimentaire
- 91 3.8 Coordination et services communs

## **97** Partie 4 : Plan de réponse multisectorielle pour les réfugiés

## **103** Partie 5 : Annexes

- 103 5.1 Méthodologie de calcul des budgets sectoriels
- 104 5.2 Paquets d'activités et budgétisation par secteur
- 110 5.3 Chiffres de planification par zone géographique
- 111 5.4 Et si nous ne répondons pas ?
- 113 5.5 Comment contribuer ?
- 113 5.6 Notes finales
- 114 5.7 Acronymes

# Avant-propos

En 2023, la situation humanitaire au Mali demeure très préoccupante en raison de la persistance de la crise multidimensionnelle affectant particulièrement le nord, le centre et l'ouest du pays. Le contexte humanitaire est marqué par une dégradation de l'environnement sécuritaire et l'extension du conflit au sud du Mali. Les groupes armés ont intensifié leurs activités avec des impacts négatifs sur les populations civiles et l'espace humanitaire. La persistance de l'insécurité déclenche d'importants mouvements de population, contribuant ainsi à augmenter les besoins humanitaires dans tous les secteurs : plus de 422 000 personnes se sont déplacées à l'intérieur du pays, principalement des enfants et des femmes, sans compter les 175 000 réfugiés maliens identifiés dans les pays voisins<sup>i</sup> et dont certains regagneraient leur patrie en 2023.

Le Mali, à l'instar de tous les pays de la bande sahélienne, reste exposé aux effets de changement climatique. L'insécurité alimentaire et la malnutrition continuent d'affecter des millions de personnes. Le Cadre Harmonisé de novembre 2022 prévoit que 1 246 406 personnes auront besoin d'une assistance alimentaire immédiate, pendant la période de soudure de juin à août 2023. Il est estimé que près de 1,5 million d'enfants de moins de cinq ans souffriront de malnutrition aiguë entre juin 2022 et mai 2023, ce qui représente 19% de plus qu'en 2021. Le cluster Education rapporte qu'en raison de l'insécurité chronique, 1 766 écoles dont 53% dans la région de Mopti, sont fermées. Cette situation affecte plus de 529 000 enfants dans les régions du nord, du centre et plus récemment au sud (Sikasso et Kayes).

Le nombre de personnes dans le besoin est passé de 7,5 millions en janvier 2022 à 8,8 millions en janvier 2023, soit une hausse de 17% entre 2022 et 2023, illustrant l'aggravation des besoins humanitaires. En 2022, plus de 2,8 millions de personnes sur les 5,3

millions ciblées, ont été assistées par les partenaires humanitaires grâce à la mobilisation de 258 millions de dollars sur les 686 millions recherchés à travers le Plan de Réponse Humanitaire 2022. Cela équivaut à un taux de financement de 38%<sup>ii</sup>.

A travers le Plan de Réponse Humanitaire de 2023 pour le Mali, les partenaires humanitaires recherchent 751,49 millions de dollars pour assister 5,7 millions de personnes. L'analyse effectuée dans le cadre de ce plan couvre l'ensemble des défis humanitaires mais la réponse se concentre sur les besoins prioritaires des personnes plus vulnérables.

Ce HRP est en synergie avec les plans d'action du Gouvernement, le Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable (CREDD), la stratégie de stabilisation des régions du centre et le Plans-cadre de coopération des Nations Unies pour le Développement Durable (UNSCDF). Le plan de réponse de 2023 se focalise sur trois objectifs stratégiques:

- Sauver et préserver la vie et la dignité des personnes ayant des besoins critiques dans les zones de crise.
- Assurer un accès minimal et équitable de la population aux services sociaux de base et conditions de vie.
- Renforcer la préparation aux urgences des ménages vulnérables affectés par des chocs dans les zones de crise.

Je saisis donc cette occasion pour remercier tous les donateurs qui ont soutenu la réponse humanitaire en 2022 et les invite à rester engagés au Mali en allouant davantage de fonds flexibles aux agences des Nations Unies, ONG nationales et internationales travaillant inlassablement pour atténuer la souffrance des populations vulnérables et accroître leur

*i. Rapport sur les mouvements de population CMP- août 2022*

*ii. Financial Tracking Service (FTS), 20 décembre 2022*

résilience aux chocs liés aux conflits et catastrophes naturelles. Des efforts renouvelés de tous, incluant ceux des communautés, du Gouvernement du Mali, et des partenaires techniques et financiers sont nécessaires pour pérenniser les acquis de la réponse humanitaire et des initiatives de développement, et pour consolider la paix.

Je salue la résilience et la détermination de tous les partenaires de mise en œuvre et de tout le personnel sur le terrain travaillant dans des conditions difficiles

d'accès aux populations qui sont dans le besoin. Pour 2023, au nom de la communauté humanitaire, je réitère notre engagement à assurer que l'assistance humanitaire atteigne les personnes les plus vulnérables affectées par les situations de crises et de conflits auxquelles fait face le pays.

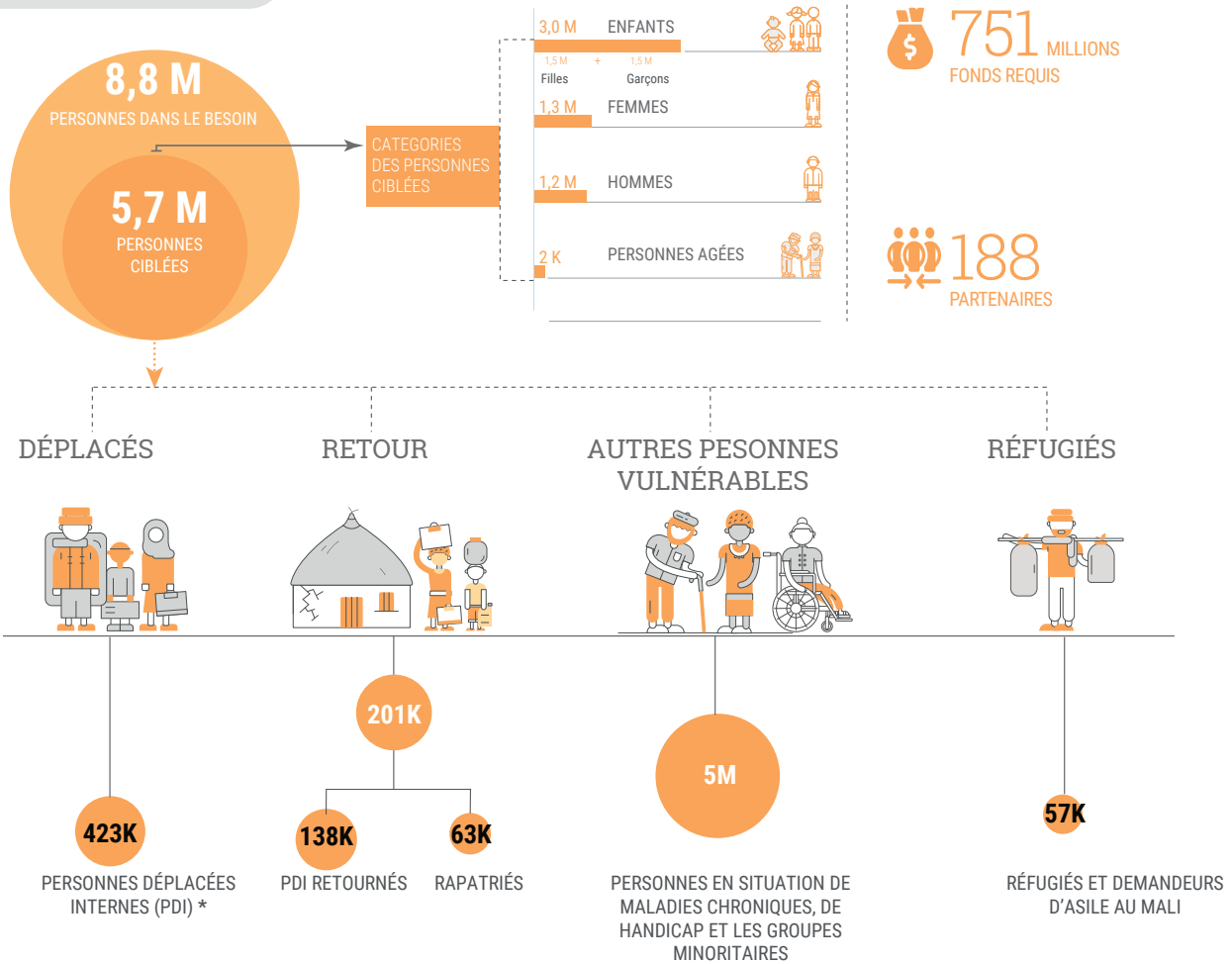
**Monsieur Alain NOUDÉHOU**

**Coordonnateur Humanitaire pour le Mali**

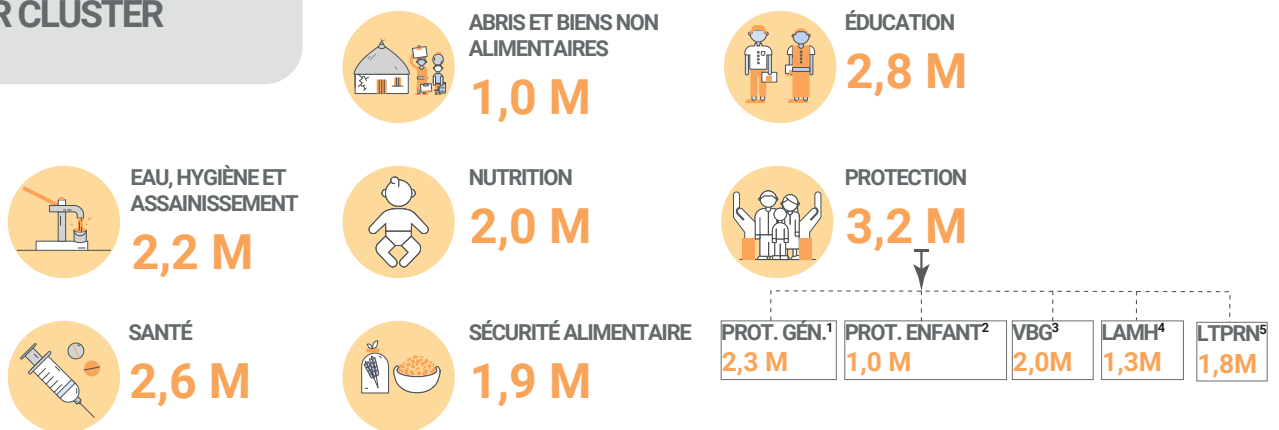


# Aperçu du Plan de Réponse

## PERSONNES CIBLÉES



## PAR CLUSTER



\* Les clusters ont préparé leur chiffres clés sur la base des données du 31 août 2022 (DTM, août 2022, <https://bit.ly/38ELOad>). Ce sont donc ces données qui ont été utilisées tout au long de ce document.  
 1. PROT. GÉN. : Protection générale ; 2. PROT. ENFANT : Protection de l'enfant ; 3. VBG : Violences basées sur le genre ; 4. LAMH : Lutte anti-mines humanitaire ; 5. LTP : Logements, Terres et Propriétés

# Synthèse du plan de réponse

---

L'aperçu des besoins humanitaires (HNO) pour le Mali en 2023 atteste que le contexte humanitaire demeure préoccupant pour la onzième année consécutive, marqué par des conflits armés et l'insécurité coïncidant avec d'autres aléas climatiques (inondations et sécheresse). Toutes ces situations défavorables contribuent à exacerber les vulnérabilités existantes, et créer de nouvelles précarités. De ce fait, les besoins humanitaires sont en constante augmentation depuis une décennie, et s'étendent à tout le pays. Ainsi pour l'année 2023, le nombre de personnes affectées par la crise continue d'être élevé malgré les efforts des différents acteurs et s'établit à 10,8M, en légère baisse de 7,7% par rapport à 2022. Quant aux personnes dans le besoin, une hausse de plus de 9,3% est observée atteignant 8,8M en 2023, comparativement à 2022 où 7,5M de personnes étaient dans le besoin.

Ces personnes font face à des problèmes critiques inhérents aux besoins vitaux, à l'accès aux services sociaux de base et aux conditions de vie, ainsi qu'au renforcement de leurs capacités de relèvement et de résilience face aux chocs. Afin de répondre aux besoins susmentionnés, la communauté humanitaire sous le leadership de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP) a adopté, comme suit, trois objectifs stratégiques pour la réponse humanitaire en 2023 :





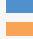








**OS1 « Besoins vitaux » :** Sauver et préserver la vie et la dignité des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise à travers une assistance d'urgence multisectorielle et agile adressant leurs besoins vitaux et de survie avec une attention particulière aux personnes âgées, handicapées, enfants et survivants de VBG.

**OS2 Protection, services sociaux de base et de conditions de vies :** Assurer un accès minimum et équitable aux services sociaux de base et de conditions de vie des personnes vulnérables à travers une assistance multisectorielle intégrée, digne, localisée et adaptée à leurs besoins fournis à temps et dans un environnement plus favorable de protection.

**OS3 « Préparation aux urgences » et résilience :** Renforcer la préparation aux urgences des ménages vulnérables exposés ou affectés par des chocs dans les zones de crise, en promouvant la résilience et la mise en œuvre des solutions durables.

Pour répondre à ces besoins multiples, les partenaires humanitaires en fonction des problèmes critiques identifiés et de leurs capacités opérationnelles, estiment être en mesure d'assister 5,65 millions de personnes pour un budget total requis de \$751,4M. La stratégie de réponse sera centrée sur les groupes de populations prioritaires, les zones géographiques et les thématiques prioritairement identifiés suite à l'analyse des besoins. Une priorité est accordée à la désagrégation sensible au genre, à l'analyse des impacts différentiels de la crise et des besoins associés à divers groupes et sous-groupes de personnes. Notons que les dimensions transversales comme la redevabilité, la protection, le concept de « ne pas nuire » et les modalités d'intervention incluant le cash (qu'il soit conditionnel ou inconditionnel) seront au cœur des réponses.

## Réponse planifiée par secteur

Secteur	Personnes dans le besoin	Personnes ciblées	■ Besoin □ Cible	Fonds requis (USD)	Partenaires opérationnels
 Sécurité alimentaire	2,3M	1,9M		\$274,49M 	22
 Protection	3,9M	3,2M		\$102,3M 	51
Protection de l'enfant (PE)	1,6M	1,0M		\$39,2M 	-
Violences basées sur le genre (VBG)	2,0M	2,0M		\$22,1M 	-
Protection Générale (PG)	3,3M	2,3M		\$19,6M 	-
Logement, Terre et Propriété (LTP)	1,8M	1,8M		\$14,9M 	-
Lutte Anti-Mine Humanitaire (LAMH)	1,7M	1,3M		\$6,5M 	-
 Education	3,9M	2,8M		\$96,2M 	21
 Nutrition	2,5M	2,0M		\$71,3M 	40
 Abris et BNA	3,1M	1,0M		\$57,6M 	9
 Eau, hygiène et assainissement	3,2M	2,2M		\$51,9M 	31
 Santé	5,1M	2,6M		\$38,6M 	12
 Réponse aux réfugiés	110k	110k		\$31,8M 	-
 Coordination	8,8M	5,7M		\$27,2M 	-



# Réponse Planifiée par région

PERS. DANS LE BESOIN

**8,8M**

PERS. CIBLÉES

**5,7M**

FEMMES

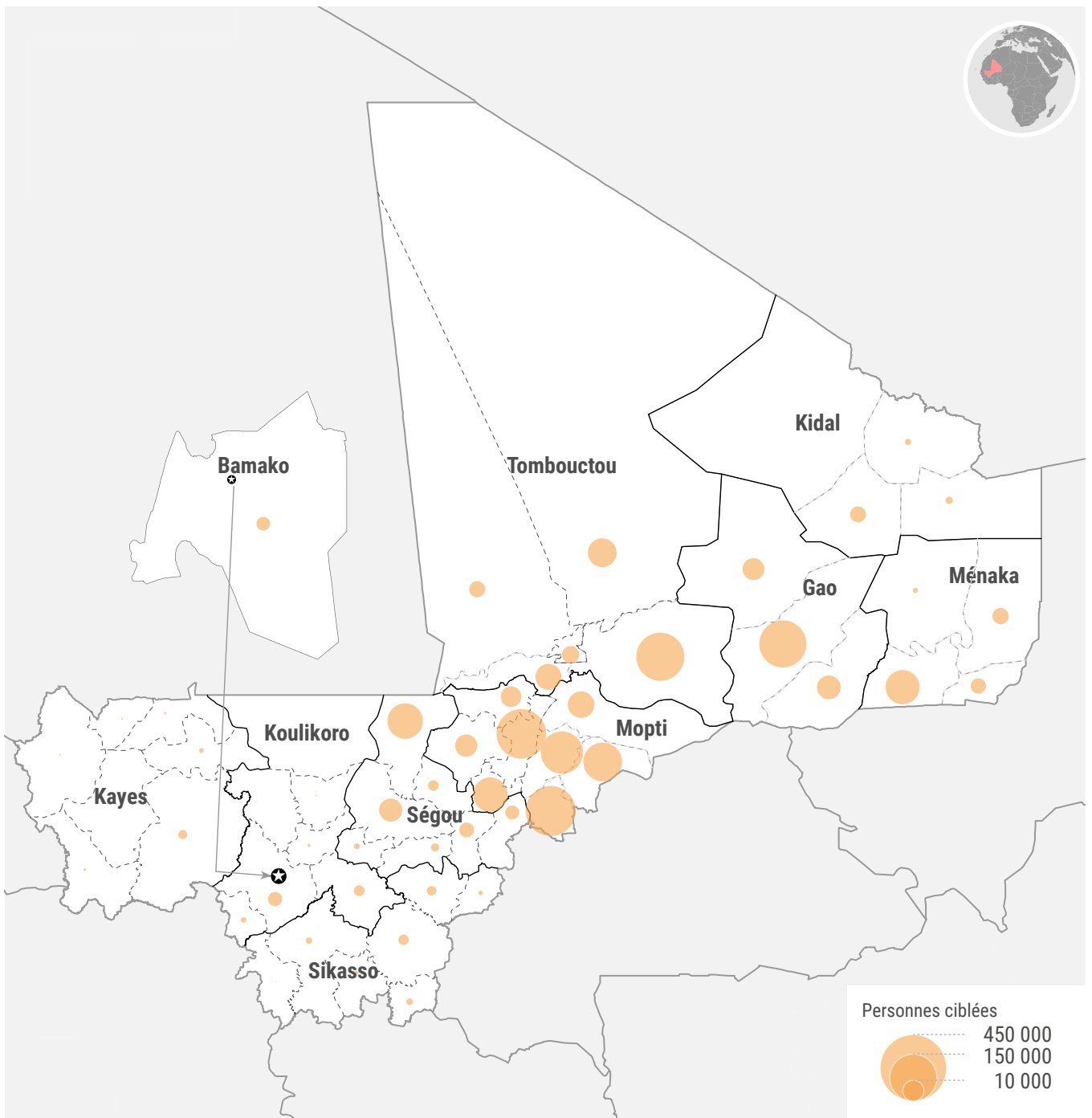
**50%**

ENFANTS

**54%**

AVEC HANDICAP

**15%**



# Chiffres-clés HRP

## Réponse humanitaire par groupes ciblés

GRUPE DE POPULATION	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	BESOIN CIBLES
Déplacés internes	423k	393k	
Personnes avec handicap	1,3M	841k	
Enfants de moins de 5 ans	2M	1,6M	
Réfugiés	57k	57k	
Autres populations	8,1M	5M	
PDI retournées	131k	127k	

## Réponse humanitaire par sexe

GRUPE	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	BESOIN CIBLES	% CIBLES
Garçons	2,3M	1,5M		27%
Filles	2,4M	1,5M		27%
Hommes	1,8M	1,2M		20%
Femmes	1,9M	1,3M		21%
Hommes âgés	150K	99K		
Femmes âgées	153K	100K		

## Réponse humanitaire par âge

AGE	DANS LE BESOIN	CIBLÉES	BESOIN CIBLES	CIBLES %
Enfants (0-17)	4,7M	3,0M		54%
Adultes (18-60)	3,7M	2,3M		41%
Agées (60+)	301k	301k		5%

## Besoins financiers par secteur et multisecteur

SECTEUR/MULTI-SECTEUR	FONDS REQUIS (US\$)	
Sécurité alimentaire	\$274,49M	
Protection	\$102,3M	
Éducation	\$96,3M	
Nutrition	\$71,3M	
Abris et BNA	\$57,6M	
EHA	\$51,9M	
Santé	\$38,6M	
Réponses aux réfugiés	\$31,8M	
Coordination	\$27,2M	

# Historique des tendances

Un regard rétrospectif sur l'historique des tendances laisse entrevoir une augmentation continue des chiffres clés des besoins et de la planification humanitaire depuis le début de la crise en 2012. Cette tendance à la hausse est liée, entre autres, à l'accentuation de la crise, à ses impacts multiformes ainsi que les conditions humanitaires engendrées. Par ailleurs, le faible niveau de financement chronique de la réponse humanitaire et du développement ont pour effet d'aggraver le niveau de vulnérabilité des populations ainsi que l'augmentation des personnes dans le besoin d'assistance humanitaire.

## Personnes dans le besoin (PIN)

En termes de personnes dans le besoin (PIN), une baisse de 25% est notée entre 2018 (5,2 million) et 2019 (3,9 million), puis une augmentation modérée de 10,25% l'année suivante (2020) avec 4,3 millions. Ainsi, le PIN, a connu une augmentation de 58% entre le début de l'année 2020 et la révision des chiffres de planification (de 4,3 millions à 6,8 millions) en août 2020. Cette hausse rapide du PIN a été la résultante des besoins additionnels engendrés par la COVID-19.

Le PIN a connu une chute de 15,3% l'année suivante (2021) avec 5,9 millions. À partir de cette année, la hausse du PIN a été régulière avec un accroissement de 27,1% en 2022 (7,5 millions), suivie d'une croissance de même ampleur (20%) pour 2023, pour 8,8 millions de PIN en raison principalement de la persistance des conflits et de l'insecurité multiforme, la crise de protection et des autres chocs qui perdurent.

## Personnes ciblées

Quant à la planification de la réponse, la tendance a suivi la même trajectoire que le PIN entre 2018 et 2023 en combinant un ciblage basé sur le degré de vulnérabilité et le statut des personnes.

Initialement, on a constaté une augmentation régulière du nombre de personnes ciblées par la

réponse humanitaire entre 2018 (2,9 millions) et 2019 (3 millions, soit + 3,45%), avant d'atteindre 3,6 millions, soit + 20%), entre 2019 et 2020. Ensuite, comme pour le PIN, la révision à mi-parcours du HRP et les effets néfastes de la COVID-19 ont occasionné une hausse exceptionnelle de 53% du nombre de personnes ciblées août 2020 (de 3,6 millions à 5,5 millions).

En 2021, avec la baisse des cas de COVID-19, la cible du HRP a connu une baisse de 14,6%, pour atteindre 4,7 millions.

Il est important de préciser qu'une tendance à la hausse est observée entre 2021 et 2023 avec des hausses de +12,8% (5,3 millions) entre 2021 et 2022 et de 8% (5,7 millions) entre 2022 et 2023.

## Budget

Entre 2018 et 2023, le budget du HRP a connu une augmentation quasi continue suivant la tendance ascendante des besoins et de la cible. Une tendance contraire est notée en 2018 (\$330 millions) et 2019 (\$324 millions), confirmant une baisse de près de 2%. Si, entre 2019 et 2020, l'on a observé une hausse importante de 20,50% soit \$390,2 millions. Cet élan s'est confirmé lors de la révision du HRP en août 2020 (+22%) par rapport à janvier 2020 avec un budget révisé de \$474,3 millions.

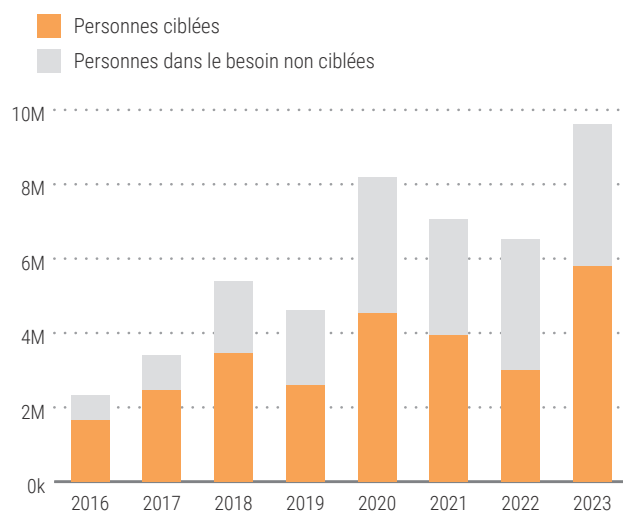
Entre 2021 et 2023, les budgets requis ont connu des tendances à la hausse régulière, avec +19% en 2021, + 22% en 2022 et + 27% en 2023.

Ces augmentations de budgets requis sont conformes à l'amélioration des capacités opérationnelles des partenaires humanitaires pour faire face à l'augmentation des besoins, y compris la hausse des coûts des interventions occasionnée par le renchérissement des coûts des intrants liée à l'inflation générée par les sanctions économiques contre le Mali, sans compter les coûts de transports dans certaines zones du pays.

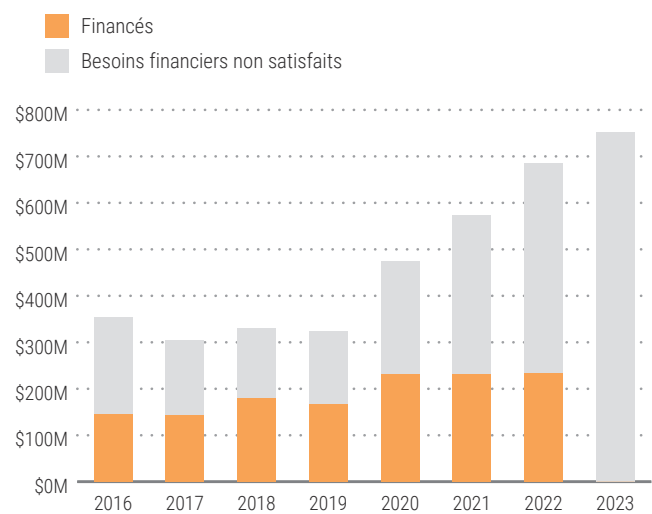
Concernant la mobilisation des ressources, deux tendances ressortent. En premier lieu, nous avons constaté une performance moyenne relativement acceptable en 2018 (54%), 2019 (51%) et 2020 (48%), avec toutefois de légères baisses quant aux fonds mobilisés. Toutefois, entre 2021 (40%) et 2022 (34%), il se dégage une tendance nettement à la baisse inférieure à la moyenne des cinq dernières années.

Fort de ce constat, le Coordonnateur humanitaire (CH) et l'Équipe Humanitaire Pays (EHP) développent des approches actives en vue d'attirer l'attention sur la crise multiforme malienne en vue de mobiliser des ressources financières supplémentaires pour soutenir la réponse humanitaire au Mali.

**NOMBRE DE PERSONNES DANS LE BESOIN VS CIBLÉES**



**FONDS REQUIS (US\$)**



**Portée de la réponse durant le HRP 2022**

SECTEUR	DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	BESOIIN		PERS. ATTEINTES (HRP)	% CIBLÉES ATTEINTES	FONDS REQUIS (US\$)	
			BESOIIN	CIBLÉES			REQUIS	MOBILISÉS
Sécurité alimentaire	3,6M	2,9M			2,6M	90%	294M	
Nutrition	3,4M	2,7M			2,4M	45%	78,1M	
Protection	3M	2,9M			420K	15%	65,2M	
Réponses aux réfugiés	110K	110K			52K	47%	64,4M	
Éducation	2,9M	1,1M			703K	64%	59,6M	
EHA	3,7M	2,6M			1,1M	35%	55,2M	
Coordination	7,5M	5,3M			2,9	55%	26,4M	
Santé	4,4M	2,1M			2,2M	101%	22,9M	
Abris et BNA	2,1M	1,4M			287K	21%	19,9M	

# Partie 1 :

## Priorités stratégiques de la réponse

En 2023, la programmation humanitaire poursuivra l'approche mixte alliant le ciblage basé sur la vulnérabilité des personnes (27% du nombre de cas) et celui basé sur le statut des personnes, et notamment celles qui sont victimes de déplacements forcés (PDI, retournés, réfugiés, rapatriés) en raison des conflits, de l'insécurité et des changements climatiques. Aussi, en vue d'améliorer la transparence et la gouvernance du HRP, le Mali adopte une budgétisation basée sur le coût unitaire des activités.

Sur la base des besoins humanitaires priorités et des facteurs de vulnérabilités associés, plusieurs stratégies de réponse seront utilisées pour optimiser l'efficacité et l'efficacités d'une réponse humanitaire adaptée aux besoins et aux vulnérabilités des individus.

En vue d'un meilleur alignement entre la planification gouvernementale, celle des acteurs du développement et le HRP, des opportunités de synergies ont été identifiées avec le plan d'action Gouvernementale, le CREDD+, la stratégie pour la stabilisation des régions du Centre et UNSDCF. Dans cette optique, les zones de convergence humanitaire et développement ont été identifiées.

Pour ce faire, trois objectifs stratégiques ont été adoptés à savoir :

**1) Sauver et préserver la vie et la dignité des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise.**

**2) Assurer un accès minimum et équitable aux services sociaux de base et conditions de vie des personnes.**

**3) Renforcer la préparation aux urgences des ménages vulnérables exposés ou affectés par des chocs dans les zones de crise.**

En vue de l'opérationnalisation des axes stratégiques liés à ces objectifs stratégiques, des interventions intégrées intersectorielles et multisectorielles ont été identifiées dont : l'accès à l'eau, les abris, la santé sexuelle, reproductive et mentale, l'assistance alimentaire, l'appui aux moyens d'existence, la prise en charge des urgences sanitaires et nutritionnelles, la prise en charge holistique des violences basées sur le genre (VBG) ainsi que des activités de protection dont la protection de l'enfant, l'action humanitaire contre les mines et la protection du logement, de la propriété et de la terre.

Ces activités seront menées en conformité avec les thématiques et approches transversales de la bonne programmation humanitaire à savoir :

- la Prévention de l'exploitation et des abus sexuels (PSEAH) ;
- la redevabilité envers les populations affectées dont les mécanismes de plaintes.
- l'inclusion du handicap ;
- l'intégration de la perspective de genre ;
- le cash ;
- la localisation de l'action humanitaire ;
- la centralité de la protection et
- « ne pas nuire».

Ainsi, sur une population de 10,9 millions personnes affectées par la crise multiforme à travers tout le pays, ce sont 8,8 millions personnes considérées en besoin d'assistance dont 5,7 millions seront ciblées pour la réponse humanitaire dans le cadre du HRP 2023.

En termes budgétaire, le HRP 2023 requiert US \$ 751,4M pour de faire face aux besoins vitaux et de conditions de vie de 5,7 millions de personnes ciblées en les protégeant de tout recours à des mécanismes de survie négatifs aux graves conséquences généralement irréversibles. Cette enveloppe constitue une augmentation de 9,5 % par rapport à celle de 2022 (US\$ 686M) eu égard à l'augmentation des besoins

susmentionnés et des engagements collectifs de renforcer la réponse humanitaire en 2023. Ce budget tient compte des besoins réels des personnes ciblées, des contraintes d'accès et de transport et la hausse de coût de certains intrants sur le marché local et international. Il tient également compte de l'amélioration de la qualité du paquet d'assistance pour de meilleurs impacts.

**TÉNÉZANA/KOULIKORO, MALI**

Une écolière au tableau à l'école de Ténézana (région de Koulikoro).

Crédit : Myrline Sanogo Mathieu/ PAM



## 1.1

# Conditions humanitaires priorisées, facteurs associés et groupes de populations prioritaires

Le contexte socioéconomique, politique et sécuritaire du Mali se caractérise par des conflits inter et intracommunautaires, des opérations militaires, de nombreuses violations des droits humains telles que des assassinats ciblés, des enlèvements de personnes, des violences basées sur le genre, l'utilisation d'enfants par les groupes armés, la destruction des moyens d'existence et d'infrastructures de base, des braquages, des vols, ainsi que l'utilisation d'engins explosifs et autres incidents de protection affectant les populations civiles. A ces causes, s'ajoutent les attaques et menaces contre les services sociaux de base (éducation, santé, ...). Cette situation entraîne une superposition de problèmes conjoncturels et structurels qui accélèrent les besoins et accentuent les vulnérabilités des ménages déplacés ou non.

En somme, les conflits et l'insécurité grandissante, couplés aux aléas climatiques (inondations et sécheresses) et aux urgences sanitaires et aux épidémies, sont les principaux moteurs de la crise. A cela s'ajoutent les facteurs sous-jacents qui ont généré les trois conditions humanitaires ci-après :

- **Condition humanitaire 1 « besoins vitaux » ou CH1**
- **Condition humanitaire 2 « services sociaux de base et conditions de vie » ou CH2;**
- **Condition humanitaire 3 « mécanismes d'adaptation négatifs » ou CH3.**

## Conditions humanitaires prioritées pour la réponse humanitaire en 2023

Condition humanitaire 1 : « Besoins vitaux »	Condition humanitaire 2 : « services sociaux de base et conditions de vie »	Condition humanitaire 3 : « mécanismes d'adaptation négatifs »
<p>Ce sont les conséquences des chocs sur le bien-être physique et mental des personnes affectées directement par la crise et dont la vie est fortement menacée. Elles renferment l'excès de morbidité et de mortalité, les traumatismes psychosociaux, la malnutrition, les traitements de personnes, les viols, les disparitions, etc.</p>	<p>Elles se réfèrent aux conséquences des chocs sur les capacités de la population affectée à couvrir ses besoins fondamentaux comme les biens et services essentiels tels que l'eau, les abris, les vivres, les soins de santé, l'éducation, la protection, etc. Appelée aussi « niveau de vie », cette condition humanitaire est mesurée par l'appréciation de l'accessibilité, de la disponibilité, de la qualité, de l'utilisation et de la connaissance des biens et services essentiels.</p>	<p>Elles couvrent les stratégies adoptées par les individus, les ménages, les systèmes et services permettant de s'adapter face aux chocs. L'accent est mis sur les mécanismes de survie négatifs ou d'adaptation négatifs tels que ceux qui peuvent menacer la vie (mariage d'enfants, sexe de survie, abandon scolaire, prostitution, vente des actifs, ménagers, etc.)</p>

### Liens entre les chocs, les groupes de populations et les conditions humanitaires

**CH1** : Dans cette catégorie, les besoins découlant de chocs soudains tels que les conflits, les inondations ou les catastrophes naturelles et les problèmes de santé, y compris la santé mentale, sont également pris en compte. De même, les différentes menaces de protection à l'encontre de l'intégrité physique des populations civiles. Tous ces facteurs nuisent à leur bien-être physique et mental avec des conséquences vitales et de survie.

**CH2** : Le HNO 2023 énumère plusieurs obstacles à l'accès aux services sociaux de base et des populations victimes du déplacement forcé et des personnes non-déplacées, des écoles, centres de santé, points d'eau non fonctionnels ou surutilisés, des marchés non ravitaillés et la menace explosive se repand. Les standards de vie sont alors menacés pour tous les groupes.

**CH3** : Les PDI, retournés, rapatriés, les réfugiés, les PND et les autres personnes à besoins spécifiques, en fonction des caractéristiques propres, peuvent adopter des stratégies qui sont de nature à menacer leur vie (CH1) ou dégager leurs conditions de vie (CH2). La CH3 suscite ainsi des problèmes critiques qui sont pris en compte dans les deux premières CH.

### Groupes de populations priorités et leurs localisations

La nature du choc, le genre, l'activité, le statut, l'âge, les conditions de santé, la présence ou non d'un handicap chez la personne, le type de milieu, sont des variables qui ont été déterminants pour l'identification des groupes et sous-groupes prioritaires lors de l'exercice de priorisation des besoins en vue de la planification humanitaire. En fonction de la situation spécifique de chaque condition humanitaire, les groupes et sous-groupes dont les besoins sont jugés prioritaires par les ateliers régionaux et national et la cellule d'analyse intersectorielle (CAIS) de la Coordination intersectorielle Nationale (ICCN) sont répertoriés ci-après.

- les personnes déplacées internes et les retournés (ou personnes anciennement déplacées) ;
- les réfugiés, les demandeurs d'asile et les rapatriés (ou réfugiés retournés) ;

- les populations non déplacées vulnérables ou affectées par les chocs ;
- les personnes à besoins spécifiques selon différents critères : sexe, âge, genre, handicap, condition sanitaire etc.

### Zones géographiques prioritées

En termes de zones, les régions du Nord et du Centre continuent d'être l'épicentre de la crise, concentrant la grande majorité des groupes de populations priorités pour la réponse. Les autres régions comme l'ouest (Kayes) et sud (Sikasso et Koulikoro) et le District de Bamako constituent des régions de présence grandissante de groupes de populations vulnérables priorités pour la planification humanitaire en 2023.



## Par zone géographique

RÉGION	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	■ DANS LE BESOIN ■ CIBLÉES	PARTENAIRES OPÉRATIONNELS
Bamako	920,5k	324,2k		29
Gao	536,4k	402,2k		57
Kayes	965,5k	610,5k		62
Kidal	82,9k	60,4k		26
Koulikoro	875,1k	550,7k		42
Mopti	1,6M	1,2M		43
Ségou	1,4M	915,8k		25
Sikasso	1,5M	964,9k		24
Tombouctou	718k	560,2k		30
Ménaka	77,2k	75,3k		51

## 1.2

# Besoins humanitaires par groupes de populations et conditions humanitaires priorités

### Priorisation des problèmes critiques liés au groupe de population 1 : Les personnes déplacées internes (PDI)

NOMBRE DE PERSONNES DANS CHAQUE PHASE DE SÉVÉRITÉ					PERS. DANS LE BESOIN (PIN)	PIN PAR FEMMES   HOMMES (%)	PIN PAR ENFANTS   ADULTES   PERS. AGÉS (%)
MINIMALE	MODÉRÉE	SEVÈRE	EXTRÊME	CATASTROPHIQUE			
-	-	104k	313k	6k	<b>423k</b>	54   46	62   36   02

Les 422 620 PDI dont 54% de femmes et 63% d'enfants présentent des besoins critiques liés aux CH1 et CH2. La CH3, quant à elle se traduit en des problèmes critiques relevant soit de la CH1 ou

de la CH2. En termes de localisation, en plus de Ségou, la zone du Liptako-Gourma est l'espace de concentration des PDI à savoir : Ménaka, Gao, Kidal, Tombouctou et Mopti.

#### Besoins principaux relevant de la CH1

Ce sont les différentes formes de menaces contre la vie des populations civiles (enlèvements, assassinats, mutilations, tortures, blessures) ; les traumatismes psychologiques ; la présence des engins explosifs ; la prégnance des 6 violations graves contre les enfants.

#### Besoins principaux relevant de la CH2

Figurent parmi les difficultés d'accès aux services sociaux de base (santé, eau) et occupation des infrastructures scolaires par les PDI et départ des enseignants. La DTM d'août 2022 indique des besoins à 97% pour la nourriture suivie des ABNA (58%), de l'eau potable (39%) et des services sanitaires (25%). Des difficultés d'accès aux pâturages et aux points d'abreuvement occasionnent des conflits dont des problèmes de cohésion sociale.

#### Besoins principaux relevant de la CH3

Les PDI sont exposés à des risques de mariages forcés pour les femmes ainsi que les filles et le sexe de survie. Les hommes peuvent être tentés par la radicalisation ou l'envie de rejoindre les forces et groupes armés. Certaines femmes sont parfois impliquées dans le renseignement ou la logistique au profit de groupes radicaux. Les parents PDI peuvent également se séparer de leurs enfants ou les confier à de tierces personnes contre rétribution.

## Priorisation des problèmes critiques liés au groupe de population 1 : Les retournés

NOMBRE DE PERSONNES DANS CHAQUE PHASE DE SÉVÉRITÉ					PERS. DANS LE BESOIN (PIN)	PIN PAR FEMMES   HOMMES (%)	PIN PAR ENFANTS   ADULTES   PERS. AGÉS (%)
MINIMALE	MODÉRÉE	SEVÈRE	EXTRÊME	CATASTROPHIQUE			
4k	39k	21k	116k	6k	143k	55   45	63   35   02

Les 185 617 retournés depuis 2020 ont comme zones de retour, les régions du centre et nord principale-

ment), dans lesquelles se trouvent leurs zones ou communautés d'origine

### Besoins principaux relevant de la CH1

Les retournés sont exposés aux mêmes risques mortels que les PDI. L'exposition à des risques d'enrôlements des enfants dans les groupes armés, la menace explosive, les mariages précoces ou forcés des jeunes filles et autres formes de VBG sont bien réels. La promiscuité et les stigmatisations provoquent des problèmes psycho sociaux et sont de nouveaux mécanismes d'adaptation négatifs, causant parfois de nouveaux déplacements.

### Besoins principaux relevant de la CH2

Les retournés font face à la fragilisation des liens sociaux, à la perturbation de la structure familiale. Ils souffrent de maux comme l'éclatement de la famille avec le lot d'enfants séparés et non accompagnés qui sont des risques qui se juxtaposent à des défis comme la déscolarisation des garçons et filles, la perte de la documentation civile. La surpopulation et les besoins de reconstruction des habitats sont réels.

### Besoins principaux relevant de la CH3

Les retournés, outre le fait qu'ils partagent certaines stratégies de survie négatives avec les PDI, pratiquent assez souvent les mariages d'enfants, le retrait de leurs enfants de l'école et le commerce illégal (stupéfiants, armes, munitions). Les parents, par la force des choses, peuvent être forcés d'envoyer leurs enfants travailler ou les vendre à des employeurs pour survivre. Ils peuvent aussi emprunter les chemins de l'exode rural, s'exposant à des risques d'exploitation et violences en milieu urbain.

## Priorisation des problèmes critiques liés au groupe de population 2 : Les populations non déplacées (PND)

NOMBRE DE PERSONNES DANS CHAQUE PHASE DE SÉVÉRITÉ					PERS. DANS LE BESOIN (PIN)	PIN PAR FEMMES   HOMMES (%)	PIN PAR ENFANTS   ADULTES   PERS. AGÉS (%)
MINIMALE	MODÉRÉE	SEVÈRE	EXTRÊME	CATASTROPHIQUE			
2,1M	1M	1,5M	300k	50k	5M	50   50	53   43   04

Les 5M de PND constituent 61% des PIN au Mali et sont répartis suivant la distribution géo spatiale de la sévérité de la crise. Quoique présents dans

tout le pays, les régions du nord, du centre et dorénavant de l'ouest sont les concernés en plus du district de Bamako.

**Besoins principaux relevant de la CH1**

Les PND sont exposés à des risques divers (encercllement, attaques de villages ou infrastructures civiles, pillage de récoltes, bétails et biens). L'apparition d'épidémies/épizooties, des cas de blessures, de pertes en vies humaines et de traumatismes psychologiques. Les risques liés aux engins explosifs, le recours à la mendicité et la vente de leurs maisons et l'exode sont présents chez les PND en plus des tensions sociales.

**Besoins principaux relevant de la CH2»**

Les PND ont des contraintes d'accès aux services sociaux de base (eau, santé, nutrition, éducation) avec la fermeture des services et la fuite des personnels. La non disponibilité des intrants vétérinaires et des services de santé animale sont criards. Des gaps importants sont aussi observés pour les besoins alimentaires et nutritionnels, l'accès aux services de santé humaine (curatifs et préventifs). L'épuisement des stocks ou l'amenuisement des ressources, la destruction et les pertes des moyens d'existence de populations les rendent davantage vulnérables.

**Besoins principaux relevant de la CH3**

Même si les PND partagent certaines stratégies de survie négatives avec d'autres catégories, dont les PDI, elles ont tendance à recourir à l'exode forcé à la recherche de meilleures opportunités. Certains PND s'adonnent à des activités criminelles (trafic de drogues, contrebande de médicaments, traite de personnes). Emprunter de l'argent ou dépenser son épargne, vendre des actifs non productifs, acheter la nourriture à crédit, ou envoyer les membres du ménage manger ailleurs sont des pratiques répertoriées.

**Priorisation des problèmes critiques liés au groupe de population 3 : Les réfugiés, les requérants d'asile et les rapatriés (RRR)**

NOMBRE DE PERSONNES DANS CHAQUE PHASE DE SÉVÉRITÉ					PERS. DANS LE BESOIN (PIN)	PIN PAR FEMMES   HOMMES (%)	PIN PAR ENFANTS   ADULTES   PERS. AGÉS (%)
MINIMALE	MODÉRÉE	SEVÈRE	EXTRÊME	CATASTROPHIQUE			
0,000	0,000	80k	30k	0,000	110k	52   48	47   50   3

Plus de 63% des 110 000 réfugiés, demandeurs d'asile et rapatriés, majoritairement du Liptako-Gourma et de la Mauritanie, se trouvent au centre et au nord du pays dans les régions de Mopti, Gao, Ménaka et

Tombouctou. Environ 32% sont installées dans la région de Kayes au sud du pays tandis qu'environ 6% se trouvent à Bamako et Sikasso.

**Besoins principaux relevant de la CH1**

Les effets des différents chocs sont des menaces permanentes sur leur bien être physique et mentale. Les engins explosifs (REG et EEI/mines) les conflits intercommunautaires, la marginalisation et la stigmatisation sont des menaces répandues. Les RRR peuvent être victimes de coups et blessures, d'enlèvements de personnes et de VBG, d'enrôlement d'enfants dans des GANE.

**Besoins principaux relevant de la CH2**

Les besoins sont les mêmes que pour les PDI. Toutefois, ils sont assujettis à plus de risques en raison de leur statut. L'accès à la documentation civile, la détermination des statuts pour les civils, la détermination des statuts pour les demandeurs d'asile et les logements décentes sont des besoins insatisfaits pour ces populations. Les barrières d'accès à l'école et aux centres de santé et à l'eau potable demeurent graves. Les moyens d'existence sont menacés du fait de l'extorsion de biens, le non accès à la terre pour l'agriculture et le manque d'opportunités d'AGR.

**Besoins principaux relevant de la CH3**

En plus de partager certains mécanismes d'adaptation dangereux avec d'autres catégories susmentionnées, les RRR ont des stratégies singulières. Les réfugiés peuvent franchir les frontières internationales en rejoignant les filières d'immigration clandestine. Certains rapatriés peuvent se transformer en passeurs et trafiquants. Nombre de réfugiés en désespoir peuvent détruire leur document d'identité avec des risques accrus d'apatridie.

**Priorisation des problèmes critiques du groupe de populations 4 : Les personnes à besoins spécifiques**

Les personnes à besoins spécifiques (PBS) sont des personnes issues soit des communautés locales ou personnes non déplacées, soit issues des personnes victimes de déplacements forcés. Ces personnes, en fonction de leurs caractéristiques propres, sont traitées suivant des critères particuliers afin de

faire une analyse objective assortie des besoins et réponses adaptées. Leurs besoins sont fonction du type de choc, les vulnérabilités de ces personnes et aussi des lieux ou types de milieu, l'âge, le sexe, la présence ou non d'un handicap et des capacités d'adaptation des individus.

**Besoins principaux relevant de la CH1**

Dans ce contexte de crise, ces PBS du fait de leur vulnérabilité, ont des problèmes de bien-être physique et mentale plus critiques que les autres personnes. Avec l'aggravation de la crise, les enfants de moins de 5 ans et les adolescents(es), les femmes allaitantes, les femmes à risques et survivantes de VBG, les personnes en situation de handicap ; les personnes âgées, les victimes de maladies chroniques et celles vivants avec le VIH sont marginalisées, abandonnées, traumatisées et négligées.

**Besoins principaux relevant de la CH2**

Ces PBS rencontrent de multiples barrières pour avoir l'accès aux services sociaux de base (santé, école, eau potable, protection, biens non alimentaires et la nourriture. Leurs droits et besoins spécifiques sont ignorés assez souvent dans l'assistance humanitaire. Les risques d'exclusion des PBS dans l'assistance humanitaire sont généralisés. La dégradation du tissu social et les tensions inter et intra-communautaires les affectent plus durement.

**Besoins principaux relevant de la CH3**

Le recours au trafic et à l'exploitation des enfants, notamment dans les sites d'orpaillage ou leur enrôlement dans des activités criminelles. Les filles sont victimes d'abus, d'exploitation sexuelle et mariages d'enfants. Le recours à la mendicité est répandu pour l'ensemble des PBS. Des risques d'infanticide ou d'abandon d'enfants sont légion lors des situations extrêmes par les FEFA.

## 1.3

# Objectifs stratégiques, objectifs spécifiques et approches de la réponse

En vue de l'opérationnalisation du HRP 2023 au profit des 5,7M de personnes ciblées, l'EHP a adopté une stratégie construite autour de trois objectifs stratégiques qui vont de manière coordonnée prendre en charge les besoins humanitaires générés par les trois conditions humanitaires que sont : CH1 - les besoins vitaux, CH2 - les conditions de vie ou CH3 - les mécanismes d'adaptation négatifs.

L'objectif stratégique 1 est dédié à la CH1 et l'objectif stratégique 2 est dédié au CH2. Quant à l'objectif stratégique 3, il couvre l'ensemble des trois conditions humanitaires en assurant la préparation aux urgences, l'accompagnement du relèvement et le renforcement de la résilience en freinant les mécanismes négatifs.

Objectif Stratégique OS1	BESOIN	CIBLE
« Besoins vitaux » : Sauver et préserver la vie et la dignité des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise à travers une assistance d'urgence multisectorielle et agile adressant leurs besoins vitaux et de survie avec une attention particulière aux personnes âgées, handicapées, les enfants et les survivants de VBG.	3,6M	2,5M
<b>Objectif Stratégique OS2</b> Protection, services sociaux de base et conditions de vies : Assurer un accès minimum et équitable aux services sociaux de base et conditions de vie des personnes à travers une assistance multisectorielle intégrée, digne, localisée et adaptée à leurs besoins fournis à temps et dans un environnement plus favorable de protection.	5,2M	3,2M
<b>Objectif Stratégique OS3</b> « Préparation aux urgences » et résilience : Renforcer la préparation aux urgences des ménages vulnérables exposés ou affectés par des chocs dans les zones de crise, en promouvant la résilience et la mise en œuvre des solutions durables.	3,6M	1,8M

## Objectif Stratégique 1

**Réponse aux problèmes critiques liés à la CH1 : Besoins vitaux****SOCOURA/MOPTI, MALI**

Femmes dans le camp de déplacés de Socoura (Mopti). Crédit : Alassane Sarr/OCHA

PERSONNES CIBLÉES

**2,5M**

FEMMES

**52%**

ENFANTS

**54%**

AVEC HANDICAP

**15%**

**“Sauver et préserver la vie et la dignité des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise à travers une assistance d’urgence multisectorielle et agile adressant leurs besoins vitaux et de survie avec une attention particulière aux personnes âgées, aux personnes vivant avec un handicap, les enfants et les survivants de VBG.”**

Cet objectif stratégique vise à apporter une assistance immédiate qui permettra ainsi de fournir une réponse immédiate afin de sauver des vies, réduire les souffrances et préserver la dignité de **3,6M** personnes identifiées sous la CH1 lors de l’exercice de priorisa-

tion des résultats du HNO. La population ciblée (**2,5M**) représente les personnes les plus vulnérables ayant des problèmes critiques inhérents à leur bien-être physique et mental. Ainsi, les interventions à planifier permettront la sauvegarde du bien-être physique et mental des PDI, PND, réfugiés, rapatriés, retournés et PBS. En termes de séquençage, les actions proposés seront immédiates (0 à 6 mois), afin d’éviter le recours à des mécanismes négatifs de survie aux conséquences souvent irréversibles.

Pour y parvenir, trois sous-objectifs stratégiques ou objectifs spécifiques ont été proposés à savoir :

**Objectif Spécifique 1.1 : Assurer une prise en charge d'au moins 75% des enfants de moins de 5 ans, et des FEFA affectés par la malnutrition aigüe à travers l'assistance nutritionnelle d'urgence.**

L'OS 1.1 vise à coordonner le dispositif de prévention et de prise en charge intégrée de la malnutrition sous toutes ses formes et renforcer son articulation et intégration avec les activités multisectorielles visant la réduction de la mortalité et la morbidité comme la vaccination, les cliniques mobiles, les soins gynéco obstétriques, les actions de prévention, de préparation et de réponse aux épidémies (méningite, rougeole, choléra et dengue) et le paludisme.

**Objectif Spécifique 1.2 : Fournir un paquet d'assistance multisectorielle d'urgence à au moins 70% de personnes non déplacées dans le besoin les plus vulnérables y compris celles à besoins spécifiques parmi les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les PVVHI, etc.**

L'OS 1.2 se focalise sur l'assistance d'urgence pour les PND à travers une réponse multisectorielle et intersectorielle adaptée aux différents groupes et sous-groupes affectés par les différents chocs.

**Objectif Spécifique 1.3 : Fournir une assistance multisectorielle rapide à au moins 80% des PDI, rapatriés et retournés en situation d'urgence dans les cercles prioritaires.**

L'OS 1.3 vise à assurer une assistance humanitaire d'urgence pour les populations victimes des déplacements forcés à travers une réponse multisectorielle et intersectorielle adaptée aux différents groupes et sous-groupes affectés par les différents chocs. Une coordination est faite entre le HCR et les autres partenaires du HRP pour la réponse multisectorielle aux réfugiés et rapatriés.

En somme, à travers cet objectif stratégique 1, l'ensemble des réponses seront menées en étroite coordination intra et intersectorielles à la fois au niveau régional et national pour offrir un paquet d'interventions holistiques permettant de protéger les populations ciblées des menaces directes sur leur bien-être physique et mental.



## Objectif Stratégique 2

**Réponse aux problèmes critiques liés à la CH2 : Accès aux services sociaux de base et conditions de vie****MÉNAKA/MÉNAKA, MALI**

Remise d'assistance dans un camp de déplacées à Ménaka. Crédit : NRC

PERSONNES CIBLÉES

**3,2M**

FEMMES

**55%**

ENFANTS

**63%**

AVEC HANDICAP

**15%**

**Objectif stratégique 2 (OS2) : Protection, services sociaux de base et conditions de vies :**

« Assurer un accès minimum et équitable aux services sociaux de base et conditions de vie des personnes à travers une assistance multisectorielle intégrée, digne, localisée et adaptée à leurs besoins fournis à temps et dans un environnement plus favorable de protection d'ici fin 2023 ».

Cet objectif stratégique vise à combler la non disponibilité des services sociaux de base du fait de la crise avec la faible présence du personnel de l'État ainsi que l'accès limité aux services sociaux de base inhérentes aux barrières logistiques, sécuritaires, géographiques. Les secteurs les plus concernés sont l'éducation, la santé, les services municipaux, la justice et les services de sécurité. En termes de réponse, les partenaires humanitaires, en appui à l'État, s'engagent à apporter une réponse multisectorielle qui puisse permettre aux populations ciblées de

retrouver des standards de vie acceptables et réduire les mécanismes de survie négatifs. Pour y parvenir, les interventions seront articulées autour des services sociaux de base (EHA, éducation, santé, abris/BNA, protection) ainsi que des questions centrales de protection des droits fondamentaux.

De cet objectif stratégique, émergent quatre objectifs spécifiques dont:

**Objectif Spécifique 2.1 : Offrir un paquet intégré des services d'accès à l'abri et biens non-alimentaires, à l'eau potable, à l'hygiène, à la santé et la scolarité à au moins 90% des PDI, rapatriés, retournés et réfugiés.**

Il vise à faciliter l'accès aux services sociaux de base susmentionnés pour les différentes populations victimes de déplacements forcés.

**Objectif Spécifique 2.2 : Offrir un paquet intégré des services d'accès à l'abri et biens non-alimentaires, à l'eau potable, à l'hygiène, à la santé et la scolarité à au moins 70% des personnes non déplacées les plus vulnérables.**

Il se focalise sur la fourniture des services sociaux de base aux populations hôtes les plus vulnérables ou impactés par la crise multiforme.

**Objectif Spécifique 2.3 : Améliorer l'accès à la nourriture et aux aliments de bétails à au moins 80% de personnes vulnérables (PDI et PND compris) confrontées à une insécurité alimentaire aiguë.**

Il s'investit dans la facilitation de l'accès aux vivres pour les ménages déplacés ou vulnérables et l'alimentation des animaux afin que les ménages assurent leur sécurité alimentaire de manière équitable.

**Objectif Spécifique 2.4 : Assurer que 100% des interventions mises en place sont sensibles à la protection en promouvant la localisation de l'action humanitaire et en renforçant le système de redevabilité envers les populations affectées dans les cercles prioritaires.**

Il s'agit d'assurer l'intégration de la protection, du genre, y compris d'autres thématiques transversales dont l'inclusion du handicap, la localisation de l'action humanitaire et la redevabilité envers les populations affectées dans toutes les étapes du HPC.

En somme, dans cet objectif stratégique 2, l'intersectorialité sera assurée au sein de chaque cluster et au niveau de l'ICC National afin que les mêmes groupes de populations vulnérables reçoivent des paquets d'assistance qui leur garantissent un accès aux services sociaux de base et à de bonnes conditions de vie, quel que soit leur statut, genre et occupation.

## Objectif Stratégique 3

**Réponse aux problèmes critiques liés aux besoins de préparation, relèvement et résilience des CH1, CH2 et CH3****N'JAWA/GAO, MALI**

Périmètre maraîcher des femmes de N'Jawa (Gao) financé par le PAM pour renforcer la résilience des ménages vulnérables à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Crédit : Ibrahima Koné/OCHA

PERSONNES CIBLÉES

**1,8M**

FEMMES

**55%**

ENFANTS

**58%**

AVEC HANDICAP

**15%****Objectif stratégique 3 (OS3) :**

**OS3 « Préparation aux urgences » et résilience : Renforcer la préparation aux urgences des ménages vulnérables exposés ou affectés par des chocs dans les zones de crise, en promouvant la résilience et la mise en œuvre des solutions durables**

Cet objectif stratégique vise d'une part à coordonner les activités de préparation aux catastrophes et crises humanitaires et d'autre part, à accompagner les ménages dans leur relèvement et la construction de

leur résilience. Il encourage la promotion de solutions durables et des synergies entre l'urgence et le post urgence, entre les acteurs humanitaires et ceux de développement traditionnel en appui à l'Etat. Il est subdivisé en trois objectifs spécifiques qui se mutualisent et agissent sur les CH1, CH2 et CH3.

**Objectif Spécifique 3.1 : Renforcer les moyens de subsistance d'au moins 80% des PDI et au moins 50% des personnes vulnérables non déplacés dans les cercles prioritaires pour assurer la protection et la réhabilitation de leurs moyens de production.**

Il se focalise sur la restauration et la protection des moyens d'existence des personnes affectées par la crise.

**Objectif Spécifique 3.2 : Assurer que 70% des personnes affectées dans les zones de crises bénéficient de service de renforcement de capacités et d'un système institutionnalisé de préparation communautaire, de surveillance, de réseaux et d'alerte précoce.**

Dédié aux activités préventives et de préparation aux chocs, il encourage les systèmes communautaires.

**Objectif Spécifique 3.3 : Renforcer la résilience d'au moins 80% des personnes, principalement des personnes déplacées dans les cercles prioritaires à travers des interventions qui favorisent le relèvement.**

Il met l'accent sur les PDI en faisant la promotion des activités qui favorisent leur relèvement/résilience.

En somme, par le truchement de l'objectif stratégique 3, les paquets d'interventions dans le cadre de la résilience et du relèvement seront mis en œuvre soit à l'intérieur de projets plus holistiques soit à travers des projets de résilience en lien étroit avec les acteurs de développement.

**MÉNAKA/MÉNAKA, MALI**

Remise d'assistance dans un camp de déplacées à Ménaka. Crédit : NRC



## Approches stratégiques de la réponse humanitaire en 2023

La planification humanitaire pour 2023, conformément à sa vocation d'assurer la pérennisation des acquis du HRP précédent et d'améliorer l'alignement entre la priorisation des besoins humanitaires et les interven-

tions humanitaires, souscrit à plusieurs approches. L'évolution de l'environnement opérationnel contribue également à l'émergence des nouvelles approches pour renforcer les précédentes.

- *Une action humanitaire sensible au genre, aux groupes à besoins spécifiques et aux conflits : L'EHP a adopté en 2020 une feuille de route renforçant une programmation humanitaire sensible au genre.*
- *Un engagement continu de l'EHP en faveur de la centralité de la protection pour optimiser la réponse humanitaire à la crise de protection.*
- *Une action humanitaire inclusive des programmes d'aide aux besoins et préférences des personnes en situation de handicap en assurant l'inclusivité, leur participation et des analyses sensibles au handicap*
- *Promouvoir la mise en œuvre de programmes humanitaires de qualité dans tous les contextes et dans toutes les régions, en vue d'établir et d'améliorer l'inclusion des personnes handicapées, et d'accroître leur participation significative à la prise des décisions qui les concernent.*
- *Une réponse humanitaire rapide et de proximité facilitée par l'accès humanitaire et la CMCoord.*
- *Le monitoring des incidents d'accès et de protection au service de la programmation humanitaire.*
- *La redevabilité envers les populations affectées, la communication avec les communautés et la prise en compte des besoins d'information des bénéficiaires au cœur du mécanisme collectif de redevabilité.*
- *Une réponse humanitaire utilisant le cash et transferts monétaires en phase avec les préférences des populations et des analyses de sensibilité aux conflits et du « ne pas nuire ».*
- *Une réponse humanitaire flexible et rapide, suffisamment articulée entre le RRM et le post RRM, privilégiant les besoins strictement humanitaires et en assurant la recherche de solutions plus durables.*
- *Un engagement renouvelé pour la localisation de l'action humanitaire : pour se conformer à la « Grande négociation » (Grand Bargain) issue du Sommet humanitaire mondial d'Istanbul en 2016.*
- *Une réponse humanitaire articulée/ se synchronisant avec les autres planifications afin de capitaliser sur la zone de convergences et les avantages comparatifs au profit des populations.*
- *La réduction des risques de catastrophes, la santé mentale, la santé sexuelle et reproductive et les menaces environnementales et climatiques au cœur d'une programmation humanitaire adaptative.*
- *Une réponse humanitaire décentralisée, mobile et à distance qui assure le continuum humanitaire - développement - cohésion sociale.*

## 1.4 Thématiques transversales

### Redevabilité envers les populations affectées

La redevabilité envers les populations affectées au Mali constitue un engagement fort de la communauté humanitaire. Ainsi, le leadership est porté au niveau de l'EHP sous la responsabilité du Coordonnateur humanitaire et de son Adjoint. Un cadre collectif de redevabilité figure en bonne place dans l'agenda du Compact de l'EHP et fait partie des engagements figurant dans son plan stratégique.

Au niveau national, un groupe de travail a été créé et sert de cheville ouvrière pour le déploiement de l'agenda de redevabilité envers les populations affectées au Mali.

Sur le plan opérationnel, les activités de redevabilité et de communication avec les communautés affectées sont institutionnalisées au sein des acteurs humanitaires et étendues aux représentants des communautés, aux autorités administratives et coutumières et aux services techniques étatiques. Cette approche a des impacts positifs sur l'acceptation communautaire. Ainsi, elle se concrétise à travers les mécanismes de gestion des plaintes et de remontées d'informations, incluant des bilans périodiques d'activités à l'échelle régionale voire cercles et communes. Les numéros verts existants, les groupes de discussions et les boîtes à suggestions sont des canaux pour recevoir les attentes, perceptions, opinions, réclamations des populations affectées, renforçant ainsi la confiance des populations.

De plus, l'inclusion de modalités préférées par les populations dans les évaluations à l'échelle nationale, fortement recommandée permettent de répondre de la manière la plus efficace aux demandes des populations.

### Aperçu des outils de redevabilité des organisations humanitaires sur le terrain<sup>1</sup>

1. voir les bonnes pratiques de redevabilité envers les populations affectées dans le [HRP 2022](#) (page 43\_48)

### Internews : Redevabilité envers les populations affectées et communication avec les communautés

L'accès à des informations pertinentes, à temps, fiables et utiles est essentiel pour les personnes prises dans une crise humanitaire aiguë et complexe ou dans des urgences sanitaires. Cet échange d'informations doit être envisagé sous l'angle d'une communication bidirectionnelle, en veillant à ce que les besoins, les préoccupations et les questions des communautés déterminent les sujets de discussion et les informations fournies.

L'engagement communautaire, considéré comme une approche plutôt qu'une activité ou un outil, permet la tenue de dialogues visant à s'assurer que les priorités des communautés, identifiées par l'écoute sociale, informent sur les gaps et guident les adaptations de la programmation, les efforts de communication des risques ou le travail des médias. En définitive, cela permet l'échange d'informations pertinentes entre les experts, les organisations humanitaires, les communicateurs publics, les journalistes et les communautés/audiences autour de ce qui est important pour les gens.

Cette approche communautaire du renforcement de l'écosystème de l'information contribue à faire progresser la redevabilité envers les populations touchées, car elle reconnaît les capacités des acteurs communautaires et favorise un réseau plus solide, alimenté par les données de la communauté. Ainsi, nous visons à encourager des actions qui placent la participation des communautés au centre de la réponse et de la prise de décision.

Enfin, la mise en place d'un mécanisme systématique et continu de retour d'information selon les approches, accessible et compris par les communautés tout au long du cycle de projet des partenaires humanitaires, est important pour faire progresser les engagements

de redevabilité envers les populations affectées, plus particulièrement les Core Humanitarian Standards (CHS 4 and 5) et IASC AAP Principles.

Quatre piliers essentiels de l'approche :

**I. Comprendre l'écosystème de l'information** : réalisation d'une évaluation de l'écosystème de l'information qui nous informe tout au long du projet sur la dynamique de l'utilisation et de l'accès à l'information, les obstacles rencontrés par les groupes vulnérables, les sources les plus fiables, les influenceurs, les langues et les canaux préférés, etc.

**II. La collecte des feedbacks et le suivi des rumeurs** : nous écoutons, collectons et identifions les fausses informations, les gaps et les questions qui circulent au sein des communautés et de certains groupes vulnérables grâce à des efforts d'écoute sociale en ligne et en face à face. Nous retournons vers les

communautés pour écouter leurs feedbacks sur les enjeux qui les concernent et les réponses apportées.

**III. Les médias locaux comme point d'entrée vers la communauté** : nous bouclons la boucle (close the loop) avec les communautés en travaillant en étroite collaboration avec les radios locales et les autres intervenants en matière d'information afin qu'ils puissent piloter la création des contenus les plus pertinents et adaptés au contexte pour leur public, en tant qu'acteurs légitimes de la réponse humanitaire.

**IV. Assurer la liaison avec les acteurs concernés** : nous assurons la liaison avec les organisations humanitaires, les autorités locales et nationales, les organisations de base et les associations communautaires sur ce que les communautés ont partagé avec nous, afin qu'elles puissent adapter leur communication, leurs dialogues avec les communautés ou leur programmation humanitaire plus large de la manière la plus pertinente.

INDICATEURS ESSENTIELS (DE PERCEPTION)	CIBLES 2023
% de personnes affectées pensant que l'aide reçue couvre leurs besoins essentiels	70%
% de personnes affectées percevant que l'aide arrive quand elles en ont besoin	70%
% de personnes affectées estimant que l'assistance touche les personnes qui en ont le plus besoin	70%
% des personnes affectées pensant que l'aide prend en compte les besoins spécifiques des personnes (déplacés, retournés, rapatriés, populations hôtes, handicapés, personnes âgées, enfants, filles, garçons)	70%
% de personnes affectées pensant que l'assistance reçue leur permet d'améliorer leurs conditions de vie et aide à amorcer leur relèvement	70%
% des personnes estimant que les acteurs humanitaires sont redevables et respectueux des droits des populations	70%
% des personnes estimant que les acteurs humanitaires sont redevables et respectueux des droits des populations	70%
% de femmes et jeunes filles qui estiment participer à l'organisation et l'assistance humanitaire ?	75%
Vos besoins d'information sur la COVID-19 et autres urgences sont-ils assurés ?	70%

## Les autres priorités transversales de la réponse

### Le PSEA dans la programmation humanitaire

Depuis la mission STAIT (Senior Transformative Agenda Implementation Team) de février 2017, l'Equipe Humanitaire Pays Mali (EHP), sous le leadership du Coordonnateur humanitaire, a délégué à deux organisations - le Fonds des Nations Unies pour la Population (UNFPA) et l'ONG Save the Children en tant que point focal des ONG membres du GTAH-FONGIM - la responsabilité de coordonner le développement des plans d'action pour la Protection contre l'Exploitation, les Abus et le Harcèlement Sexuels (PEASH/PSEAH) et d'assurer le suivi global de la mise en œuvre de ces plans, notamment à travers la création et la coordination du Réseau National de PSEAH.

Des points focaux (73 à travers le pays) ont été nommés par les Nations unies, les ONG, et les Ministères (santé, justice et promotion des femmes). Le réseau est pleinement fonctionnel et dispose d'une stratégie nationale, d'un plan d'action et de procédures opérationnelles standard validés par l'EHP. La PSEAH et les VBG sont également à l'ordre du jour des réunions de l'EHP pour faire une présentation sur les progrès trimestriels de la réponse. La tolérance zéro en matière de PSEAH et la prévention contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (PSEAH) restent au cœur de la stratégie des intervenants dans l'action humanitaire de 2023.

Conformément à la circulaire du Secrétaire général des Nations Unies intitulée « Circulaire du Secrétaire général des Nations Unies sur les dispositions spéciales visant à prévenir l'exploitation et les abus sexuels, 9 octobre 2003, ST/SGB/2003/13 », la communauté humanitaire veille à rappeler à tous ses membres qu'ils ont la responsabilité de s'assurer de la protection contre les actes d'exploitation et d'abus sexuels et soutiendra les activités de coordination, de formation, de sensibilisation et de communication y afférant. Les acteurs humanitaires participent à la mise en œuvre du plan d'action de réseau national de PSEAH.

### Les codes de conduite sont essentiels

Un renforcement continu des capacités du personnel humanitaire par la formation et leur implication

active dans l'utilisation des supports de rapportage des cas de PSEAH sont prévus. La sensibilisation et la communication ciblant les bénéficiaires seront soutenues par la mise en place de mécanismes sûrs de gestion des plaintes, accessibles et confidentiels. L'agenda PSEAH en marche avec la coordination du réseau national pour la protection contre l'exploitation, les abus et le harcèlement sexuels (PSEAH) est assurée par UNFPA, MINUSMA, UNICEF, et SAVE THE CHILDREN (ONGI). En 2021, plus de 770 acteurs humanitaires des régions de Mopti, Gao, Tombouctou et Bamako ont été formés aux concepts clés de la PSEA, les violences basées sur le genre et la gestion de cas. Aussi, 135 membres des Forces de défense et de sécurité ont été formés sur la PSEAH. Par ailleurs, 42 points focaux (des agences ONU & ONG) ont été formés sur les techniques d'investigation et 734 élèves policiers ont été formés sur la PSEA avant le déploiement sur terrain. En 2023, l'accent sera mis sur la traduction des messages de sensibilisation en langues locales, la dénonciation et la documentation des cas EAS, la prise en charge efficace et holistiques des cas identifiés et la clarification des politiques et procédures de signalement aux Agences. Le plan de réponse de 2023 garantira une réponse humanitaire sensible ou spécifique au genre.

### Le Genre au coeur de la réponse humanitaire 2023

La crise multiforme qui touche le Mali affecte de manière différenciée les femmes, les filles, les garçons, les hommes ainsi que les groupes marginalisés, vulnérables et/ou à risques. La prise en compte du genre dans la programmation humanitaire se traduit par la reconnaissance de leurs différents besoins, ressources, capacités, intérêts, contributions potentielles, risques et mécanismes d'adaptation. De ce fait, l'intégration de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles à tous les niveaux de l'action humanitaire demeure une priorité transversale pour une action humanitaire plus efficace, efficiente et redevable. La Feuille de route pour la prise en compte de l'égalité des sexes dans les interventions d'urgence au Mali adoptée par l'Equipe Humanitaire Pays (EHP), en août 2020, a été mise en œuvre pour la deuxième année consécutive.

Ci-dessous, de manière succincte, les activités réalisées au cours de l'année 2022 :



## Pilier Leadership

- Mise en œuvre de la Stratégie de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP) pour l'égalité des sexes dans l'action humanitaire au Mali par les membres de l'EHP.

## Pilier Programmation

- Consolidation du travail du Réseau des Points Focaux Genre des clusters (RPFGC) assurant la coordination des initiatives de genre prises au niveau inter cluster et accompagnant les clusters dans leurs efforts d'intégration du genre dans leurs interventions.

Au mois d'août 2022, le Réseau était composé de 65 Points Focaux Genre représentant 7 clusters et le RRM) et répartis comme suit : 26 femmes [40%] et 39 hommes [60%] dont 5 [8%] du /des Gouvernement/ Entités étatiques, 15 [23%] des ONGs, 10 [15%] des NGOs, 31 [51%] des Agences du SNU et 2 (3%) du/de la CICR/Croix Rouge Malienne.

- Formations en Genre dans l'Action Humanitaire et autres thématiques connexes de 522 acteurs humanitaires à Ségou, Mopti, Bamako, Gao et Tombouctou, à savoir : 283 femmes [54%], 239 hommes [46%] dont 3 personnes en situation de handicap [0,6%], 49 [9%] du /des Gouvernement/ Entités étatiques, 265 [51%] des ONGs, 145 [28%] des NGOs, 60 [11%] des Agences du SNU, 2 (0,4%) des donateurs et 1 (0,2%) du Secteur privé.

Les formations ont pu être réalisées grâce à l'appui financier d'OCHA, d'ONU Femmes, du GTH-FONGIM, d'IRC et de l'ONG FEDE ainsi que l'appui technique du DHC, d'OCHA, d'ONU Femmes, du GTH- FONGIM, de l'ONG FEDE, de la Coordination du Réseau des Points Focaux Genre des clusters, du cluster Protection, du SC VBG, de l'OMS, de l'OIM ainsi que de la GenCap au Mali.

- Appui des clusters pour le développement de leurs Engagements minimums pour le Genre et la Protection. 6 sur ces 7 clusters ont ces Engagements finalisés, à savoir : Les clusters EHA, Nutrition, Abris & BNA, SECAL, Protection & Santé.
- Appui technique aux clusters, y compris les membres des clusters et Groupes de Travail pour

une meilleure prise en compte du genre dans leur programmation (clusters SECAL, Nutrition, Education, Santé, Abris & BNA, Groupe de Travail Lutte Antimines Humanitaire & RRM).

- Dans le cadre du HPC 2023, l'actualisation des données sur l'égalité des sexes dans l'Action Humanitaire au Mali pour 2022 et des résultats de l'analyse genre rapide (AGR) conduite en juillet et novembre 2021 ainsi que l'organisation de 7 sessions d'information ad hoc sur les thèmes suivants : Importance de l'inclusion du handicap dans le Cycle de Programmation Humanitaire (CPH) ; Pertinence et nécessité de l'identification des personnes handicapées dans l'action humanitaire ; Analyse Genre Rapide (AGR) ; Marqueur Genre et Age du IASC-CPI ; VBG et Engagements des bailleurs en termes de genre ; Prise en compte des questions transversales dans les transferts monétaires et Accès et Genre. 389 acteurs humanitaires ont été informés, à savoir : 181 femmes [47%] et 208 hommes [53%].
- Elaboration de la Note de plaidoyer sous l'égide du Cluster Éducation Mali, OCHA Mali, GenCap-Mali, Humanité et Inclusion Mali (HI) & Fédération Malienne des Associations de Personnes Handicapées (FEMAPH).

## Pilier Localisation

- Finalisation de la cartographie des acteurs locaux impliqués dans l'AH au Mali (152 ONGs locales œuvrant dans l'humanitaire ont été identifiées) et du sondage relatif à l'« Intégration du genre dans la localisation de l'aide humanitaire au Mali ».

En vue de consolider les acquis de la première Feuille de route pour la prise en compte de l'égalité des sexes dans les interventions d'urgence au Mali (2021-2022) et Stratégie de l'Equipe Humanitaire Pays (EHP) pour l'égalité des sexes dans l'action humanitaire au Mali par les membres de l'EHP, en 2023, les membres de l'EHP adopteront la deuxième version des documents stratégiques susmentionnés. Une meilleure intégration du genre se reflètera tout au long du cycle de programmation humanitaire, notamment par la révision des outils multisectoriels de collecte rapide des données sur les besoins humanitaires ; la

## TEMOIGNAGE

« Les coûts sont doubles, voir triples pour les personnes en situation de handicap (PSH), souvent considérées comme des êtres inférieurs, des personnes sans droits. Dans les crises humanitaires, elles sont non seulement affectées de manière disproportionnée mais aussi plus exposées aux discriminations et aux différentes formes de violences, y compris les violences sexuelles. Elles sont obligées de partager la ration alimentaire reçue avec les intermédiaires ou les personnes qui les assistent où les accompagnent. Les gardant ainsi dans une situation de grande vulnérabilité, précarité. Comment une personne en fauteuil roulant pourrait utiliser des latrines avec des marches ou des portes ainsi qu'un intérieur étroit ? Le manque d'interprètes en langue des signes pour l'accès à l'information ou d'appareillage pour leur mobilité personnelle peuvent aussi être comptés parmi les nombreux obstacles auxquelles elles font face ».

Mme Rose Rokiadou Diakité, présidente de l'Association pour le Renforcement des Capacités des Personnes Handicapées (ARCAPH)

collecte systématique de données ventilées par sexe, âge, handicap et autres caractéristiques socio-démographiques pertinentes ; les consultations séparées avec les femmes, les filles, les garçons et les hommes, y compris les groupes les plus marginalisés, vulnérables et/ou à risques afin d'entendre leurs priorités, leurs contraintes et les risques spécifiques auxquels ils peuvent faire face ; la participation pleine, égale et effective des femmes, des filles, des hommes et des garçons, ainsi que leur accès aux services ; l'application du marqueur Genre et Age du IASC-CPI ; l'organisation des formations et sessions d'information en Genre dans l'Action Humanitaire et autres thématiques connexes ainsi que l'appui aux clusters pour le développement et la mise en œuvre des Engagements minimums pour le Genre et la Protection.

### **Inclusion : les personnes en situation de handicap (PSH), une sous-catégorie, exposée à la sévérité des besoins**

Les PSH désignent « les personnes qui présentent des incapacités sensorielles, physiques, psychosociales, intellectuelles durables ou d'autres formes d'incapacité, dont l'interaction avec diverses barrières les empêchent de participer ou d'avoir accès aux programmes humanitaires, aux services ou à la protection ».

Les PSH représentent environ 15% de la population mondiale. Au Mali, «14% de la population de 5 ans et plus ont au moins quelques difficultés dans un des six domaines d'handicap (La vue, l'ouïe, la communication, les fonctions cognitives, la marche et l'autonomie pour se laver ou s'habiller ». Comme dans tout contexte de crise ou de conflit, le handicap est un facteur générateur ou accélérateur de besoins additionnels et spécifiques.

Les données MSNA de 2022 ont montré que 14% des ménages vivent avec au moins un membre ayant beaucoup de difficultés à réaliser ou n'étant pas capable du tout de réaliser au moins une des activités listées par le Washington Group (WG) à savoir : se laver ou s'habiller, marcher ou monter des marches, voir, même avec des lunettes, communiquer, se concentrer ou se souvenir, entendre, même en utilisant une aide auditive.

Si les crises induites par l'homme ainsi que les catastrophes naturelles ont des impacts différenciés sur les femmes, les filles, les hommes et les garçons, les PSH sont affectées de manière disproportionnée car faisant partie des personnes les plus discriminées et marginalisées au sein des communautés touchées par une crise. A titre d'exemple, lors de catastrophes, le taux de mortalité des PSH peut s'élever deux à

quatre fois plus que celui des personnes valides. Ne constituant pas un groupe homogène, « leurs expériences ainsi que les barrières attitudinales, physiques et liées à la communication qui entravent leur participation et leur intégration dans les actions humanitaires sont spécifiques à chacun d'entre eux. De même, leur âge, leur genre, leur ethnicité, leur lieu de vie et leur origine changent d'un individu à l'autre ». Au regard de l'intersectionnalité de ces facteurs, les PSH sont notamment exposées à un risque élevé de maltraitance et de négligence, et les femmes en situation de handicap sont d'autant plus exposées aux VBG, y compris les violences sexuelles. Des études ont démontré que les femmes en situation de handicap courent jusqu'à 10 fois plus de risques d'être victimes de violences sexuelles et les garçons ainsi que les hommes en situation de handicap courent deux fois plus de risques que les autres de subir des sévices sexuels au courant de leur vie. Selon des estimations, 40% à 68% des jeunes femmes en situation de handicap subiront des violences sexuelles avant l'âge de 18 ans, contre 16% à 30% pour les jeunes hommes en situation de handicap. Et, selon l'UNICEF, les enfants en situation de handicap risquent 1,7 fois plus d'être victimes de violence que ceux valides.

Il convient de souligner que les PSH font également face à des divers obstacles pour accéder à l'assistance humanitaire que sont l'approvisionnement en eau, la distribution de nourriture, les services de santé et de protection, la fourniture d'abris, etc., et ce pour les raisons suivantes : manque d'information sur les services proposés, difficulté d'y accéder parce que trop souvent éloignés, infrastructures inadaptées au handicap, etc. Selon les opinions formulées, 63% des personnes déplacées interrogées et 53% des non déplacées ont déclaré que les abris des personnes âgées ou vivant avec un handicap sont inadaptés. Ils courent quatre fois plus de risques d'être victimes d'abandon/rejet. Les mêmes opinions indiquent que ces PSH ont des revenus et des moyens de subsistance faibles comparativement aux autres membres de la communauté.

Au regard de cette accumulation des difficultés chez les PSH, elles se trouvent contraintes de recourir à des mécanismes de survie négatifs. Parmi lesquels on

compte : la mendicité et des activités illégales comme l'escroquerie s'exposant à des poursuites judiciaires.

En vue de promouvoir une programmation humanitaire inclusive, les acteurs humanitaires s'engagent, notamment à : Collecter des données ventilées par sexe, âge et handicap (type de handicap) et identifier de manière systématique les PSH dans les communautés touchées ; conduire des analyses sensibles au handicap ; consulter les PSH ainsi que les organisations qui les représentent ; identifier les obstacles les empêchant d'accéder et de participer à l'assistance et à la protection humanitaires ; garantir la participation pleine et effective des PSH à l'aide humanitaire ; prendre toutes les mesures nécessaires afin de les protéger contre toutes formes de violences, y compris les violences sexuelles ; fournir un système de référence pour l'assistance humanitaire (y compris l'assistance spécialisée) et l'assistance en matière de protection ainsi que des informations dans des formats et canaux accessibles, y compris des mécanismes accessibles, adaptés, sûrs et sécurisés de retour d'informations et de plaintes.

Références:

- [https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2021-02/IASC%20Guidelines%20on%20the%20Inclusion%20of%20Persons%20with%20Disabilities%20in%20Humanitarian%20Action%20%28French-print%29\\_0.pdf](https://interagencystandingcommittee.org/system/files/2021-02/IASC%20Guidelines%20on%20the%20Inclusion%20of%20Persons%20with%20Disabilities%20in%20Humanitarian%20Action%20%28French-print%29_0.pdf)
- [https://www.cbmswiss.ch/fileadmin/user\\_upload/Dokumente/Infodesk/Publikationen\\_und\\_Materialien/Fachtexte/Factsheets/Franzoesisch/cbm-factsheet-aide-humanitaire-accessible.pdf](https://www.cbmswiss.ch/fileadmin/user_upload/Dokumente/Infodesk/Publikationen_und_Materialien/Fachtexte/Factsheets/Franzoesisch/cbm-factsheet-aide-humanitaire-accessible.pdf)
- <https://www.unicef.org/media/126131/file/WASH-and-Disability-Guidance-Note-FR.pdf>
- <https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/18-158-YouthDisabilities-FRENCH-FINAL-web.pdf>

### 1.4.3 Coordination entre les différentes et initiatives

Coordination entre les cadres gouvernementaux, des initiatives de développement et le HRP 2023

Au niveau national, les objectifs HRP 2023 sont articulés avec le CREDD (voir schéma), à travers notamment l'axe 4 (résilience climatique) et l'axe

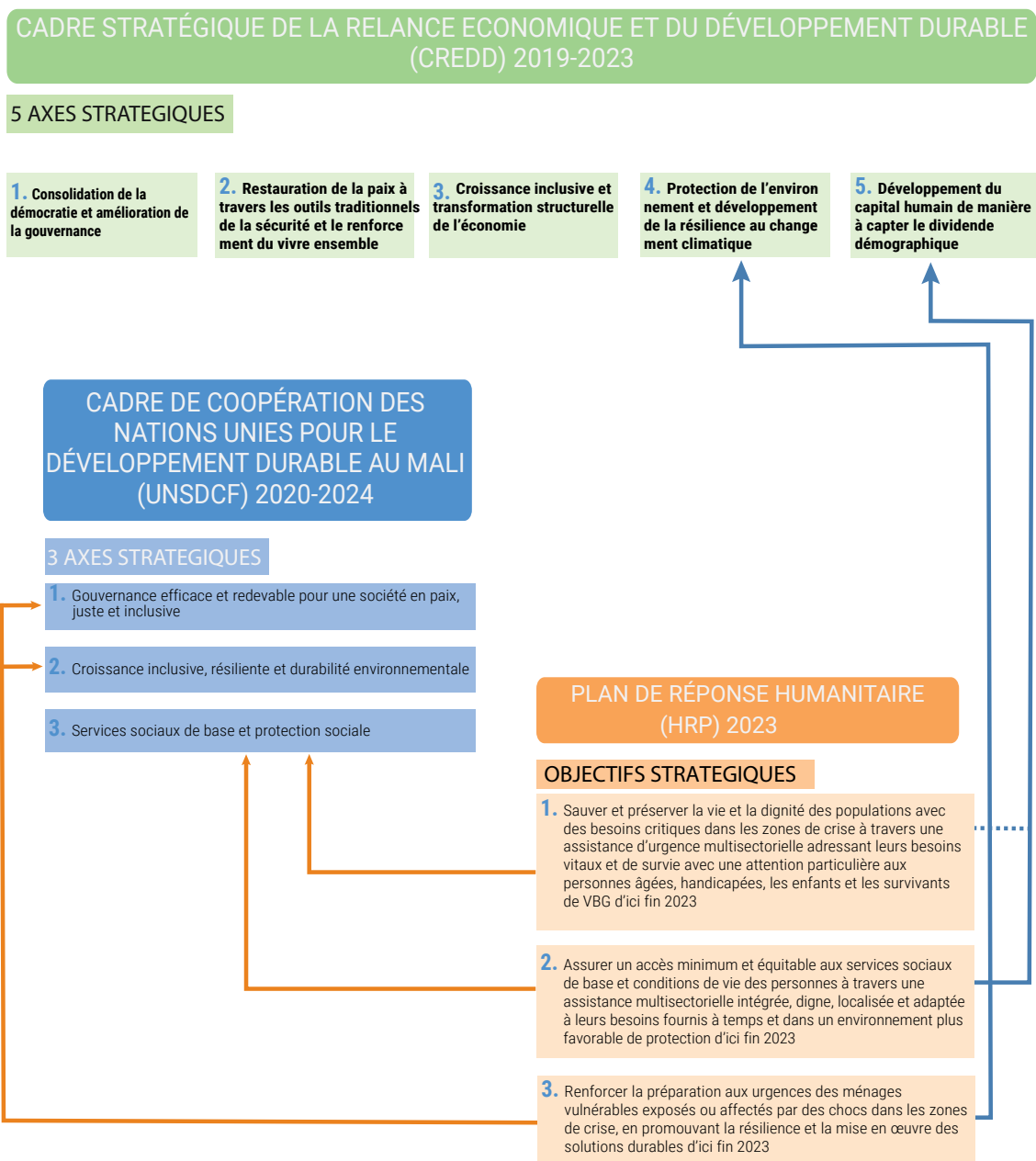
5 (développement du capital humain). Le HRP est également relié aux 3 axes stratégiques du UNSDCF (voir infographie). Par ailleurs, des passerelles sont établies entre le HRP et le Plan d'action gouvernementale (PAG), par le biais du 4<sup>ème</sup> axe stratégique du PAG (Voir infographie).

Au niveau régional, le HRP est bien relié à la Stratégie de stabilisation des régions du centre

(SSRC) par le truchement de l'ensemble des 4 axes stratégiques du SSRC.

Enfin des liens existent entre les différents plans afin d'articuler les interventions d'urgence, de relèvement, de paix et cohésion sociale et de résilience et développement a travers les zones de convergence et des avantages comparatifs.

### Schéma d'articulation de plans HRP, CREDD, UNSDCF + PAG et SSRC



## INTERVENTIONS DES NATIONS UNIES DANS LES REGIONS DU CENTRE (Ségou et Mopti) 2022-2024

Alignement axes stratégiques : Stratégie de stabilité du centre ● UNSDCF ● HRP 2023 ●

### Pilier 1 : Sauver des vies

**OS1** : Sauver et préserver la vie et la dignité d'au moins 70% des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise à travers une assistance d'urgence multisectorielle et agile en nature et en cash adressant leurs besoins vitaux et de survie avec une attention particulière aux personnes âgées, handicapées, les enfants et les survivants de VBG d'ici fin 2023

### Pilier 2 : Protection, services sociaux de base et conditions de vie

**OS2** : Assurer un accès minimum et équitable aux services sociaux de base et conditions de vie à au moins 70% de personnes à travers une assistance multisectorielle intégrée, digne, localisée et adaptée à leurs besoins fournis à temps et dans un environnement plus favorable de protection d'ici fin 2023

### Pilier 3 : Préparation et résilience

**OS3** : Renforcer la préparation aux urgences d'au moins 70% des ménages vulnérables exposés ou affectés par des chocs dans les zones de crise, en promouvant la résilience et la mise en œuvre des solutions durables d'ici fin 2023



## LIENS ENTRE HRP ET LE PLAN D'ACTION DU GOUVERNEMENT (PAG)

Le 4<sup>ème</sup> Axe stratégique du PAG est relié aux Objectifs stratégiques 2 (OS2) et 3 (OS3) du HRP et comprend 3 priorités sur 5 reliés à ces Objectifs stratégiques (2 pour OS2) et (1 pour OS3) du HRP

### Pilier 1 : Sauver des vies

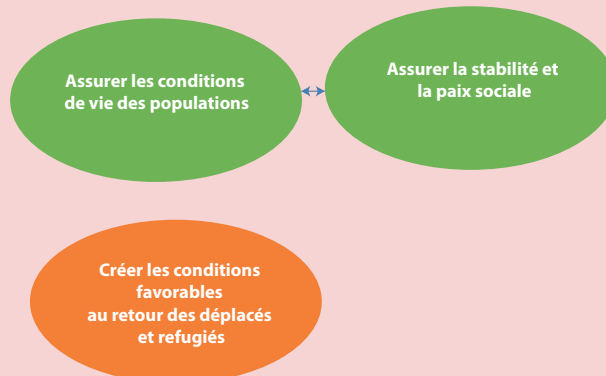
**OS1** : Sauver et préserver la vie et la dignité d'au moins 70% des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise à travers une assistance d'urgence multisectorielle et agile en nature et en cash adressant leurs besoins vitaux et de survie avec une attention particulière aux personnes âgées, handicapées, les enfants et les survivants de VBG d'ici fin 2023

### Pilier 2 : Protection, services sociaux de base et conditions de vie

**OS2** : Assurer un accès minimum et équitable aux services sociaux de base et conditions de vie à au moins 70% de personnes à travers une assistance multisectorielle intégrée, digne, localisée et adaptée à leurs besoins fournis à temps et dans un environnement plus favorable de protection d'ici fin 2023

### Pilier 3 : Préparation et résilience

**OS3** : Renforcer la préparation aux urgences d'au moins 70% des ménages vulnérables exposés ou affectés par des chocs dans les zones de crise, en promouvant la résilience et la mise en œuvre des solutions durables d'ici fin 2023



## 1.5

# Aperçu consolidé : utilisation de transferts monétaires à usages multiples

Les transferts monétaires sont de plus en plus utilisés pour répondre aux situations d'urgence partout dans le pays notamment dans les régions de Mopti, Ménaka, Tombouctou et Gao. Si ces dernières années, l'expérience des programmes de transferts monétaires s'est généralement concentrée sur la réponse aux crises alimentaires, cette modalité est de plus en plus utilisée par d'autres secteurs.

En 2023, les transferts monétaires resteront une modalité essentielle de la réponse humanitaire. En dépit des effets de la crise, plusieurs marchés locaux continuent de fonctionner dans les localités en crise et certains prestataires de services financiers arrivent à soutenir la mise en œuvre des programmes de transferts monétaires. Aussi, il convient de noter que 67% des enquêtés du sondage réalisé par OCHA en 2022 indiquent que la modalité CASH convient mieux à leur mode de vie contre 21% pour l'assistance en nature, 10% pour l'assistance en coupons et 5% pour les autres modalités.

Dans ce plan de réponse, les transferts monétaires à usages multiples contribueront à différents niveaux aux objectifs stratégiques en permettant aux personnes déplacées et vulnérables de satisfaire leurs besoins essentiels et de minimiser la dépendance à l'égard des mécanismes d'adaptation négatifs. En 2023, les acteurs humanitaires continueront d'utiliser les transferts monétaires à usage multiple pour satisfaire les besoins de base critiques en particulier dans les régions du centre et du nord y compris les zones du Liptako-Gourma. Ces transferts monétaires

à usage multiple pourraient être complétés par des transferts monétaires sectoriels dans l'objectif de répondre à des besoins plus spécifiques.

Aussi, compte tenu des risques de protection et des contraintes d'accès pour certains groupes et individus y compris les personnes déplacées, les groupes vulnérables et marginalisés, les personnes en situation d'handicap, les partenaires mettront en place des critères fondés sur des données probantes pour garantir l'équité entre les sexes et garantir une programmation inclusive dans les programmes de transferts monétaires.

Par ailleurs, il convient de souligner que le nouveau modèle de coordination des transferts monétaire a été approuvé par l'IASC en mars 2022 rattachant le Groupe de travail CASH à l'ICCN et confie le rôle de co-coordination à OCHA en tant qu'acteur non programmatique. En 2023, le groupe de travail sur les transfert monétaire (Cash Working Group – CWG) prévoit de réviser ses termes de référence pour les adapter au nouveau modèle de coordination. En mai 2022, le PAM a fait la passation avec OCHA pour assurer le co-leadership du CWG dans une transition qui durera entre 6 et 12 mois

Enfin, le Gouvernement du Mali, en partenariat avec ses partenaires techniques et financiers intervient également dans le domaine de la protection sociale. En 2023, les efforts se poursuivront pour renforcer l'articulation entre les programmes de filet sociaux et les transferts monétaires humanitaires.

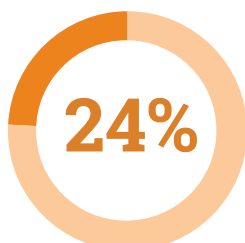
## Transferts monétaires - Pourcentage des fonds HRP requis par année

 % fonds HRP requis ayant une composante cash

 % fonds HRP requis n'ayant pas une composante cash

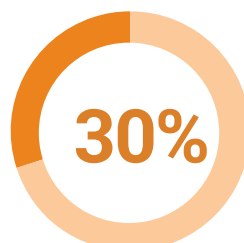
**2020**

9,6M sur 474,3M planifiés pour des activités CASH



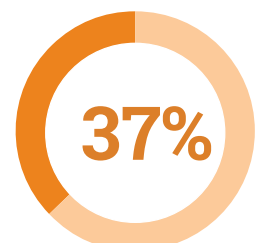
**2021**

167,6M sur 563,3M planifiés pour des activités CASH



**2022**

265,4M sur 685,7M planifiés pour des activités CASH



## 1.6

## Hypothèses de planification, capacités opérationnelles et accès humanitaire

### 1.6.1 Hypothèses de planification

L'année 2023 prévoit une légère aggravation de la crise multidimensionnelle sur les plans socio-politique, économique et du développement. Les réformes politiques et institutionnelles et la persistance de l'absence de l'Etat dans certaines zones pourraient perturber l'efficacité des activités humanitaires et des projets de développement. Le contexte d'impunité des auteurs de crimes et violations graves ainsi que la violence armée continueront de générer des déplacements multiples et prolongés, accentuant les vulnérabilités et les mécanismes d'adaptation négatifs de la population civile et augmentant le risque de tensions communautaires. Les chocs combinés réduiront les capacités de récupération et de résilience des ménages dans les zones gravement touchées par la crise. Les prix exceptionnellement élevés des céréales compromettent les capacités des ménages à accéder à une alimentation suffisante et diversifiée. Les prévisions de récoltes agricoles font état d'une baisse en raison du manque d'eau, des champs abandonnés suite à l'escalade de la violence. Ainsi, au regard d'un tableau plus ou moins préoccupant pour l'année 2023, au niveau des principaux chocs, moteurs de la crise, il est plus ou moins attendu :

- En lien avec les conflits et l'insécurité, une situation sécuritaire volatile avec une persistance et risque d'aggravation vu la situation socio-politique instable, avec une augmentation du nombre de PDI et l'augmentation des besoins en assistance humanitaire.
- En lien avec les inondations, au regard des constats sur ces trois dernières années, le risque d'inondation va rester élevé dans le pays avec des ampleurs variables selon les localités. Du fait de l'insuffisance des mécanismes d'atténuation

(système de canalisation, relocalisation des sites inondables), des risques accrus sont probables en termes de mortalité et de morbidité, de destruction des biens et des moyens d'existence des ménages et services sociaux de base.

- En lien avec les sécheresses, au regard de la cyclicité (3-5 ans) de la sécheresse dans le pays, on pourrait observer des épisodes de sécheresse plus longs. Ces poches de sécheresse pourraient accentuer la soudure agropastorale aussi bien pour les éleveurs que pour les agriculteurs fuyant les zones d'insécurité. Les effets de plus en plus visibles du changement climatique, accentuera l'exploitation anarchique des ressources naturelles et les tensions.
- En lien avec les épidémies et urgences sanitaires, les risques de propagation des épizooties courantes demeurent en dépit de l'existence du dispositif de surveillance des épizooties et des criquets pèlerins permettant de limiter l'impact en cas de survenance.

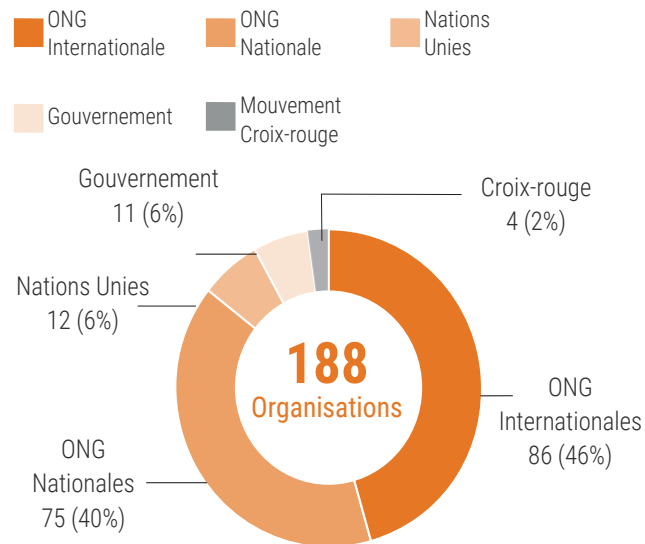
### 1.6.2 Capacités opérationnelles

Face à l'aggravation de la crise multiforme et la tendance haussière continue des besoins humanitaires, l'environnement humanitaire compte un nombre toujours important d'organisations humanitaires. Comme les années précédentes, la communauté humanitaire se compose d'un vaste réseau d'organisations internationales, nationales et régionales, avec différentes capacités et de multiples domaines d'interventions dont : la prévention/préparation à l'urgence, l'assistance humanitaire, les évaluations humanitaires, la coordination humanitaire, la CMCoord et l'accès humanitaire, la sécurité, le renforcement des capacités et la logistique humanitaire. Les efforts

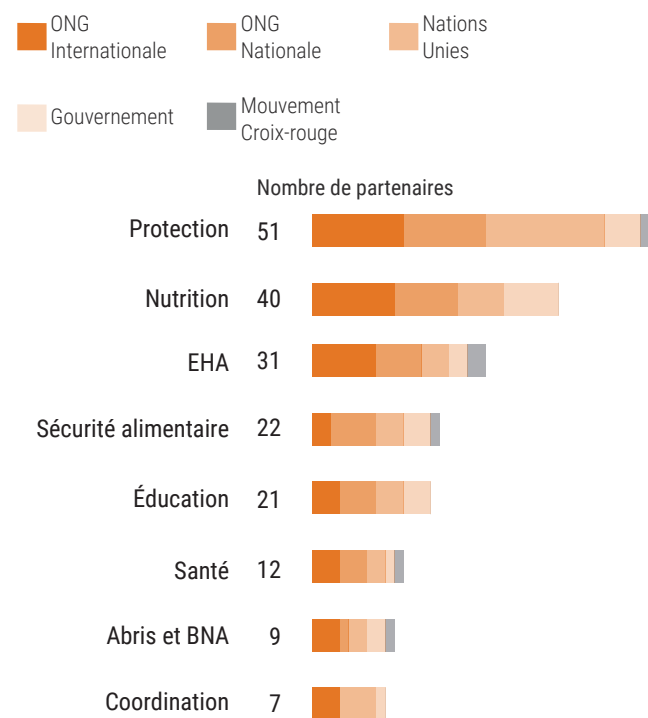
conjugués des acteurs garantissent l'accès l'humanitaire et la réponse aux besoins critiques identifiés.

### La présence opérationnelle

#### Partenaires par type



#### Partenaires par secteur



La cartographie 3W de la présence opérationnelle des organisations humanitaires indique 188 partenaires humanitaires actifs parmi lesquels 12 agences

des Nations Unies, 86 ONG internationales, 75 ONG nationales, 11 directions nationales/régionales et 4 membres du Mouvement de la Croix Rouge et du Croissant Rouge. En termes de localisation géographique, dans l'ordre d'importance, la distribution des organisations humanitaires est la suivante : Mopti (87 Organisations), Tombouctou (56), Gao (58), Ségou (64).

Quant à la nomenclature de la présence opérationnelle, par secteur, dans l'ordre décroissant, la cartographie indique ce qui suit : protection (51), Nutrition (40), EHA (39), Sécurité alimentaire (22), Education (21), Santé (12), Abris/BNA (9) et Coordination (7).

#### La coordination humanitaire renforcée, au service de l'action humanitaire

Dans l'optique de mieux soutenir la coordination humanitaire au niveau national, OCHA a renforcé les cadres de coordination terrain, à travers plusieurs initiatives à savoir :

- Le renforcement des trois sous bureaux terrain avec le recrutement d'agents de liaison et de mobilisation communautaire qui facilitent le monitoring de la situation humanitaire et la remontée des perceptions/feedback et le besoin d'information des populations affectées par la crise complexe ;
- La création d'antennes humanitaires à Ségou (région de Ségou) et à Ménaka (région de Ménaka) avec des perspectives d'ouvrir de nouvelles antennes dans d'autres zones à forte demande humanitaire ;
- Le renforcement du maillage du territoire par les points focaux humanitaires (PFH) à travers la désignation de nouveaux PFH pour de nouveaux cercles et le renforcement des capacités des PFH déjà opérationnels.

Au niveau de l'architecture de coordination humanitaire, la formalisation achevée des groupes de coordination inter cluster régionaux à Mopti, Gao, Tombouctou, Ségou et Ménaka, lesquels soutiennent les Groupes Inter Agences de Coordination (GIAC) constitue une avancée significative.

Les 11 membres du Mouvement de la Croix Rouge et du Croissant Rouge sont pas des organisations humanitaires dont les chiffres de planification de la réponse humanitaire ne sont pas pris en compte dans le HRP 2023. Leurs contributions à la réponse humanitaire au Mali sont contenues dans leurs propres documents de programmation. Toutefois, en tant que structures humanitaires fournissant de l'aide humanitaire au Mali, ces 11 entités sont comptabilisées comme organisations humanitaires dans le cadre de la présence opérationnelle.



Notons que les Comités Régionaux de Coordination Humanitaire (CRCH) présidés par les Gouverneurs, dont OCHA assure le co-secrétariat avec la Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire (DRDES) constituent un cadre par excellence de dialogue et de coordination entre les acteurs humanitaires et les structures techniques étatiques des secteurs des services sociaux de base (eau, éducation, santé, agriculture, élevage, protection, environnement, justice) au niveau régional;

Par ailleurs, dans le cadre du renforcement de l'articulation entre interventions humanitaires et de dévelop-

pement, les Comités Régionaux de Coordination des Services et Actions de Développement (CROCSAD), présidés par les Présidents des Conseils Régionaux, constituent un dispositif supplémentaire fédérateur renforçant la coordination entre les différents intervenants d'urgence, de résilience et de développement au niveau des régions.

Enfin, au niveau National, le Comité de Coordination de la Gestion des sites de PDI, la Commission Mouvement de Populations (CMP) et le FONGIM constituent des cadres qui contribuent au renforcement de

### ATLAS de Humanité & Inclusion : Une capacité logistique humanitaire de transport et stockage en croissance

*L'organisation Humanité & Inclusion (HI) à travers son unité opérationnelle Atlas Logistique a lancé depuis le 1er octobre 2019, un projet d'assistance logistique à destination de la communauté humanitaire présente au Mali. Ce projet permet aux organisations ayant signé un protocole d'accord avec HI de bénéficier gratuitement de différents services destinés aux organisations humanitaires. Actuellement ces services comprennent du transport et du stockage mutualisé et du renforcement de capacités des différents acteurs de la chaîne d'acheminement.*

**Transport mutualisé :** *Pour le transport, deux HUBS principaux à Bamako et à Mopti permettent de gérer les acheminements du sud et du centre du pays jusqu'à Gao. Par ailleurs, en raison de la dégradation de la situation sécuritaire dans le nord, nous venons d'ouvrir un HUB avancé à Gao qui permet notamment une meilleure gestion de l'acheminement vers les cercles de Gao, Kidal, Ansongo et Ménaka. Ainsi, et sous réserves des aléas sécuritaires, nous sommes actuellement en mesure d'acheminer les intrants de nos partenaires sur l'ensemble du pays.*

*En fonction des besoins, les partenaires sont invités à envoyer une Demande de Service Logistique (DSL). Cette DSL sera traitée et une réponse sera envoyée sous 72h : ce délais nous permet, avec l'aide du département Accès et sécurité d'Humanité & Inclusion, d'évaluer les zones à traverser et de choisir les axes à emprunter. Ensuite nous pouvons sélectionner le véhicule le mieux adapté aux demandes (aussi bien en transport fluvial qu'en transport routier) en fonction des intrants humanitaires à mutualiser.*

*Chaque transport est accompagné d'un convoyeur en charge de la supervision de l'opération de transport. Par ailleurs un briefing sécurité au départ et au retour de chaque acheminement est effectué avec le chauffeur et le*

convoyeur. Enfin, un système de tracking GPS permet de suivre en permanence l'évolution du convoi. Ainsi, le partenaire est informé régulièrement de la bonne avancé de l'opération.

En 2022, plus de 30 organisations humanitaires (ONG locales, ONG Internationales, Mouvements de la Croix Rouge et agences Onusiennes) ont fait appel aux services offerts à travers la plateforme. Entre janvier et octobre 2022, 2 500 tonnes de marchandises ont pu être acheminées pour un total de 110 opérations de transport réalisées.

**Stockage mutualisé** : Les activités de stockage mutualisés (à température ambiante comme à température dirigée) ont débuté en mai 2021 avec l'ouverture d'un entrepôt à Mopti qui sert à la fois de zone de transbordement pour les transports routiers vers le nord du pays et vers le pays Dogon mais il permet également de gérer le transit avant chargement sur pinasse.

De plus, à partir de 2022, un espace de préparation de kit utilisés dans les opérations d'aide humanitaire a pu être mis en place au sein de l'entrepôt de Mopti afin de répondre aux besoins des différents partenaires dans l'organisation de leurs distributions.

Au courant de l'année 2022, 1 500 m<sup>3</sup> d'intrants ont pu être stockés au sein de l'entrepôt.

Suite à une forte demande de la part de nos partenaires, un second entrepôt de stockage a été ouvert à Gao. Destiné à être utilisé pour du stockage de transit, il pourra également servir à du stockage de contingence ou de pré positionnement, notamment pour les réponses RRM.

**Renforcement des capacités** : La plateforme offre également un service de formations en faveurs des différents acteurs de la chaîne d'acheminement sur les principes humanitaires et aux politiques institutionnelles et de protection, la sécurité routière ainsi que des sensibilisations sur les EEI et les conduites à tenir en cas de check-points ou d'enlèvements.

Ces différentes formations évaluées par des tests d'entrée et de sortie nous permettent de mesurer l'impact sur la qualité des services rendus : on compte 175 bénéficiaires en 2022.

#### **Perspectives du projet ATLAS en 2023 :**

Il est prévu l'ouverture d'un entrepôt de Stockage à Bamako suite à une forte demande de la part des partenaires notamment en températures dirigée. Evaluation des besoins et faisabilités en stockage et en transport d'intrants nécessitant le respect de la chaîne du froid (2-8 degrés Celsius).

Ainsi la planification d'ouverture d'un 3<sup>ème</sup> hub en 2023 (à Bamako), qui va renforcer les hubs actuels Mopti et Gao, permettra à l'opération Mali de disposer de 3 hubs logistiques opérationnels en 2023.

En termes de volumes d'activités, la planification de ATLAS porte sur 3 000 tonnes de marchandises pour 2023.

## Le Mécanisme de Réponse Rapide (RRM) : Une capacité adaptée aux urgences soudaines

Après plus de cinq ans de mise en œuvre, l'ancien mécanisme de veille humanitaire, avec un rôle précis de point focal de veille humanitaire dans la validation des alertes, a fait place à un nouveau mécanisme de partage et de validation des alertes RRM en 2022. Ainsi, au niveau de chaque région, un « Comité Régional de Validation des Alertes a été créé (CRVA) RRM ». Ce comité est composé comme suit :

- Des membres de la coordination régionale RRM (c'est à dire du personnel d'ONG ayant bénéficié de financements RRM pour les évaluations, les réponses et le suivi) ;
- La direction régionale du Développement social, représentée par le Directeur ou une autre personne désignée par celui-ci. Elle agit en tant qu'entité étatique qui reçoit les informations du niveau local (SLDSES, préfet, mairie, etc.)
- OCHA/GIAC/ICC régional, représenté par le/la chef(fe) de bureau de OCHA ou une autre personne désignée par celui-ci/celle-ci.
- La coordination nationale du RRM (les deux leads techniques représentés par CRS et NRC) est toujours en copie de tous les échanges du CRVA, quel que soit la région.

Le CRVA a en charge la vérification des alertes RRM dans une région donnée, avec toutes les réserves possibles pour la suite du processus. Ce comité peut formuler des recommandations à l'acteur qui conduira la mission d'évaluation. Le CRVA sert aussi d'interface entre la Coordination nationale RRM et le niveau régional. Les alertes arrivent au niveau du CRVA par l'initiateur de l'alerte. Cet acteur peut recevoir les informations de toute part. Il lui revient de remplir la fiche d'alerte et la check-list revue pour partage avec le CRVA. En cas de non-validation de l'alerte, l'acteur initiateur de l'alerte a la charge de faire un retour à l'origine de l'information, au nom du CRVA. En cas de validation de l'alerte, l'acteur qui a été désigné pour conduire une évaluation, a la charge d'élaborer et de transmettre à la liste de distribution régionale.

### 1.6.3 Accès humanitaire

#### Analyse des contraintes d'accès humanitaire

Au Mali, l'activité humanitaire n'est pas particulièrement ciblée. Cependant elle est confrontée à des contraintes d'accès avec un rétrécissement de l'espace humanitaire comme conséquence d'un l'environnement sécuritaire délétère. Les contraintes d'accès humanitaires en 2022 sont principalement liées aux opérations militaires et hostilités entre acteurs armés, à des restrictions d'accès à l'assistance humanitaire à l'intérieurs du pays, à la présence d'engins explosifs (y compris les engins explosifs improvisés), à l'environnement physique et manque d'infrastructure, et enfin à des violences contre le personnel et activités humanitaires.

Le risque pour les acteurs humanitaires de se retrouver victimes collatérales des affrontements armés est de plus en plus élevé. En effet, les opérations militaires des FAMa contre les GANE, les affrontements réguliers entre GANE, les attaques des GANE contre des positions/postes ennemis et enfin les attaques/incursions des GANE dans les villages sont assez récurrents à travers le pays. Ils rétrécissent l'espace humanitaire et constituent des risques de violences contre le personnel humanitaire et sur la population

civile, impactant ainsi sur l'accès des humanitaires aux populations.

Des missions d'organisations humanitaires n'ont pas été autorisées par les FAMa dans le cercle de Niono mais également dans les régions de Mopti pour des raisons liées aux opérations militaires. A Diré et Goundam dans la région de Tombouctou, à Boni dans la région de Douentza et dans la région de Ménaka des éléments de GANE ont imposés des restrictions d'accès aux humanitaires à travers leur activisme.

Les violences contre les humanitaires sont principalement de nature criminelle sans ciblage particulier vis-à-vis de l'action humanitaire. Au total quatre-vingt-dix-neuf (99) incidents contre le personnel humanitaire dont cinq personnes assassinées ont été enregistrés entre janvier et septembre 2022. Il s'agit d'actes de criminalité, de braquage, de cambriolage, de détention temporaire et d'enlèvements.

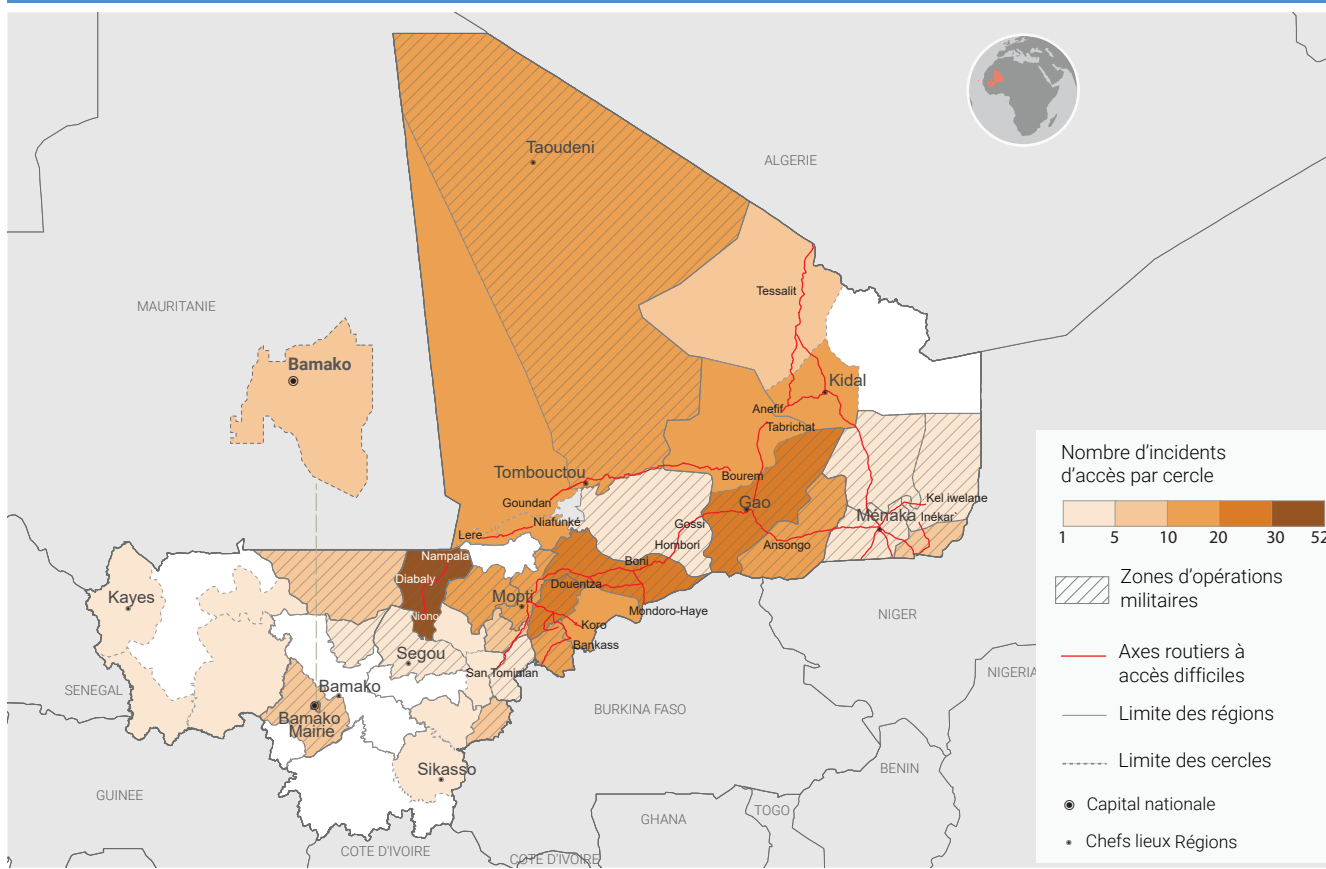
Le sabotage de ponts et des antennes de communication par les GANE continuent d'impacter négativement sur l'accès humanitaire au Mali à quoi s'ajoutent les difficultés de déplacement sur des axes routiers secondaires dans la période de l'hivernage.



## MALI

### Incidents d'accès et axes routiers à accès difficiles (janvier - novembre 2022)

Décembre 2022



Les frontières et les noms indiqués sur cette carte n'impliquent pas une reconnaissance ou acceptation officielle des Nations Unies.

Date de Création: 8 décembre 2022 | Sources: OCHA, INSO, UNMAS. | Feedback: ochamali@un.org | www.unocha.org/mali | www.reliefweb.int | https://mali.humanitarianresponse.info

#### Le rôle d'informateur clé du monitoring des incidents d'accès et de protection

Le cadre de collecte des données sur les contraintes d'accès et de l'analyse de l'accès humanitaire au Mali sera renforcé en 2023. Un tableau de bord interactif sur les contraintes d'accès, un cadre de suivi et de rapportage de l'accès humanitaire au Mali, et des alertes sur les incidents d'accès mis en œuvre par le Conseil Norvégien pour les Réfugiés à travers le projet 3A viendra renforcer les instruments de collecte et d'analyse des contraintes d'accès existant dans le pays jusque-là. Dans cette même dynamique, les initiatives de collecte existantes des partenaires tels que UNMAS, Cluster Protection, INSO, UNHAS entre autres, contribueront à donner une vision plus détaillée des contraintes d'accès présentes au Mali.

Les consultations périodiques sur le terrain à travers les discussions avec les groupes de travail d'accès

permettront de fournir les rapports périodiques sur l'accès humanitaire et de développer la cartographie de sévérité de l'accès humanitaire au Mali. La digitalisation progressive de la cartographie de l'accès humanitaire sera une capacité hautement bénéfique pour les acteurs humanitaires qui pourront avoir accès à des informations utiles en temps réel.

#### Une réponse humanitaire facilitée par l'accès humanitaire et la coordination civilo-militaire

Les défis d'accès humanitaires au Mali diffèrent d'une zone d'opération humanitaire à une autre et requièrent de la part des humanitaires des approches spécifiques adaptées pour chaque contexte. La mise en place de groupe de travail accès en régions notamment à Ménaka et Tombouctou, et le renforcement des interactions avec les acteurs armés dans les régions et à Bamako dans le cadre de la CMCoord créent des cadres pour renforcer la concertation entre acteurs au

niveau local pour des solutions d'accès basées sur les principes humanitaires.

La sensibilisation des acteurs humanitaires, des acteurs armés, des représentants civils des communautés et des autorités sur les principes humanitaires et l'action humanitaire contribuera au renforcement de l'acceptation communautaire des acteurs et de l'assistance humanitaire. Le contexte sécuritaire et des interactions intercommunautaires recommandent que les acteurs humanitaires soient davantage outillés sur le dialogue et la négociation humanitaire pour mieux contribuer à lever les obstacles potentiels à la mise en œuvre des interventions humanitaires. Les instruments d'analyse et de collecte des données sur l'accès seront renforcés par la mise en place d'un cadre de suivi et de rapportage sur l'accès (AMRF) soutenu par le renforcement des capacités de gestionnaires de l'information. Un tableau de bord interactif sur les contraintes d'accès sera mis en ligne et régulièrement mise à jour ainsi que des tableaux de bord produits mensuellement sur les contraintes d'accès humanitaire au Mali faciliteront la compréhension actuelle du contexte en vue d'éclairer les décisions et orientations sur l'accès.

### La coordination civilo militaire et les stratégies d'accès humanitaire

Les réunions CMCoord stratégique et décisionnelle au niveau national et le groupe de travail accès constituent l'ossature des efforts de la communauté humanitaire en vue de coordonner la recherche de solutions aux différentes problématiques liées à la coexistence entre la pluralité d'acteurs ainsi que les défis d'accès humanitaire au Mali. A l'échelle terrain, les cellules CMCoord et Accès humanitaire contribuent à la facilitation du dialogue humanitaire-militaire et aux négociations d'accès.

Aussi, compte tenu des contraintes majeures d'accès, les organisations humanitaires sont parfois contraintes d'opter pour des stratégies d'adaptation pouvant faciliter ou garantir dans l'immédiat l'accès aux bénéficiaires. Ces stratégies sont contenues dans un large spectre qui comprend les approches d'établissement ou renforcement de la confiance mutuelle, les renforcements de capacités des interlocuteurs sur les principes humanitaires et le mandat des organisations humanitaires, les interventions de contrôle à distance à travers des organisations locales ou à base communautaires, la localisation du personnel et la réadaptation de certaines activités pour tenir compte des exigences de l'environnement opérationnel.

## 1.7

## Méthodologie de calcul des coûts

Dans le cadre du HRP 2023, l'enveloppe globale requise s'élève à 751 millions USD. Ce qui constitue une augmentation de 9,5% par rapport au budget de 2022, soit un montant supplémentaire de 65,5 millions de dollars (USD), par rapport au cycle précédent. En termes de temporalité, l'EHP a opté pour une budgétisation annuelle avec une durée du HPC 2023 qui s'étend du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2023.

### Le passage de la budgétisation basée sur les projets à celle sur les coûts unitaires (UBC)

Pour l'année 2023, une réforme fondamentale a été introduite dans l'approche de la détermination du coût du HRP avec le passage de la budgétisation basée sur les coûts des projets à une budgétisation basée sur le coût unitaire des activités des partenaires dans les différents clusters au Mali.

### Justification du changement

L'approche précédente basée sur la détermination du budget à partir de la consolidation du coût des différents projets rattachés aux objectifs sectoriels faisait face à plusieurs goulots d'étranglement, notamment le faible niveau de transparence et de lisibilité dans le calcul des coûts des projets des partenaires. Les partenaires se lassaient de manque de financement direct de leurs projets soumis et perdaient, au fur de temps tout enthousiasme.

Avec le passage à l'UBC, tous les efforts combinés exigeants en termes de ressources humaines et techniques sont minimisés, consacrant de facto des gains de temps substantiels dans la mise en œuvre du HRP 2023. Le coût des activités est défini en fonction d'indicateurs précis et sur base de localisation des besoins.

### La mise en place de la budgétisation basée sur les coûts unitaires

Pour le HPC 2023, l'approche de budgétisation basée sur le coût unitaire des activités a été proposée par l'ICCN et validée par l'EHP. Chaque cluster a fait des consultations intra-sectorielles avec l'appui de ses pairs dans des opérations similaires et aussi solliciter l'appui du global cluster.

OCHA a facilité la collecte et partage de bonnes pratiques en vue de la détermination des coûts des activités identifiées et convenues. Par ailleurs, des efforts de désagrégation des budgets ont été attendus. Ainsi, les budgets relatifs à l'utilisation de la modalité cash et aux questions transversales (redevabilité envers les populations affectées et genre) doivent pouvoir être capturés ou identifiés dans les coûts unitaires.

Pour lancer l'opérationnalisation de la méthodologie de budgétisation par activité, OCHA et l'ICCN à travers des lignes directrices ont proposé aux différents clusters d'organiser la préparation de l'exercice au niveau sectoriel suivant un modèle. Il a été demandé à chaque cluster de veiller à l'alignement avec les zones géographiques prioritaires ainsi que les objectifs, les activités et les modalités d'intervention sectorielles prenant en compte les questions transversales comme le genre, la protection, la redevabilité et le cash.

De même, la budgétisation des plans de réponse sectoriels, devait prendre en compte les différentes contraintes logistiques et environnementales entre les régions, la présence et la pluralité des acteurs (ONGN, ONGI, AFPs, prestataires), l'étendue du territoire, les grands clivages régionaux entre le nord, le centre et les autres régions ainsi que l'inflation et d'autres facteurs exogènes.

### Budgétisation par condition humanitaire

Les partenaires se lassaient de manque de financement direct de leurs projets soumis et perdaient, au fur de temps tout enthousiasme.

Avec le passage à l'UBC, tous les efforts combien exigeants en termes de ressources humaines et techniques sont minimisés, consacrant de facto des gains de temps substantiels dans la mise en œuvre du HRP 2023. Le coût des activités est défini en fonction d'indicateurs précis et sur base de localisation des besoins.

#### GAO, MALI

Halimatou Diallo, agent de santé de la clinique mobile charge la voiture avec des caisses de médicaments pour le site de déplacés de Bawa, Gao. Crédit : Tiécoura N'Daou/UNICEF

**En termes de séquençage**, chaque cluster s'inscrit dans une approche de saisonnalité des interventions en classifiant les interventions selon leur niveau d'urgence ou leur ordre de succession temporel à l'image du calendrier saisonnier du secteur de la sécurité alimentaire. Cette saisonnalité des interventions tient compte de la succession des interventions sectorielles et multisectorielles entre plusieurs secteurs. Dans le cadre de la planification humanitaire de 2023, chaque cluster a la responsabilité de classer les paquets d'interventions entre ceux qui seront menés dans le premier temps, c'est à dire les activités immédiates ou de court terme (0 à 6 mois) et celles qui auront lieu en second lieu ou à moyen terme (6 à 12 mois).





## Partie 2 : Suivi de la réponse

Le suivi efficace et de qualité du HRP 2023 s'inscrit dans l'engagement de la communauté humanitaire et de l'EHP du Mali. Cela participe du renforcement de leur redevabilité aux populations affectées, aux bailleurs de fonds, aux autorités administratives maliennes et aux services techniques de l'État.

Ce suivi permet de décider quand il faut réajuster, réadapter ou corriger le HRP 2023 pour une réponse efficace et efficiente, tout en étant un outil de plaidoyer à l'endroit des décideurs.

Ainsi, conformément à son engagement, l'EHP a mis en place un cadre de suivi de la réponse dont il supervise la mise en œuvre. Ce cadre a été développé et proposé par la Coordination Inter-Cluster National (ICCN).

Il définit clairement ce qui sera suivi, comment et quand. Il identifie les responsabilités pour le suivi et l'analyse et fournit un calendrier clair pour la production des rapports, notamment les Rapports Périodiques de Monitoring (RPM) et les tableaux de bords humanitaires.

### SOCOURA/MOPTI, MALI

Enfants sur le site de PDI de Socoura (Mopti). Crédit : OCHA/Ibrahima Koné



## 2.1

# Cadre de suivi de la réponse (RPM)

### Champ du cadre de suivi de la réponse

Le RPM du Mali est organisé suivant trois objectifs stratégiques et leurs objectifs spécifiques, les objectifs sectoriels et les activités. Chaque niveau a des indicateurs, des références de base et des cibles permettant d'évaluer les progrès accomplis au fil du temps.

### Responsabilités dans le suivi du plan de réponse

Selon le niveau, différents acteurs sont responsables du monitoring et du rapportage des progrès de la réponse humanitaire :

- Les objectifs stratégiques et les objectifs spécifiques, organisés en conditions humanitaires, sont suivis par le groupe de coordination inter-cluster (ICC) ;
- Les objectifs des clusters sont suivis par les coordinateurs de clusters et sous clusters ;
- Les activités sont suivies par les organisations indépendantes membres des clusters et les données sont collectées par les coordinateurs de clusters et sous clusters ;
- De plus, les contributions financières sont suivies par le Service de Suivi Financier (Financial Tracking System, FTS) ;
- Les clusters mènent également des activités de suivi en bilatéral auprès des bailleurs de fonds et des partenaires pour améliorer le niveau de proactivité et de transparence sur le traçage des fonds reçus via FTS.

### La place de la redevabilité et la communication dans le suivi de la réponse

Dans le cadre de la redevabilité aux populations affectées et de la communication avec les communautés, une place centrale est accordée aux populations et leurs leaders y compris les leaders des femmes et des jeunes et des PSH. Cela contribue à un suivi de proximité des activités des partenaires sur le terrain. Aussi, lors des lancements des projets et des missions de supervision des projets, les communautés sont encouragées à y participer. Elles sont également sensibilisées sur l'utilisation des canaux des mécanismes des plaintes et des feedbacks pour s'informer, vérifier ou contrôler les activités menées sur le terrain en leur nom conformément à la redevabilité citoyenne.

### Ressources humaines et financières pour le suivi de la réponse

Compte tenu du rôle central des clusters dans le suivi du plan de réponse, les agences cheffes de file sectoriels doivent veiller à ce que chaque cluster dispose des ressources humaines et financières nécessaires. Généralement le suivi de la réponse est confié au gestionnaire de l'information du cluster ou le cas échéant au co-facilitateur du cluster. OCHA, en charge de la coordination intersectorielle, vient en appui et en coordination avec les gestionnaires de l'information des clusters. De même, le Groupe de travail des gestionnaires de l'information des clusters (IMWG) constitue l'équipe technique chargée du suivi de la réponse du HRP 2023.

### Présentation des types de rapports périodiques

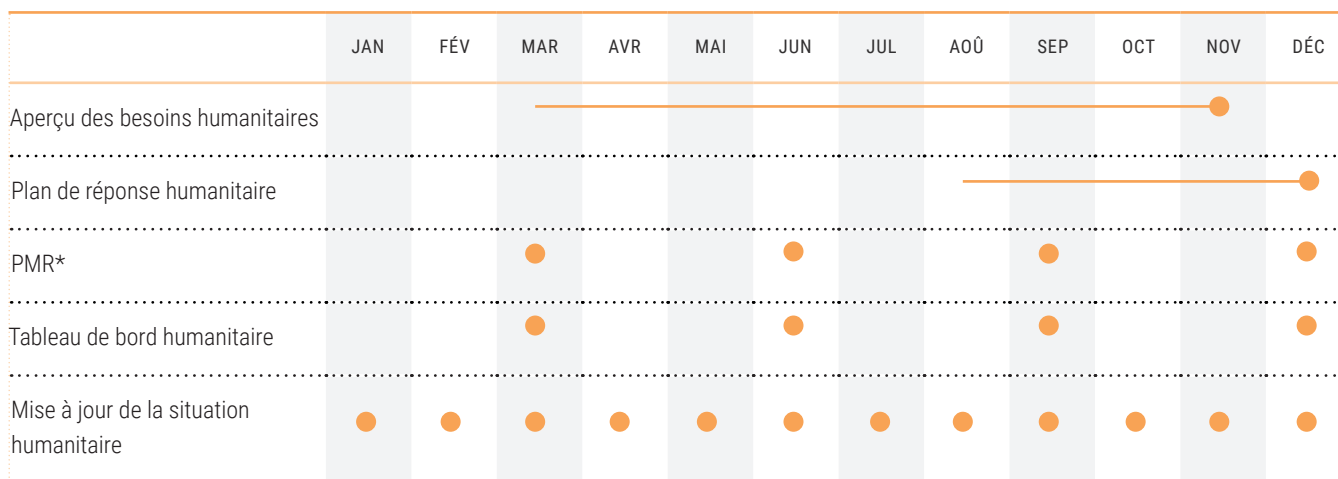
Les tableaux de suivi fournissent une description détaillée des indicateurs liés aux objectifs stratégiques, aux objectifs spécifiques et aux objectifs des clusters. Ils comprennent les références de base, les cibles, les sources de données, les méthodologies de collecte des données, les organisations responsa-

bles de la collecte des données et la fréquence de collecte.

Les données et les informations contenues dans les RPM et les tableaux de bord humanitaires contribueront également à l'élaboration de l'aperçu de la situation humanitaire globale (GHO) de 2023 et le cas échéant aux révisions du HNO et du HRP 2023.

## 2.2

### Calendrier du cycle de programmation humanitaire



\* Rapports Périodiques de Monitoring (RPM)

## Partie 3 :

# Objectifs et réponse sectoriels/cluster

### Aperçu de la réponse sectorielle

La communauté humanitaire, en se basant sur les objectifs stratégiques et objectifs spécifiques du HRP 2023, a élaboré huit (8) plans de réponses sectoriels pour couvrir les sept clusters plus la Coordination et services communs que compète la réponse multisectorielle aux réfugiés. Chaque plan contient des objectifs sectoriels, des axes d'intervention et des activités. Au niveau opérationnel, les partenaires des clusters se

sont engagés à mener des interventions sectorielles, intersectorielles et multisectorielles coordonnées afin d'optimiser l'impact de la réponse humanitaire. Les activités prennent en compte les besoins spécifiques des enfants, des filles, des femmes, des hommes, des personnes âgées et aussi des personnes à besoins spécifiques (personnes en situation de handicap, les enfants de moins de cinq ans, les femmes enceintes et femmes allaitantes, les personnes souffrant de maladies chroniques).

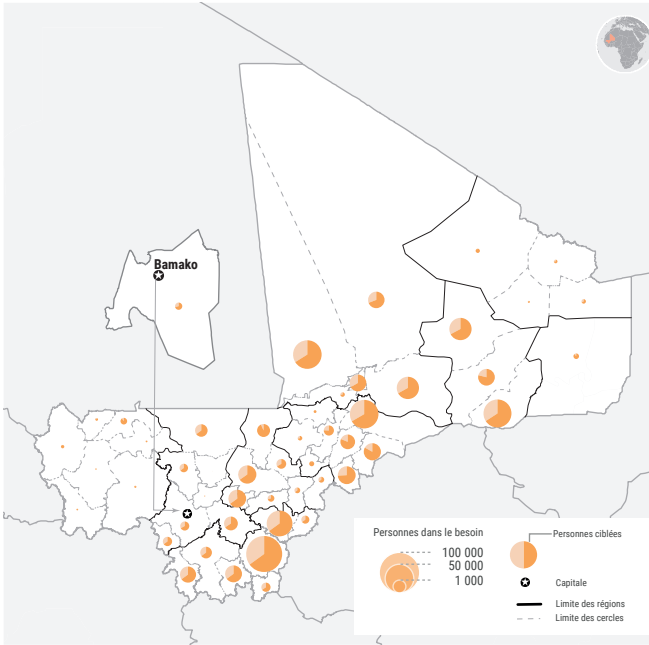
#### KORIOMÉ/TOMBOUCTOU, MALI

Plantation de riz à Koriomé (près de Tombouctou).  
Crédit : OCHA/Sidi Ahmed Adiiawiakoye



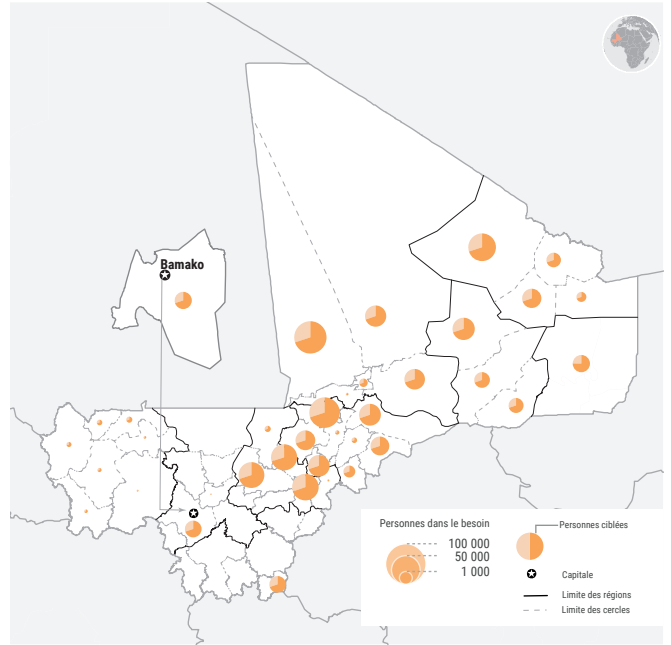
### 3.1 Abris et biens non alimentaires

<b>PERS. DANS LE BESOIN</b>	<b>PERS. CIBLÉES</b>	<b>FONDS REQUIS (US\$)</b>
<b>3,1M</b>	<b>1,0M</b>	<b>\$57,6M</b>



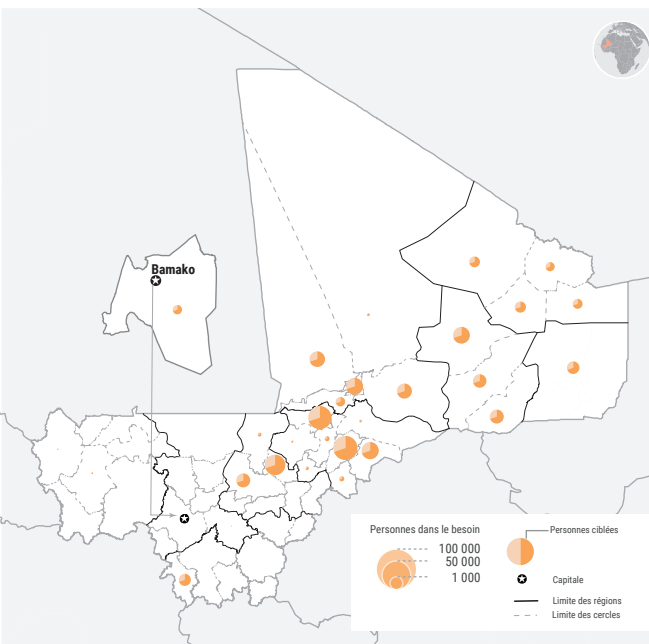
### 3.2 Eau, hygiène et assainissement

<b>PERS. DANS LE BESOIN</b>	<b>PERS. CIBLÉES</b>	<b>FONDS REQUIS (US\$)</b>
<b>3,2M</b>	<b>2,2M</b>	<b>\$51,9M</b>



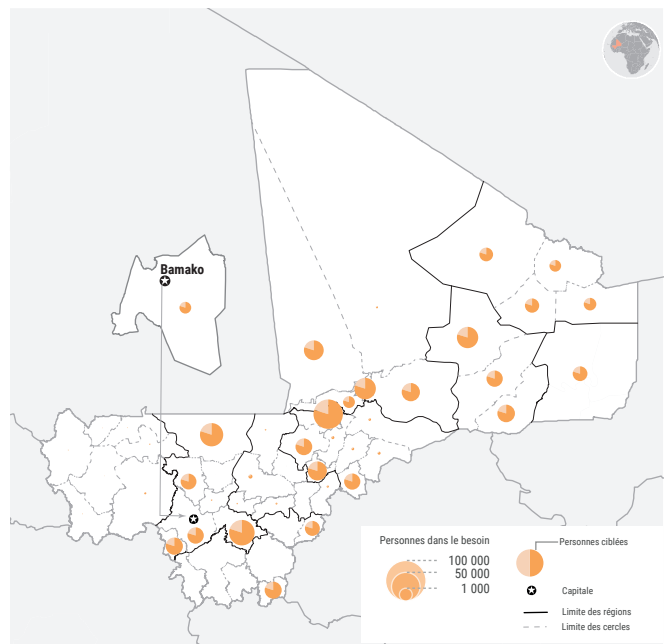
### 3.3 Éducation

<b>PERS. DANS LE BESOIN</b>	<b>PERS. CIBLÉES</b>	<b>FONDS REQUIS (US\$)</b>
<b>3,9M</b>	<b>2,8M</b>	<b>\$96,3M</b>



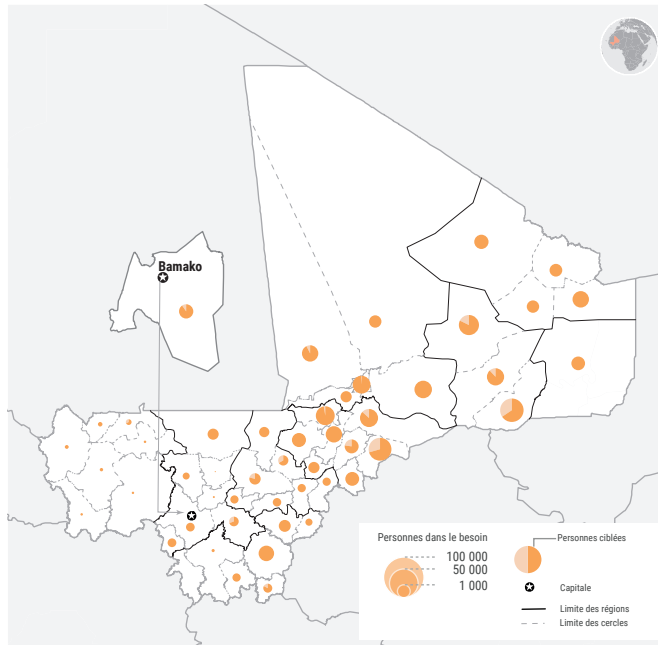
### 3.4 Nutrition

<b>PERS. DANS LE BESOIN</b>	<b>PERS. CIBLÉES</b>	<b>FONDS REQUIS (US\$)</b>
<b>2,5M</b>	<b>2,0M</b>	<b>\$71,3M</b>



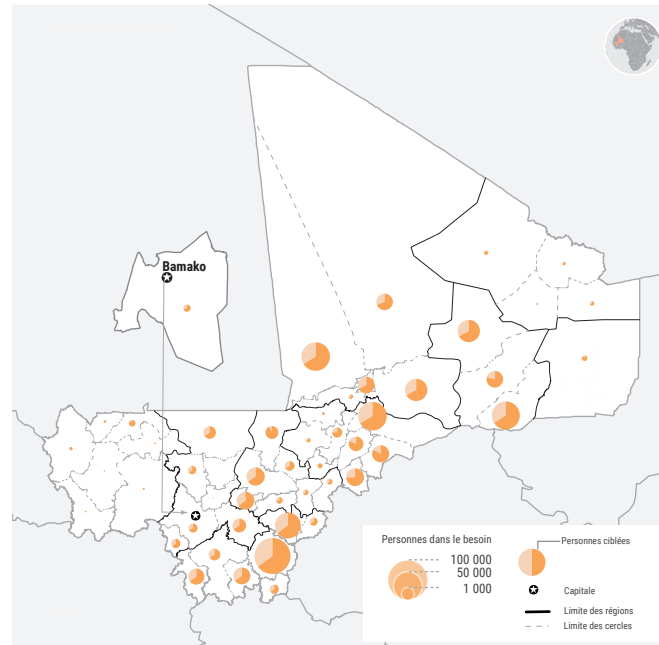
### 3.5 Protection

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>3,9M</b>	<b>3,2M</b>	<b>\$102,3M</b>



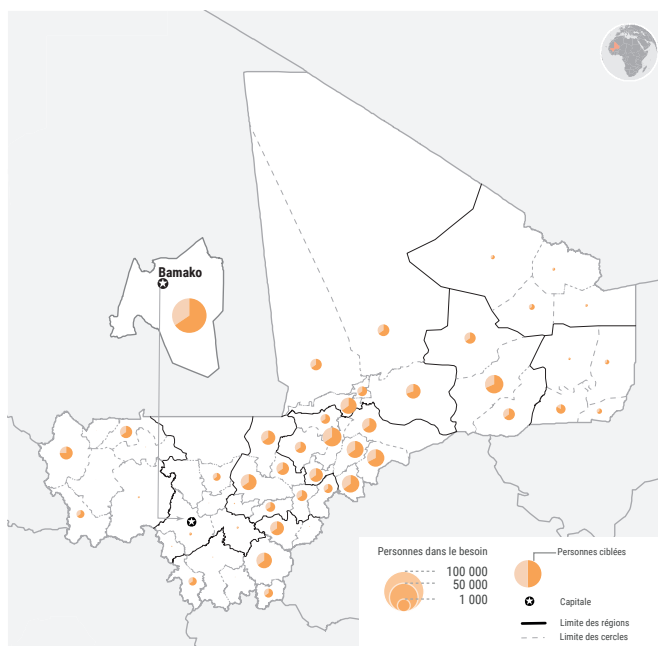
### 3.5.1 Protection générale

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>3,3M</b>	<b>2,3M</b>	<b>\$19,6M</b>



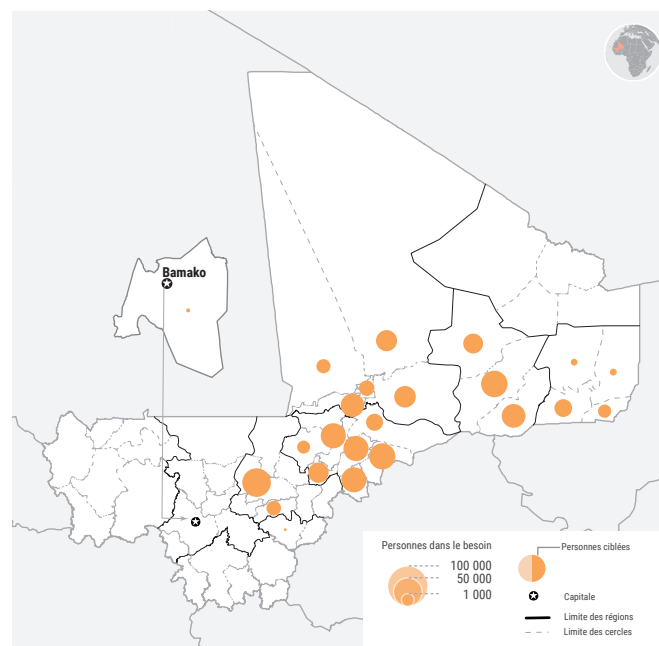
### 3.5.2 Protection de l'enfant

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>1,6M</b>	<b>1,0M</b>	<b>\$39,2M</b>



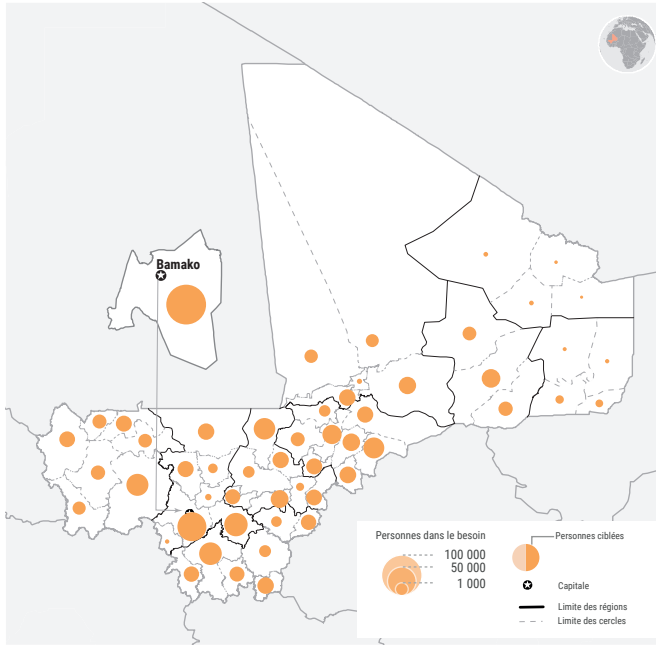
### 3.5.3 Logements, Terres, Propriété et Ressources Nat.

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>1,8M</b>	<b>1,8M</b>	<b>\$14,9M</b>



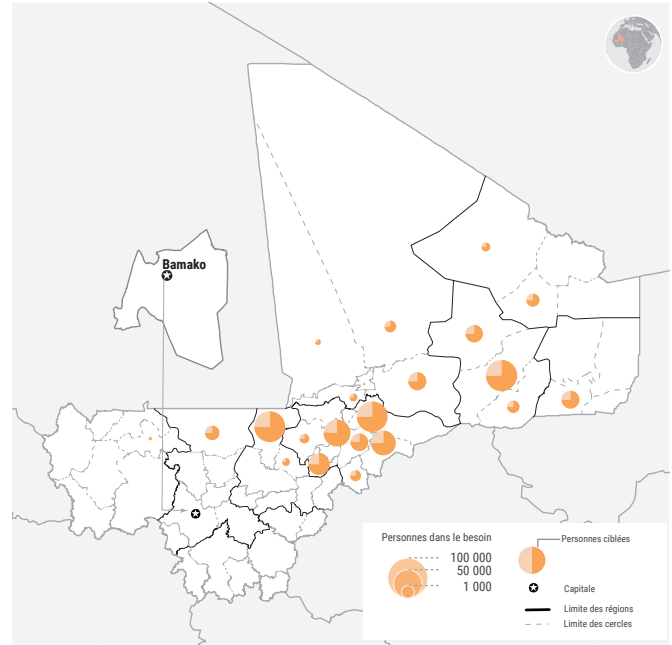
### 3.5.4 Violences Basées sur le genre

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>2M</b>	<b>2M</b>	<b>\$22,1M</b>



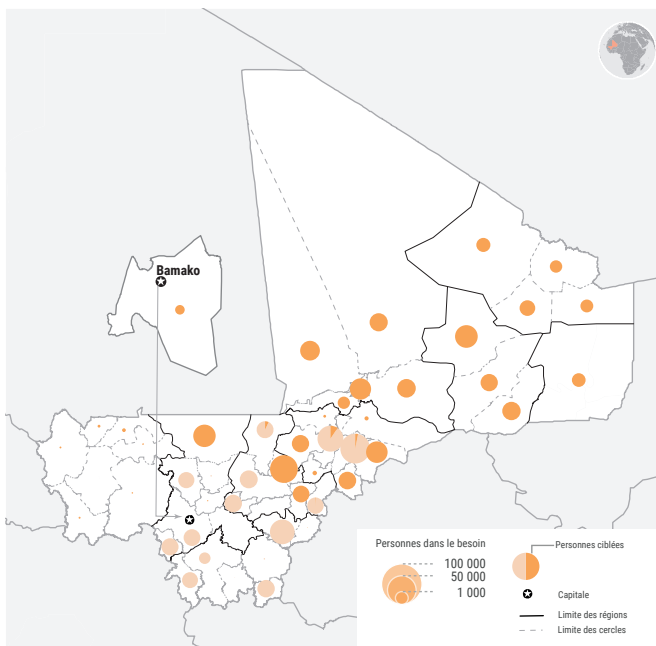
### 3.5.5 Lutte anti-mine humanitaire

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>1,7M</b>	<b>1,3M</b>	<b>\$6,5M</b>



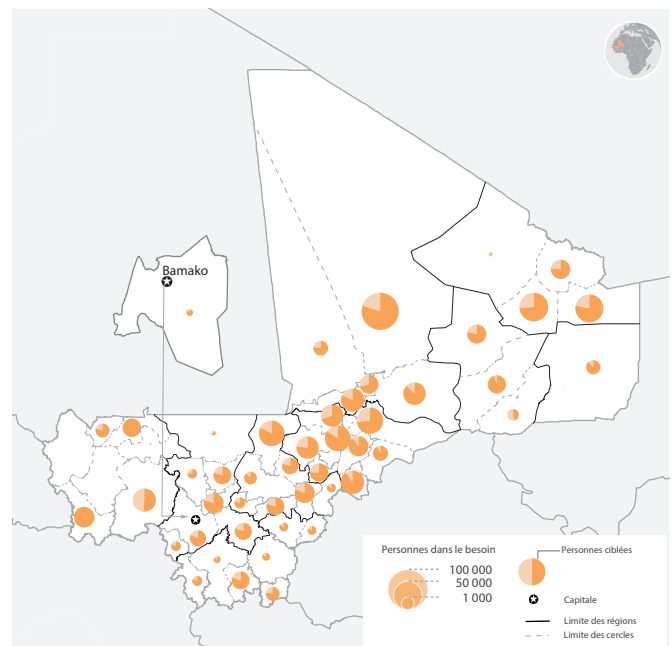
### 3.6 Santé

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>5,1M</b>	<b>2,6M</b>	<b>\$38,6M</b>



### 3.7 Sécurité alimentaire

PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FONDS REQUIS (US\$)
<b>2,3M</b>	<b>1,9M</b>	<b>\$274,49M</b>



## 3.1

**Abris et biens non alimentaires (BNA)**

PERS.DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FEMMES (%)	ENFANTS(%)	PERS.HANDICAPÉES	BUDGET REQUIS (US\$)
<b>3,1M</b>	<b>1M</b>	<b>48</b>	<b>52</b>	<b>15%</b>	<b>57,6M</b>

**Objectifs sectoriels**

**Objectif sectoriel 1** : Apporter une réponse en abris d'urgence et en abris transitionnels aux populations affectées et vulnérables les protégeant des intempéries et une adaptation aux conditions de vie.

**Objectif sectoriel 2** : Assurer que les populations affectées et vulnérables sur les sites et dans les familles d'accueil aient accès aux biens non alimentaires de base conformes aux standards.

**Objectif sectoriel 3** : Contribuer à la réhabilitation des abris et à la réduction des risques ultérieurs aux victimes des crises induites par les effets du changement climatique.

**Contexte et analyse des besoins**

Les divers chocs liés aux conflits et aux impacts des changements climatiques sont les principaux facteurs de déplacement qui engendrent des besoins cycliques en abris et biens-non alimentaires. En 2022, la tendance des déplacements est en croissance de 6,5% entre juillet et août 2022 (DTM) avec pour principales conséquences plus de 5,4 millions de personnes exposées aux intempéries principalement dans les régions de Ménaka, Mopti, Gao, Ségou, et Tombouctou. Analyse des besoins Sur 5 442 307 personnes affectées, le cluster a estimé à 3 112 952 le nombre de personnes ayant des besoins avérés en abris et en biens non-alimentaires. Cette augmentation de 30% par rapport à 2022 est révélatrice de la nature du régime des déplacements prolongés et continus et tient compte des résultats du MSNA, combinés avec les analyses sectorielles. La majorité des déplacés vivent dans des abris de fortune contre 24% dans des maisons individuelles ou en location.

**Priorisation**

La priorité se concentre aux ménages les plus vulnérables en phase de sévérité 4 à 5, tel que ressorti des enquêtes MSNA, du jugement des experts et des données secondaires, correspondant à 1 089 533 personnes. Elle intègre la dimension genre et le handicap avec une attention accrue pour la protection physique. 5% de la cible du cluster vise les personnes ayant des besoins critiques en abris transitionnels pour la réhabilitation de leurs abris.

**Stratégie de réponse**

Les interventions du cluster se feront à travers une réponse multisectorielle, complémentaire et associée aux clusters Protection, WASH, Santé et Education. Sur la base d'une analyse régulière des facteurs de risques, le cluster va systématiser des évaluations multisectorielles et des ciblage conjoints. Les interventions d'urgence seront réalisées à travers le pré-positionnement de kits harmonisés en abris et biens non alimentaires, y compris l'appui à la réhabilitation des abris, en assurant une bonne analyse de données sexospécifiques.

**Méthodologie de ciblage**

Le cluster s'assurera que le ciblage intègre les considérations AGDM (Âge, Genre, Diversité, Mobilité). Le ciblage de la vulnérabilité sera essentiel au déclenchement des interventions et contribuera à la centralité et la transversalité de la protection. Les femmes cheffes de ménages autant que des personnes âgées ou vivant avec un handicap auront une attention spéciale pendant le ciblage. Des discus-



sions en focus groupe seront promues afin d'éviter des risques de discrimination.

### Renforcement des systèmes locaux

Le cluster s'attachera à l'implication des acteurs nationaux et locaux et des services Etatiques dans les mécanismes régionaux de coordination, la prise de décisions stratégiques, le renforcement des capacités et l'accès aux informations requises pour la mobilisation et l'accès aux ressources.

### Liens avec les autres secteurs

Les réponses aux traumatismes causés par les divers chocs sur les populations résident dans la protection et l'assistance multisectorielle. Le cluster va synchroniser les synergies multisectorielles avec les clusters Protection pour réduire les risques de protection, EHA dans l'installation des abris favorisant l'accès aux points d'eau et en complémentarité avec les BNA, la Santé dans la prévention des IRA, l'Education dans la libération des écoles utilisées comme abri en hivernage par les déplacés, et le GT-LTPRN sur la sécurité d'occupation.

### Modalités Cash et transferts monétaires

La mise en œuvre de cette modalité se passera par l'évaluation des risques de protection, de sa faisabilité, et de l'étude des marchés. Ses composantes seront constituées soit à travers une assistance en Cash, soit par l'intermédiaire de coupons ou en combinaison des deux modalités. L'objectif sera de renforcer l'autonomie, la dignité des bénéficiaires, la redynamisation des marchés locaux et la valorisation des matériels locaux.

### Intégration du genre et protection transversale

En coordination avec le Réseau des Points Focaux Genre des clusters, le cluster ABNA a élaboré, en 2022, ses Engagements Minimums pour le Genre et la Protection auxquels tous les acteurs du cluster devront se référer dans leurs programmations respectives. Le cluster collaborera avec la GenCap pour renforcer ses capacités d'analyse, de programmation et de suivi, en vue de mieux refléter la dimension genre, âge et diversité dans toutes les phases de programmation humanitaire de leurs interventions. La

formation en protection transversale sera encouragée pour assurer une réponse de qualité adéquate aux besoins les plus urgents.

### Redevabilité

Le Cluster va renforcer son implication dans le cadre collectif de AAP (Accountability to Affected Population) en vue d'intégrer les perceptions des populations affectées. Cela va s'entendre à la consolidation des expériences acquises à travers les mécanismes de plaintes et la "Ligne Bleue" du HCR, pour asseoir un mécanisme crédible de feedbacks/plaintes/réponses au bénéfice des populations affectées.

### Lien avec les acteurs de développement

Le cluster va favoriser l'accompagnement du Nexus dans le cadre des solutions durables en collaboration avec le gouvernement et les acteurs de développement. L'approche reposera sur des évaluations et des analyses approfondies des capacités en termes d'infrastructures sociocommunitaires existantes, des services sociaux de base et des ressources naturelles sous la direction et orientation du gouvernement, en vue de garantir une solidité technique aux programmes humanitaire-développement.

### Coordination

La coordination sera renforcée avec les réunions bimensuelles ainsi que les réunions périodiques du SAG permettant de générer des informations et données portant sur les gaps ; et recommander des mesures de repositionnement nécessaires au niveau des coordinations régionales. Ainsi, une analyse d'impact des interventions sera effectuée trimestriellement pour apprécier les lacunes et besoins et l'état de couverture des objectifs.

### Coûts de la réponse

Le budget s'élève à USD 57,6 M. Ce coût est déterminé sur la base des coûts moyens par type d'activité par secteur et région ; et pour les BNA par l'analyse transversale et l'actualisation des coûts et budgets des projets financés en 2021 et 2022, et autres projets similaires financés par des bailleurs bilatéraux. Ce coût intègre les contraintes logistiques, sécuritaires et opérationnelles dans les régions ciblées.

### Suivi de la réponse

Le cluster assurera le suivi des interventions à travers les matrices 3/5W mensuelles, y compris la matrice d'analyse multisectorielle conjointement développée avec EHA (Matrice Abris/BNA/EHA) pour le suivi régulier des indicateurs.

### Changements principaux en comparaison avec les années précédentes

Augmentation du 30% du PiN 2023 par rapport au PiN 2022. Cette augmentation est révélatrice de la nature

du régime des déplacements prolongés et continus et tient compte des résultats du MSNA, combinés avec les analyses sectorielles effectuées suites aux nouveaux déplacements en 2022. Augmentation du budget comparé à 2022, notamment en raison de l'harmonisation des kits standards et paquets d'activités en abris et biens non-alimentaires, ainsi que des recommandations issues des ateliers du Cluster pour la prise en compte des articles supplémentaires dans les paquets des kits ABNA.

### Objectifs, indicateurs et cibles/AME

OBJECTIFS	INDICATEURS	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	
<b>Objectif stratégique 1</b>	<b>Sauver et préserver la vie et la dignité des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise à travers une assistance d'urgence multisectorielle et agile adressant leurs besoins vitaux et de survie avec une attention particulière aux personnes âgées, handicapées, les enfants et les survivants de VBG</b>	<b>3,6M</b>	<b>2,5M</b>	
<b>Objectif spécifique 1.3</b>	Fournir une assistance multisectorielle rapide à au moins 80% des PDI, rapatriés et retournés en situation d'urgence dans les cercles prioritaires	552k	550k	
Objectif sectoriel 1	Apporter une réponse en abris d'urgence et biens non-alimentaires aux populations dans le besoin	# de personnes déplacées forcées ciblées ayant reçu une assistance synchronisée en BNA	550k	496k
		# de personnes déplacées forcées ciblées ayant reçu une assistance synchronisée en abri d'urgence	420k	337k
<b>Objectif stratégique 2</b>	<b>Protection, services sociaux de base et conditions de vies : Assurer un accès minimum et équitable aux services sociaux de base et conditions de vie des personnes à travers une assistance multisectorielle intégrée, digne, localisée et adaptée à leurs besoins fournis à temps et dans un environnement plus favorable de protection</b>	<b>5,2M</b>	<b>3,2M</b>	
<b>Objectif spécifique 2.3</b>	Offrir un paquet intégré des services d'accès à l'abri et biens non-alimentaires, à l'eau potable, à l'hygiène, à la santé et la scolarité à au moins 70% des personnes non déplacées les plus vulnérables	3,6M	2,2M	
Objectif sectoriel 2	Elargir l'assistance des abris dignes aux groupes vulnérables en leur facilitant l'accès aux services de base	Nombre des abris transitionnels construits ou réhabilités à proximité des services de base	90k	60k
		Nombre de Personnes handicapées physiques ou à mobilité réduite ayant reçu des Kits BNA	50k	25k

OBJECTIFS	INDICATEURS	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	
<b>Objectif stratégique 3</b>	<b>« Préparation aux urgences » et résilience : Renforcer la préparation aux urgences des ménages vulnérables exposés ou affectés par des chocs dans les zones de crise, en promouvant la résilience et la mise en œuvre des solutions durables</b>	<b>2,8M</b>	<b>1,8M</b>	
<b>Objectif spécifique 3.4</b>	Renforcer les moyens de subsistance d'au moins 80% des PDI et au moins 50% des personnes vulnérables non déplacés dans les cercles prioritaires pour assurer la protection et la réhabilitation de leurs moyens de production	2,2M	1,3M	
<b>Objectif sectoriel 3</b>	Contribuer à la reconstruction et à la réduction des risques ultérieurs aux victimes des crises induites par l'effet du changement climatique	Nombre de ménages ciblés touchés par la crise induite par l'effet du changement climatique recevant une aide en abris et BNA	1,0M	1,0M

## 3.2 Eau, hygiène et assainissement (EHA)



PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FEMMES (%)	ENFANTS (%)	PERS. HANDICAPÉES	BUDGET REQUIS (US\$)
3,2M	2,2M	50,1	49,9	15%	51,9M

### Objectifs sectoriels

**Objectif sectoriel 1** : Apporter une assistance EHA d'urgence aux populations vulnérables, dans les zones affectées par les différentes crises tant au niveau communautaire, des structures sanitaires et au niveau des écoles, ceci de façon coordonnée, intégrée et adaptée à leur vulnérabilité

**Objectif sectoriel 2** : Améliorer l'accès des populations, y compris les déplacés, rapatriés et retournés, aux infrastructures et services EHA de façon durable, prenant en compte les risques de protection et leur implication, dans les zones vulnérables ciblées tant au niveau communautaire, des structures sanitaires et des écoles

**Objectif sectoriel 3** : Renforcer les capacités de réponse aux chocs des acteurs locaux et de gestion pérenne des services et infrastructures EHA

### Contexte et analyse des besoins

L'analyse des indicateurs de besoins sectoriels EHA ressort une légère amélioration par rapport à l'année 2021. En effet, selon l'enquête MSNA 2022 de REACH, 18,56% des ménages (PDI et PND) n'ont pas accès à une source d'eau améliorée (contre 21,6% en 2021) pendant que 12,30% des ménages n'ont pas accès à des latrines publiques ou privées et pratiquent la défécation à l'air libre contre 20% en 2021. Aussi, le contexte COVID-19 est nettement favorable cette année, ce qui a permis de recentrer de recentrer la

base des estimations à Bamako sur la commune 6 accueillant les PDI en lieu et place de l'ensemble du District qui était l'épicentre de la pandémie covid-19 les années antérieures. Cependant, 16,69% des ménages ne disposent pas de suffisamment d'eau potable contre 13,3% en 2021, d'où une dégradation par rapport à la quantité d'eau mobilisée. Cette situation s'est globalement traduite par une baisse de personnes dans le besoin d'assistance humanitaire EHA de 14% passant de 3,7M en 2022 à 3,2M en 2023. 30 cercles ont des niveaux de sévérité compris entre 3 et 5. Deux cercles de la région de Ménaka classés au niveau de sévérité 5 (Inékar et Anderamboukane), 10 cercles en phase 4 (Bourem, Abeibara, Tessalit, Tin Essako, Goudam, Gourma Rharous, San, Tominian, Nara et Yorosso et 18 cercles sont classés en phase 3.

Priorisation Une sélection d'indicateurs (ménages) capturant les besoins humanitaires en matière de EHA et l'établissement de seuils de sévérité pour chacun de ces indicateurs, sur une échelle de 1 à 5 a été validé. Grâce à une base de données collectée au niveau des ménages (MSNA 2022), la priorisation des besoins a été faite en se concentrant uniquement sur les zones particulièrement affectées par les différentes crises (les cercles des régions du nord et du centre, ceux de Yorosso et Koutiala à Sikasso, Diema et Nioro à Kayes et Nara à Koulikoro) puis en appliquant une pondération basée sur le niveau d'insécurité des différents cercles sélectionnés, la méthodologie A du JIAF a été appliquée et un score de sévérité EHA de 1 à 5 a été attribué à chaque ménage.

## Stratégie de réponse

La réponse sectorielle est articulée autour de 3 axes d'intervention : la réponse EHA d'urgence aux personnes vulnérables en situation d'urgence, y compris celles âgées et en situation de handicap, de façon intégrée et adaptée à leur vulnérabilité ; l'amélioration de l'accès équitable et durable des différentes couches de la population aux infrastructures et services EHA dans les zones cibles à travers une approche sensible au genre et centrée sur leur vulnérabilité ; le renforcement des capacités de réponse aux chocs des acteurs locaux et leur gestion pérenne des services et infrastructures EHA. Le cluster EHA portera une attention particulière au respect des engagements minimum EHA en matière de protection et de dignité des personnes affectées.

## Méthodologie de ciblage

Sur la base de la priorisation décrit au point 3, les PIN ont été classés par niveau de sévérité de 1 (minimal) à 5 (catastrophique). Ceux ayant un score entre 3 et 5 sont considérés dans le besoin et ceux comptabilisant 4 ou 5 font face à des besoins aigus. Les résultats sont de 3,2M de personnes dans le besoin (PIN global) dont 336 150 sont en besoin aigu (sévérités 4 et 5). Ensuite, sur la base de la capacité opérationnelle des membres du cluster et le niveau de mobilisation de ressources des dernières années, le cluster EHA cible 70% des personnes dans le besoin, 2,2M de personnes pour l'année 2023.

## Renforcement des systèmes locaux

Les ONG nationales/locales participent à l'ensemble des processus décisionnaires du Cluster WASH à travers leur participation en parité avec les ONGI au sein du comité d'orientation stratégique (COS) du cluster mais également en tant Co-Facilitatrices des groupes sectoriels WASH en régions (GARDL à Ménaka, IMADEL pour Mopti et Ségou, TASSAGHT à Gao). Un partenariat est systématiquement élaboré avec les agences UN et ONGI pour la mise en œuvre de la réponse EHA. Au total, 48 partenaires locaux (dont 22 ONG nationales et 26 services techniques de l'État) collaborent activement avec 21 autres organisations (dont l'UNICEF) dans la réponse aux besoins EHA. Au niveau étatique, le Co-lead du cluster

national est assuré par la DNH et les services techniques étatiques assurent le leadership des groupes sectoriels en régions. Le cluster EHA poursuivra le processus de renforcement de capacités de ces différents acteurs locaux y compris pour plus d'accès directs aux financements ainsi que la redynamisation et la mise en place des systèmes communautaires de gestion des infrastructures.

## Liens avec les autres secteurs

Les interventions EHA contribuent à maximiser l'impact des réponses des autres secteurs. Dans un contexte d'épidémies, la complémentarité avec le secteur santé sera renforcée en vue de la prévention et du contrôle des infections (PCI). En complémentarité avec le secteur nutrition, le cluster EHA cible tous les cas MAS des régions du nord et du centre avec un paquet minimum WASH in Nut. La prise en compte des besoins EHA dans les écoles et espaces amis des enfants En relation avec le secteur Education dont il existe un comité conjoint WaSH in Schools. La collaboration sera renforcée sur la promotion de l'approche Cash avec la sécurité alimentaire mais également avec la promotion des ouvrages de retenue d'eau pour la régénération du pâturage et la recharge de la nappe ainsi que la mobilisation de l'eau à des fins agricoles (maraichage). La dynamique sera poursuivie avec le secteur abris/BNA pour une réponse plus efficace et mieux coordonnée face aux inondations mais également avec la mise en place d'un mécanisme conjoint de coordination comme à Ménaka.

## Modalités Cash et transferts monétaires

Le cluster EHA encourage les partenaires dans l'utilisation des transferts monétaires dans les réponses du secteur notamment la modalité cash pour 50% des kits d'hygiène et prioritairement ceux de l'hygiène menstruelle là où les conditions en termes de marché et de sécurité sont réunies. Aussi, l'utilisation de coupons pour l'accès à l'eau des personnes vulnérables notamment dans les zones où le service est payant reste une possibilité. Le cluster EHA prévoit de développer un guide technique et des outils propres au secteur EHA ainsi qu'un renforcement des capacités des partenaires.

## Intégration du genre et protection transversale

Le cluster EHA met actuellement en œuvre cinq engagements minimum pour assurer la sécurité et la dignité des personnes affectées dans les interventions d'urgence : consulter séparément les filles, les garçons, les femmes et les hommes, y compris les personnes âgées et les personnes handicapées à tous les stades du projet (emplacement et conception) pour un accès sûr et approprié aux infrastructures EHA ; Analyser et prendre en compte la division des tâches et les besoins différenciés des femmes, des hommes, des filles et des garçons ; Encourager une représentation égale des femmes et des hommes au sein des comités ; Séparer par sexe les blocs de douches et latrines grâce à un pictogramme, et à des distances raisonnables. Verrouiller les portes de l'intérieur pour assurer une meilleure intimité en particulier pour les femmes ; Répondre aux besoins spécifiques en hygiène intime des filles et des femmes menstruées.

## Redevabilité

Le cluster s'assurera que les bénéficiaires de l'assistance reçoivent des informations sur l'accès aux installations EHA et aient accès aux différents canaux de communication, que les femmes et les hommes de différents groupes d'âge soient interrogés sur leur satisfaction des interventions EHA.

Lien avec les acteurs de développement L'approche Nexus que promeut le cluster EHA sera le cadre approprié pour renforcer le lien avec les acteurs de développement. Le cluster EHA poursuivra le plaidoyer en vue de la prise en compte des questions humanitaires dans les stratégies et politiques nationales du secteur Eau et Assainissement. Une Stratégie Nationale EHA-Nutrition a été lancée en septembre 2022 et un groupe technique EHA-nutrition regroupe tous les acteurs EHA-nutrition de l'urgence et du développement.

## Coordination

Le Lead du cluster EHA est assuré par l'UNICEF au niveau national, le Co-Lead par la Direction Nationale de l'Hydraulique. L'ONG SI assure le rôle de Co-Facil-

itateur. Les réunions de coordination se tiendront de façon mensuelle au niveau national et en régions et les points de plaidoyer identifiés sont systématiquement remontés et partagés. Le processus d'harmonisation des outils de coordination se poursuivra avec les groupes sectoriels en région ainsi que la mise en place des ONG Co-facilitatrices et le cluster dispose d'un Comité d'Orientation Stratégique et des groupes de travail techniques mis en place au besoin. Une matrice de suivi des besoins et des gaps sera initiée afin d'orienter les partenaires vers les sites prioritaires. L'évaluation des performances du cluster sera également menée en 2023.

## Coûts de la réponse

Le cluster EHA a utilisé l'approche Activity Based Costing où les coûts unitaires ont été calculés pour chaque activité (par région puis au niveau national) à travers la description des inducteurs des coûts, la définition des unités de mesure, la conception d'un outil de collecte des coûts des activités, la divulgation de l'outil et la collecte des coûts auprès des partenaires, l'analyse des données recueillies et le calcul du coût unitaire moyen, l'élaboration du référentiel des coûts unitaires. Ensuite, le coût unitaire par volet (eau / assainissement / hygiène) a été calculé sur la base d'une pondération du nombre de bénéficiaires ciblées par les différentes activités. Le coût unitaire moyen est de 23,06 dollars/personne. Les coûts par domaine sont de 27,46 dollars par personne pour l'accès à l'eau potable, 49 dollars par personne pour l'assainissement et 6,89 dollars par personne pour l'hygiène. Le budget du HRP 2023 pour le secteur EHA est estimé à 52M soit une légère baisse de 7% par rapport à 2022 qui se justifie par une amélioration des différents indicateurs ainsi qu'une situation favorable avec la COVID-19 où le secteur joue un rôle de première ligne dans la réponse.

## Suivi de la réponse

La matrice 5W du cluster sera utilisée pour la collecte et l'analyse des réalisations des partenaires de façon mensuelle, permettant ainsi de monitorer les indicateurs liés aux activités et objectifs du cluster dans le HRP. Le suivi bilatéral des financements du secteur sera également poursuivi en tenant compte du processus ABC tout en poursuivant le plaidoyer pour

le reporting dans FTS. Le personnel EHA de l'UNICEF appuiera les directions régionales de l'hydraulique dans la coordination des groupes sectoriels et le monitoring des activités sectorielles.

### Changements principaux en comparaison avec les années précédentes

Grâce à une base de données collectée au niveau des ménages (MSNA 2022), la priorisation des besoins a été faite en se concentrant sur les zones particulièrement affectées par les différentes crises (cercles du nord et du centre, ceux de Yorosso et Koutiala à Sikasso, Diema et Nioro à Kayes et Nara à Koulikoro) puis en appliquant une pondération basée sur le niveau d'insécurité des différents cercles sélectionnés, la

méthodologie A du JIAF a été appliquée et un score de sévérité EHA de 1 à 5 a été attribué à chaque ménage. Ceux ayant un score entre 3 et 5 sont considérés dans le besoin et ceux comptabilisant 4 ou 5 font face à des besoins aigus.

Sur la base de la capacité opérationnelle des membres du cluster et le niveau de mobilisation de ressources des dernières années, le Cluster EHA cible 70% des personnes dans le besoin.

Le budget du secteur a été évalué via l'approche Activity/Unit Based Costing où les coûts unitaires ont été déterminés de façon participative pour chaque activité par région puis au niveau national.

### Objectifs, indicateurs et cibles

	OBJECTIFS	INDICATEURS	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
<b>Objectif stratégique 1</b>	<b>Sauver et préserver la vie et la dignité des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise à travers une assistance d'urgence multisectorielle et agile adressant leurs besoins vitaux et de survie avec une attention particulière aux personnes âgées, handicapées, les enfants et les survivants de VBG</b>		<b>3,6M</b>	<b>2,5M</b>
<b>Objectif spécifique 1.1</b>	Assurer une prise en charge d'au moins 75% des enfants de moins de 5 ans, et des FEFA affectés par la malnutrition aiguë à travers l'assistance nutritionnelle d'urgence		1M	515K
<b>Objectif spécifique 1.2</b>	Fournir un paquet d'assistance multisectorielle d'urgence à au moins 70% personnes non déplacées dans le besoin les plus vulnérables y compris celles à besoins spécifiques parmi les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les PVVHI, etc.		2,5M	1,7M
<b>Objectif spécifique 1.3</b>	Fournir une assistance multisectorielle rapide à au moins 80% des PDI, rapatriés et retournés en situation d'urgence dans les cercles prioritaires		1M	551K
<b>Objectif sectoriel 1</b>	Apporter une assistance EHA d'urgence aux populations vulnérables dans les zones affectées par les différentes crises tant au niveau communautaire que des structures sanitaires et scolaires de façon coordonnée, intégrée et adaptée à leur vulnérabilité..	Pourcentage de personnes situation d'urgence ayant bénéficié d'une assistance coordonnée EHA	100%	100%
<b>Objectif spécifique 2</b>	<b>Protection, services sociaux de base et conditions de vies : Assurer un accès minimum et équitable aux services sociaux de base et conditions de vie des personnes à travers une assistance multisectorielle intégrée, digne, localisée et adaptée à leurs besoins fournis à temps et dans un environnement plus favorable de protection</b>		<b>5,2M</b>	<b>3,2M</b>
<b>Objectif spécifique 2.2</b>	Assurer que 100% des interventions mises en place sont sensibles à la protection en promouvant la localisation, et en renforçant le système de redevabilité dans les cercles prioritaires.		5,2M	3,2M

	OBJECTIFS	INDICATEURS	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
<b>Objectif spécifique 2.3</b>	Offrir un paquet intégré des services d'accès à l'abri et biens non-alimentaires, à l'eau potable, à l'hygiène, à la santé et la scolarité à au moins 70% des personnes non déplacées les plus vulnérables		3,6M	2,2M
<b>Objectif spécifique 2.4</b>	Offrir un paquet intégré des services d'accès à l'abri et biens non-alimentaires, à l'eau potable, à l'hygiène, à la santé et la scolarité à au moins 90% des PDI, rapatriés, retournés et refugies		700K	671K
<b>Objectif sectoriel 2</b>	Améliorer l'accès des populations, y compris les personnes déplacées, rapatriées et retournées, aux infrastructures et services EHA de façon durable, prenant en compte les risques de protection et leur implication dans les zones vulnérables ciblées tant au niveau communautaire que des structures sanitaires et scolaires.	Nombre de personnes vulnérables ventilé par sexe et par âge ayant un accès durable à une source d'eau améliorée adaptée à leur vulnérabilité avec un temps de puisage inférieur à 30 min.	1M	750k
		Pourcentage de personnes vulnérables ayant accès à des services d'assainissement de base.	100%	100%
		Nombre de personnes désagrégé par sexe et âge ayant bénéficié des activités de promotion à l'hygiène et de mobilisation communautaire	3,6M	2,2M
		Pourcentage d'interventions EHA qui incluent la prise en compte des risques de protection et l'implication des bénéficiaires (consultation, satisfaction)	100%	80%
<b>Objectif stratégique 3</b>	<b>« Préparation aux urgences » et résilience : Renforcer la préparation aux urgences des ménages vulnérables exposés ou affectés par des chocs dans les zones de crise, en promouvant la résilience et la mise en œuvre des solutions durables</b>		<b>2,8M</b>	<b>1,8M</b>
<b>Objectif spécifique 3.1</b>	Assurer que 70% des personnes affectées dans les zones de crises bénéficient de service de renforcement de capacités et d'un système institutionnalisé de préparation communautaire, de surveillance, de réseaux et d'alerte précoce.		2M	1,3M
<b>Objectif sectoriel 3</b>	Renforcer les capacités de réponse aux chocs des acteurs locaux et de gestion pérenne des services et infrastructures EHA.	Pourcentage d'infrastructures EHA bénéficiant d'une instance de gestion fonctionnelle.	100%	100%



## 3.3 Education



PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FEMMES (%)	ENFANTS (%)	PERS. HANDICAPÉES	BUDGET REQUIS (US\$)
3,9M	2,8M	50,1	49,9	15%	96,3M

### Objectif sectoriel

**Objectif sectoriel 1** : Fournir une réponse rapide multisectorielle visant à assurer le bien-être cognitif, physique et émotionnel des enfants affectés par les mouvements de populations dû à la résurgence de l'insécurité.

**Objectif sectoriel 2** : Promouvoir l'accès équitable à une offre éducative inclusive et de qualité dans un environnement protecteur.

**Objectif sectoriel 3** : Offrir une éducation de qualité aux enfants déscolarisés/non scolarisés dans les régions affectées par une situation de crise.

**Objectif sectoriel 4** : Renforcer les capacités de résilience du système éducatif (formation des acteurs de l'éducation sur la cohésion sociale, la culture de la paix, la réduction des risques des catastrophes...).

### Contexte et analyse des besoins

Depuis plusieurs années, le Mali présente d'importantes vulnérabilités en termes d'accès à l'éducation (entre les années scolaires 2016-2017 et 2020-2021, le Taux Brut de Scolarisation est passé de 72% à 79% avec une variation de 78% à 81% pour les garçons et de 66% à 76% pour les filles). Le Taux d'Achèvement scolaire est passé de 48% à 52% pour la même période, soit un gain de 4% d'enfants maintenus dans le système éducatif. D'autre part, une enquête/étude sur les enfants hors de l'école (OOSC) conduite par l'UNICEF en 2020 révèle que plus de 2 millions d'enfants seraient encore hors système éducatif. Cette situation est exacerbée par des attaques contre l'éducation dans les régions du nord et du centre avec une extension constatée vers les

régions du sud : Ségou, Koulikoro et Sikasso qui jadis étaient épargnées. L'école classique est devenue une cible des groupes armés occasionnant la fermeture de 1 766 sur un total de 8 666 écoles, soit 20% d'écoles non fonctionnelles à ce jour affectant 587 400 enfants et 11 748 enseignants (source : Rapport de juin 2022 du cluster Education du Mali). Les enfants sont privés d'éducation, un droit fondamental, les exposant ainsi à toutes formes de violences.

- L'afflux des personnes déplacées, dont les enfants en âge scolaire, exerce une pression sur les infrastructures et le personnel enseignant des communautés d'accueil, cela nécessite un renforcement des capacités des espaces d'apprentissage et la mobilisation d'enseignants supplémentaires ;
- Les attaques contre l'éducation et l'occupation des espaces éducatifs par les groupes armés interrompent la continuité de l'éducation, ce qui impose un développement d'offres alternatives dans des espaces sûrs et protecteurs ;
- Squatte des lieux publics notamment occupations des établissements scolaires par les personnes déplacées (à la suite de l'insécurité ou les inondations) avec ses conséquences notamment la rupture des activités éducatives, destruction des immobiliers, vétusté des murs, portes et fenêtres. En termes de besoin, il est essentiel de libérer les écoles et les remettre en l'état pour faciliter la reprise des activités éducatives ;
- Le traumatisme causé par les violences et attaques contre l'éducation avec une atteinte au bien-être psychologique des enfants et des

enseignants nécessite un soutien psychosocial adéquat afin de permettre aux enfants et aux enseignants de rétablir.

### Priorités sectorielles

- Fournir une réponse rapide en faveur des enfants déplacés et des communautés qui accueillent les familles déplacées à travers la mise en place d'espaces temporaires d'apprentissages sûrs et protecteurs ;
- Soutenir les communautés pour la réouverture des écoles tout en appuyant le développement d'offres alternatives adaptées aux besoins des enfants ;
- Contribuer à améliorer les environnements d'apprentissage afin de les rendre sûrs et protecteurs (EAE, EHA, etc.) ;
- S'assurer que les élèves et enseignants vivants dans les zones de crises bénéficient d'un soutien psychosocial et la santé mentale avec un accompagnement adapté ;
- Sensibiliser les élèves et enseignants sur les notions de la paix, de cohésion sociale et le vivre ensemble ;
- Contribuer à renforcer l'accès à l'éducation et le maintien des élèves dans les établissements scolaires dans les zones affectées en assurant l'alimentation scolaire ;
- Accompagner les communautés et écoles à mettre en place des mécanismes de préparation et de réponses aux risques ;
- Une attention particulière sera mise sur les enfants avec des besoins spécifiques notamment les filles, les réfugiés, les enfants en situation de handicap, survivants de VBG pour assurer la cohésion avec la stratégie de réponse.

### Stratégie de réponse

Le cluster Education orientera ses actions pour pouvoir fournir une première réponse d'urgence multisectorielle en faveur des enfants de ménages PDI de 3 à 17 ans, et ceux de la communauté hôte affectés par le mouvement des populations afin d'assurer leur bien-être cognitif et physique, avec

une attention particulière aux filles, aux handicapées, réfugiés et survivants de VBG vivant dans les zones humanitaires.

Le cluster visera à améliorer les conditions d'apprentissage et à fournir l'accès à des offres éducatives diversifiées, formelles ou informelles, dans un environnement protecteur pour les filles et garçons de 3 à 17 ans non-scolarisés et/ou déscolarisés dû fait des crises sécuritaires, sanitaires et catastrophes naturelles.

Assurer un accès minimum, équitable et de qualité à des offres d'éducation de base et des conditions de vie meilleures aux personnes affectées à travers une assistance multisectorielle intégrée, digne, localisée et adaptée à leurs besoins, fournie à temps et dans un environnement plus favorable de protection. Ces offres incluent l'éducation à distance, notamment à travers la radio, le soutien à l'alimentation scolaire afin de favoriser l'accès et le maintien à l'éducation se fera par l'accompagnement du Centre National des Cantines Scolaires à fournir des repas aux enfants de 7 à 12 ans inscrits dans l'enseignement fondamental 1.

Renforcer la préparation aux urgences des communautés/écoles vulnérables exposées ou affectées par des menaces et attaques contre l'éducation et autres crises, en promouvant la résilience et la mise en œuvre de solutions durables : la stratégie inclut le soutien au dialogue et à la mobilisation communautaire pour la réouverture des écoles fermées à cause de l'insécurité. La promotion de l'éducation à la paix, le soutien psychosocial, la cohésion sociale et la prévention et réduction des risques de conflits et catastrophes passera par la formation des enseignants, des élèves et des communautés.

### Méthodologie de ciblage

La méthodologie de ciblage se base sur deux indicateurs clés notamment :

1. Le niveau de fréquentation des élèves vivant dans les cercles touchés par l'insécurité en 2021-2022, les ménages déclarant craindre pour leur sécurité et au moins 20% d'écoles non fonctionnelles et l'existence de latrines et accessible aux enfants en situation de handicap (sévérité 4) ;
2. Le pourcentage des écoles

non fonctionnelle et/ou fermées à cause des attaques contre l'éducation avec 10 à 20% des écoles non fonctionnelles (sévérité 3).

Le calcul du PIN se focalise sur les enfants (3 à 17 ans) dans le besoin aigü, qui correspond aux enfants se trouvant dans les niveaux de sévérité 3 et 4. Le cluster a décidé de considérer 70% de ce PIN comme la cible.

### Renforcement des systèmes locaux

Renforcer et soutenir les CGS sur les notions de la gestion et le suivi du fonctionnement des écoles ; Former les acteurs de l'éducation sur les notions de l'urgence et leur rôle dans les situations de crises ; Renforcement des capacités des acteurs de la société civile y compris les ONG nationales sur les notions de l'urgence et leur faciliter l'accès aux financements. Encourager les consortiums mixtes ONGI et ONGN pour un échange d'expérience et le renforcement des capacités locales.

### Liens avec les autres secteurs

Le cluster Education collaborera avec les clusters EHA et protection à travers l'accès aux points d'eau et latrines séparées en milieu scolaire. Les acteurs de la protection seront impliqués dans les activités de prévention, réduction et réponse aux risques de conflits et catastrophes naturelles. La collaboration avec les mécanismes de protection se poursuivra pour un suivi des attaques contre l'éducation, des fermetures et occupations des écoles (MRM). La collaboration avec le cluster Abris et BNA sera renforcée pour assurer la libération des espaces éducatifs occupés par les personnes déplacées et leur remise en état.

### Modalités Cash et transferts monétaires

Le cluster encourage les partenaires à utiliser la modalité cash dans leurs réponses dans le contexte de crises, cette modalité pourrait avoir un impact non négligeable sur le niveau économique des ménages. Il se trouve qu'il n'y a pas beaucoup d'évidences, d'où la nécessité d'une analyse des risques et le partage d'expérience. Toutefois, d'après les données de la MSNA menée par REACH, parmi les ménages ayant mentionné le fait d'avoir accès à l'éducation pour les enfants de ma famille dans le top 3 de leur

besoin (25%), 51% souhaiteraient une réponse en provision direct de bien, comme plus de constructions d'établissements scolaires ou une provision de matériels scolaires, et 47% disent préférer une réponse en cash pour pouvoir payer l'éducation ou pour pouvoir acheter du matériel scolaire.

### Intégration du genre et Protection transversale

Le cluster éducation collaborera avec les sous-clusters protection de l'enfant, VBG et GTLAHM à travers la formation des enseignant(e)s sur les VBG et les actions contre les mines dans les écoles et dans les communautés pouvant promouvoir une " approche préventive". Les activités d'appui psychosocial et de réduction de risques de conflits et catastrophe se feront en collaboration avec les acteurs de la protection (Comités Locaux de Protection de l'Enfant) pour renforcer le lien entre l'école, les CLPE et les communautés.

### Redevabilité

La participation et mobilisation communautaire est au centre des interventions du cluster. Les communautés participent activement à tout le cycle de planification, y compris le suivi et évaluations des interventions. Des mécanismes de plaintes/retours sur les interventions seront mis en place pour recueillir l'avis des bénéficiaires et permettre de corriger/ adapter la réponse.

### Lien avec les acteurs de développement

L'approche nexus est un élément important de la stratégie, qui passe notamment par une collaboration étroite avec les acteurs de développement et un soutien multiforme au ministère de l'éducation et ses services déconcentrés (AE et CAP). Pour y parvenir, le cluster va renforcer le lien entre le GD et le cluster au niveau national, et recommander aux GTE de faire pareil en produisant des rapports consolidés H et D. L'harmonisation des outils de collectes, traitements et analyse des données.

### Coordination

La coordination nationale continuera à : - appuyer les coordinations au niveau des régions, y compris les activités des groupes écoles sûres ; - Le renforcement de la collecte, le traitement et l'analyse des données

de situations, besoins et réponse ; - L'harmonisation des approches et la production des évidences, la production de guides d'intervention pour le Mali.

### Coûts de la réponse

Le budget du cluster pour la réponse en 2023 est estimé à \$110M, une augmentation de près de \$50M par rapport à 2022. Ceci est dû à : - l'augmentation des chiffres dû à la dégradation de la situation humanitaire et au changement de la méthodologie (à la différence de l'année dernière où on avait considéré la sévérité 4 pour les différents calculs, cette année après consultations avec les membres du cluster Education, il a été décidé de considérer les sévérité 3 et 4 pour les différents calculs).

### Suivi de la réponse

Le suivi se fera à travers l'outil ECMT (Education Cluster Monitoring Tool), les MSA (multisectorielle need assessment) et les évaluations conjointes sectorielles, afin d'identifier les gaps et les besoins du secteur, en particulier dans les zones d'urgence.

### Changements principaux en comparaison avec les années précédentes

L'approche utilisée pour le calcul de la sévérité et du NPB dans le cadre du HRP 2023 est basée

sur le croisement entre les données MSNA 2021 et JENA 2022.

Le rapport JENA alerte sur la problématique liée à l'accès des enfants aux installations sanitaires adaptées aux besoins spécifiques des enfants en particulier les filles adolescentes et les personnes en situation de handicap.

L'indisponibilité/insuffisance des infrastructures sanitaires dans les écoles expose les enfants aux maladies, aux abus, et à la déscolarisation des groupes spécifiques, notamment les filles adolescentes. Pour une meilleure prise en compte des besoins, le cluster Education a opté pour un croisement entre ces deux sources de données en plus des statistiques sur la fonctionnalité des écoles.

Le changement se situe aussi au niveau des groupes de populations à prendre en compte dans le Plan de réponse humanitaire. Contrairement au HRP 2022, pour le HRP 2023, tenant compte du fait que la collecte MSNA 2022 n'étant pas administrée auprès des catégories de populations retournées et rapatriées, l'éducation va considérer deux groupes de population, les PND (personnes non déplacées) et les PDI (déplacées internes). Les autres catégories de populations seront prises en compte dans la réponse multisectorielle.

## Objectifs, indicateurs et cibles

OBJECTIFS	INDICATEURS	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
<b>Objectif stratégique 1</b>	<b>Sauver et préserver la vie et la dignité des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise à travers une assistance d'urgence multisectorielle et agile adressant leurs besoins vitaux et de survie avec une attention particulière aux personnes âgées, handicapées, les enfants et les survivants de VBG</b>	<b>3,6M</b>	<b>2,5M</b>
<b>Objectif spécifique 1.2</b>	Fournir un paquet d'assistance multisectorielle d'urgence à au moins 70% personnes non déplacées dans le besoin les plus vulnérables y compris celles à besoins spécifiques parmi les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les PVVHI, etc.	2,5M	1,7M
	Nombre d'enseignants/de filles et garçons (3 à 17 ans) affectés par la crise ayant bénéficié de fournitures ou de mobiliers scolaires (kit)	3M	2,7M
<b>Objectif sectoriel 1</b>	Offrir une éducation de qualité aux enfants déscolarisés/non scolarisés dans les régions affectées par une situation de crise.	4K	2,7K
	Nombre d'enseignants/volontaires ayant améliorés leurs compétences techniques sur la pédagogie de l'éducation et les thèmes transversaux		
	Nombre d'enfants (filles et garçons) fréquentant les écoles qui appliquent les mesures d'Hygiènes et d'assainissements	700K	600K

	OBJECTIFS	INDICATEURS	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
<b>Objectif stratégique 2</b>	<b>Protection, services sociaux de base et conditions de vies : Assurer un accès minimum et équitable aux services sociaux de base et conditions de vie des personnes à travers une assistance multisectorielle intégrée, digne, localisée et adaptée à leurs besoins fournis à temps et dans un environnement plus favorable de protection</b>		<b>5,2M</b>	<b>3,2M</b>
<b>Objectif spécifique 2.4</b>	Offrir un paquet intégré des services d'accès à l'abri et biens non-alimentaires, à l'eau potable, à l'hygiène, à la santé et la scolarité à au moins 90% des PDI, rapatriés, retournés et réfugiés		700K	671K
<b>Objectif sectoriel 3</b>	Promouvoir l'accès équitable à une offre éducative inclusive et de qualité dans un environnement protecteur	Nombre de filles et garçons (3 à 17 ans) dans les régions d'urgence ayant eu accès à une offre d'éducation formelle/non formelle	350 k	275k
		Nombre de filles et garçons (6 à 13 ans) affectés par la crise qui reçoivent la ration planifiée d'un repas scolaire ou d'un snack ou une ration à emporter dans les écoles et dans les centres d'apprentissages	300K	200K
<b>Objectif stratégique 3</b>	<b>« Préparation aux urgences » et résilience : Renforcer la préparation aux urgences des ménages vulnérables exposés ou affectés par des chocs dans les zones de crise, en promouvant la résilience et la mise en œuvre des solutions durables</b>		<b>2,8M</b>	<b>1,8M</b>
<b>Objectif spécifique 3.1</b>	Assurer que 70% des personnes affectées dans les zones de crises bénéficient de service de renforcement de capacités et d'un système institutionnalisé de préparation communautaire, de surveillance, de réseaux et d'alerte précoce		2M	1,3M
<b>Objectif spécifique 3.2</b>	Renforcer la résilience d'au moins 80% des personnes, principalement des personnes déplacées dans les cercles prioritaires à travers des interventions qui favorisent le relèvement		2,2M	1,4M
<b>Objectif sectoriel 4</b>	Renforcer les capacités de résilience du système éducatif	Nombre d'acteurs locaux (enseignants, animateurs, volontaires et membre de CGS, personnel administratif) formés sur l'éducation en situation d'urgence et la réduction des risques de conflit et catastrophe	47K	26K
		Nombre de filles et garçons (3 à 17 ans) ayant accès à un programme d'éducation pour la paix et la cohésion sociale	150K	120K

## 3.5 Nutrition



PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FEMMES (%)	ENFANTS (%)	PERS. HANDICAPÉES	BUDGET REQUIS (US\$)
2,5M	2M	20	80	15%	71,3M

### Objectifs

- **Objectif sectoriel 1** : Fournir un accès équitable à la prise en charge de la malnutrition aiguë auprès d'au moins 75% des cas attendus grâce aux interventions intégrées de nutrition, sante, eau hygiène et assainissement, et sécurité alimentaire.
- **Objectif sectoriel 2** : Prévenir les risques de malnutrition aiguë à travers un accès minimum et équitable aux interventions multisectorielles (Nutrition, Santé, EHA et Sécurité Alimentaire) auprès de 1 636 689 enfants de moins de 5 ans et 397 255 Femmes enceintes et allaitantes.
- **Objectif sectoriel 3** : Renforcer la surveillance nutritionnelle et la promotion de l'approche Nexus

### Contexte et analyse des besoins

La malnutrition au Mali touche sévèrement à la fois les populations hôtes et les personnes déplacées vivant dans les sites d'accueil. La prévalence de la MAG en 2022 est de 10,8% et une prévalence de MAS de 2,1% en 2022 dépassant le seuil d'urgence de 2% de l'OMS. Le cluster Nutrition du Mali estime que 2 542 430 personnes sont dans le besoin d'une assistance nutritionnelle d'urgence aussi bien curative que préventive en 2023. On estime que 275 665 enfants âgés de 0 à 59 mois souffriront de MAS et 568 162 enfants âgés de 6 à 59 mois sont dans le besoin de traitement de la MAM.

### Priorisation

Le cluster Nutrition interviendra dans 36 cercles sur 56 en phase 3 et plus comme montré dans la classification IPC AMN du mois de septembre 2022

qui classifie la situation d'urgence nutritionnelle pour 2023 dans la plupart des cercles du Mali y compris les sites des personnes déplacées.

### Stratégie de réponse

En 2023, des efforts particuliers seront mis sur la détection précoce des cas, en profitant de tout contact des enfants de moins de 5 ans et des femmes enceintes et allaitantes (FEFA) avec le système de santé, y compris au niveau communautaire et en profitant de toutes les opportunités, pour réaliser régulièrement le dépistage (poids/taille, la prise de PB) et former les responsables des enfants sur la prise régulière du périmètre brachial au sein du ménage pour le dépistage précoce et la référence. Les campagnes de masse telles que la vaccination, la supplémentation en vitamine A et la chimioprophylaxie contre le paludisme saisonnier (CPS) offriront des opportunités de détection précoce. En ce qui concerne les activités curatives, l'accent sera mis sur la qualité des programmes de nutrition fournis par les partenaires, la mise à l'échelle de la couverture effective des services de prise en charge à travers des stratégies d'interventions, de priorisation des zones géographiques et de ciblage conjointes entre partenaires. En outre, les stratégies innovantes tels que les approches simplifiées de la prise en charge de la malnutrition aiguë seront si possible utilisées dans les zones prioritaires d'urgence nutritionnelle comme les sites des personnes déplacées internes (PDI) ou les cercles en phase 4 selon la classification IPC AMN. Dans le cadre de la prévention, les interventions de blanket feeding pour les enfants de 6 à 23 mois et les

FEFA seront réalisées pendant la période de pré-soudure et de soudure pour les PDI et les ménages ciblés pour l'assistance alimentaire ou bénéficiaires de transferts sociaux, avec une attention particulière pour les personnes en situation de handicap. Également, les partenaires seront engagés à renforcer la promotion des pratiques optimales de l'ANJE en urgence (allaitement exclusif, diversification alimentaire, promotion de la consommation des aliments locaux riches en micronutriments) et à réduire les carences en micronutriments des adolescentes, des femmes et jeunes enfants (poudre de micronutriments, vitamine A et fer acide folique), mais aussi le déparasitage des enfants. Le cluster accompagnera le plaidoyer et les efforts en cours pour l'intégration de la prise en charge de la malnutrition aiguë dans le système de santé, la formation continue des personnels de santé et la mobilisation des ressources pour la mise en œuvre des réponses opérationnelles. A l'instar du renforcement du système de surveillance nutritionnelle. Le cluster poursuivra les actions de plaidoyer pour la mise en place et le suivi de sites sentinelles, la tenue régulière et à temps de l'analyse IPC AMN, les enquêtes nutritionnelle SMART nationale, les enquêtes nutritionnelle SMART rapide, et la collecte et rapportage des données de routine (DHIS2).

### Méthodologie de ciblage

En 2023, les partenaires du cluster ont ciblé 2 033 944 (80%) personnes dans le besoin d'une assistance nutritionnelle d'urgence aussi bien curative que préventive dans 36 cercles sur 56 en phase 3 et plus identifiés lors de l'analyse IPC AMN : 75% des enfants atteints de MAS bénéficieront d'un traitement nutritionnel adéquat, soit 206 749 enfants de moins de 5 ans (51% filles, 49% garçons) ; Près de 301 126 enfants de moins de 5 ans atteints de MAM bénéficieront d'une prise en charge nutritionnelle. Au moins 7 000 des FEFA atteintes de malnutrition aiguë bénéficieront d'une prise en charge nutritionnelle. 80% de femmes enceintes et allaitantes (soit 397 255 femmes) bénéficieront des activités intégrées de prévention (BFSP+), des activités de sensibilisations et promotions aux bonnes pratiques de l'ANJE en urgence. De même, au moins 1 636 689 enfants

de 6-59 mois bénéficieront de supplémentation en Vitamine A et déparasitage.

### Renforcement des systèmes locaux

Le cluster Nutrition contribuera à renforcer les systèmes locaux de coordination, les stratégies communautaires et les capacités des acteurs à la base pour la prévention et la prise en charge de la malnutrition aiguë. Le cluster soutiendra directement les ONG nationales pour améliorer la qualité des programmes de nutrition.

### Liens avec les autres secteurs

Le cluster Nutrition travaillera en synergie avec le Sécurité alimentaire, EHA, Santé, Education et Protection pour faciliter le ciblage conjoint des zones prioritaire et identifier conjointement les besoins nécessitant une réponse multisectorielle ainsi que les arrangements logistiques (en particulier avec le cluster ou groupe de travail logistique) pour le transport rapide et le stockage des intrants nutritionnels vers les zones prioritaires.

### Modalités cash et transferts monétaires

Les partenaires du cluster cibleront 31% des enfants âgés de 6-23 mois (soit 147 779 enfants) et 16% des FEFA (soit 101 697) à travers un appui en BSFP+ sous forme de transfert monétaire ou coupons dans les 36 cercles prioritaires. En outre, les accompagnants d'enfants malnutris aigus sévères avec complications médicales admis dans les centres de stabilisations bénéficieront aussi des modalités monétaires.

### Intégration du genre et protection transversale

Les lignes directrices du cluster nutrition sur les six engagements minimums du genre et la protection développées en 2022 pour la prise en compte des besoins et priorités des femmes, hommes, filles et garçons, guideront les partenaires à l'intégration du genre dans les activités de nutrition. Par ailleurs, le cluster Nutrition veillera à qu'au moins 305 092 personnes en situation de handicap soient incluses dans les activités de nutrition. En outre, les partenaires du cluster veilleront à que leurs activités ne créent pas ou n'aggravent pas des risques de protection pour les personnes affectées par les conflits, qu'ils incluent

bien les personnes avec des besoins spécifiques et ceux qui sont marginalisés, et qu'ils améliorent leur sécurité et leur dignité. Les partenaires du cluster assureront aussi la promotion et la vulgarisation de l'information sur le but des programmes, l'emplacement, les horaires et les services disponibles, y compris ceux les violences basées sur le genre, etc.

### Redevabilité

Le cluster Nutrition poursuivra le plaidoyer pour la digitalisation des mécanismes des feedbacks/plaintes sur les services nutritionnels fournis dans les 36 zones prioritaires d'intervention afin de faciliter la réception et le traitement rapide des réclamations ou demande d'information venant des bénéficiaires.

### Lien avec les acteurs de développement

Le cluster contribuera aux discussions de planifications, priorisation géographiques et ciblage sur les arrangements de transitions des interventions nutritionnelles dans le pays entre les acteurs d'urgence et de développement. En outre, le cluster continuera d'appuyer la Cellule de Coordination Nutrition et la Sous-Direction de Nutrition dans ses actions multisectorielles et pour la mise en œuvre du Plan d'Action Multisectoriel de la nutrition 2021- 2025.

### Coûts de la réponse

Tenant compte des besoins estimés de couverture et des capacités de réponse de l'ensemble des partenaires, la budgétisation de la réponse par activités pour 2023 est de USD 71 322 143.

### Suivi de la réponse

Un cadre logique sera développé avec les objectifs stratégiques et spécifiques, les activités, les indicateurs et des cibles pour rendre compte trimestriellement des progrès réalisés.

### Changements principaux en comparaison avec les années précédentes

- 1,4 millions de cas de MAG attendus en 2023 (soit 19% de plus qu'en 2022) ;
- 57% de cas attendus dans les zones IPC phases 3 et plus ;
- 366 982 cas de MAS (soit 16% qu'en 2022) ;
- 75% de cas attendus dans les zones IPC phases 3 et plus.

Baisse de 25% du PIN sectoriel par rapport à 2022 - ceci se justifie simplement par un changement de la sévérité nutritionnelle dans certains cercles des régions de Koulikoro et Ségou qui seraient passées de la phase 3 en 2022 à la phase 2 en 2023 – Toutefois cela n'impact pas l'augmentation globale des besoins nutritionnelles au niveau national. Si rien n'est fait ces cercles pourront à nouveau basculer en phase 3.



## Objectifs, indicateurs et cibles

	OBJECTIFS	INDICATEURS	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
<b>Objectif stratégique 1</b>	<b>Sauver et préserver la vie et la dignité des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise à travers une assistance d'urgence multisectorielle et agile adressant leurs besoins vitaux et de survie avec une attention particulière aux personnes âgées, handicapées, les enfants et les survivants de VBG</b>		<b>3,6M</b>	<b>2,5M</b>
<b>Objectif spécifique 1.1</b>	Assurer une prise en charge d'au moins 75% des enfants de moins de 5 ans, et des FEFA affectés par la malnutrition aiguë à travers l'assistance nutritionnelle d'urgence		1M	515K
Objectif sectoriel 1	Fournir un accès équitable à la prise en charge de la malnutrition aiguë (MAS et MAM) auprès d'au moins 75% des cas attendus grâce aux interventions intégrées de nutrition, santé, eau hygiène et assainissement, et sécurité alimentaire.	Nombre d'enfants de 0 à 59 mois avec MAS bénéficiant d'une prise en charge nutritionnelle intégrée	250k	207k
		Nombre d'enfants de 6 à 59 mois avec MAM bénéficiant d'une prise en charge nutritionnelle intégrée	400K	301k
		Nombre de femmes enceintes et allaitantes bénéficiant d'une prise en charge nutritionnelle intégrée	8K	6,9k
<b>Objectif stratégique 2</b>	<b>Protection, services sociaux de base et conditions de vies : Assurer un accès minimum et équitable aux services sociaux de base et conditions de vie des personnes à travers une assistance multisectorielle intégrée, digne, localisée et adaptée à leurs besoins fournis à temps et dans un environnement plus favorable de protection</b>		<b>5,2M</b>	<b>3,2M</b>
<b>Objectif spécifique 2.1</b>	Améliorer l'accès à la nourriture et aux aliments bétails à au moins 80% de personnes vulnérables (qu'elles soient déplacées ou non) confrontées à une insécurité alimentaire aiguë		2,9M	1,6M
Objectif sectoriel 2	Prévenir les risques de malnutrition aiguë à travers un accès minimum et équitable aux interventions multisectorielles (Nutrition, Santé, EHA et Sécurité Alimentaire) auprès de 1 636 689 enfants de moins de 5 ans et 397 255 Femmes enceintes et allaitantes.	Nombre d'enfants de 6 à 59 mois bénéficiant des suppléments en vitamine A	2M	1,6M
		Nombre de FEFA sensibilisées aux bonnes pratiques optimales de l'ANJE en urgence	508K	397K
<b>Objectif stratégique 3</b>	<b>« Préparation aux urgences » et résilience : Renforcer la préparation aux urgences des ménages vulnérables exposés ou affectés par des chocs dans les zones de crise, en promouvant la résilience et la mise en œuvre des solutions durables</b>		<b>2,8M</b>	<b>1,8M</b>
<b>Objectif spécifique 3.2</b>	Renforcer la résilience d'au moins 80% des personnes, principalement des personnes déplacées dans les cercles prioritaires à travers des interventions qui favorisent le relèvement		2,2M	1,4M
Objectif sectoriel 3	Renforcer la surveillance nutritionnelle et la promotion de l'approche Nexus	Nombre de site SNAP mis en place/redynamise	84	84

## 3.6 Protection



PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FEMMES (%)	ENFANTS (%)	PERS. HANDICAPÉES	BUDGET REQUIS (US\$)
3,9M	3,2M	20	60	10%	102,3M

### Objectifs sectoriels

**Objectif sectoriel 1** : Assurer et coordonner une collecte de données de qualité afin de produire une analyse adéquate de la situation de protection (y compris sur les violations du Droit International Humanitaire (DIH)/Droit international des droits de l'Homme (DIDH), le déplacement forcé, la Violence basée sur le genre (VBG), la Protection de l'enfant (PE), la Lutte antimine humanitaire (LAMH), les conflits fonciers des populations affectées en vue de renforcer les capacités de réponse, le plaidoyer et la mobilisation des financements pour une réponse efficace aux principaux besoins de protection des populations affectées.

**Objectif sectoriel 2** : Contribuer à la réduction des vulnérabilités et au renforcement de la capacité de résilience des populations exposées aux risques de protection, y compris les populations hôtes, par le renforcement des actions de prévention, de cohésion sociale, et de protection à base communautaire.

**Objectif sectoriel 3** : Renforcer la coordination des interventions de réponse et les capacités des acteurs pour améliorer la qualité et la couverture géographique des services et apporter une réponse holistique de protection aux personnes affectées, via notamment une cartographie des services et un système de référencement harmonisé.

**Objectif sectoriel 4** : Renforcer le cadre juridique et opérationnel de la protection dans l'action humanitaire.

### Contexte et analyse des besoins

La situation humanitaire continue de se détériorer en raison de la crise sécuritaire qui perdure, impactant significativement l'environnement de protection. En effet, les populations sont constamment exposées aux violations de leurs droits fondamentaux et sont contraintes de se déplacer. Cette crise exacerbe les vulnérabilités et les risques de protection déjà existants ou en génère de nouveaux. Ces risques sont, entre autres, les meurtres, les enlèvements, le recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes armés et autres risques de protection affectant les enfants, les VBG incluant celles liées au conflit, la menace explosive, l'absence de documentation civile, le faible accès aux services de base, les problèmes liés au logement, à la terre et à la propriété, etc. La situation de protection au Mali continue de se détériorer sévèrement en raison de l'augmentation des opérations militaires dans le centre qui augmentent les risques d'exposition aux arrestations arbitraires mais également de voir les populations civiles prises en étau lors des affrontements mais également dans le nord où les populations civiles dans un nombre grandissants de localités passées sous le contrôle des groupes armés se trouvent ostracisées sans n'avoir plus accès aux services sociaux de base où il a été également noté que certaines catégories telles que les femmes et les filles font face à une plus grande exposition aux violences sexuelles liées au conflit, aux VBG commises par les acteurs au conflit, mais également au sein de leurs communautés souvent liées aux normes sociales ou encore en raison d'un tissu économique fragilisé par des mois

de sanctions économiques. Les enfants sont l'un des groupes les plus affectés notamment en raison de la fermeture de plus de 20% des écoles sur l'ensemble du territoire augmentant les risques d'exposition au recrutement forcé, à l'exploitation sexuelle, au travail des enfants ou encore aux mariages précoces. Les conflits liés au logement, à la terre et à la propriété sont également en augmentation telles que les expulsions en raison des difficultés économiques que rencontrent les populations affectées à payer leurs logements favorisant les risques de déplacements forcés secondaires. L'absence de titre combiné aux déplacements forcés plus nombreux et aux difficultés créées par des conditions climatiques générant une pression sur les ressources naturelles favorise également les tensions communautaires dans un contexte de défiance conduisant de plus en plus aux tensions intercommunautaires tant dans le nord que dans le centre. Enfin, la menace explosive en expansion notamment vers le sud expose davantage les populations civiles à des risques notamment lors des déplacements forcés et limite l'accès aux services.

### En santé mentale et soutien psychosocial.

De prise en charge holistique pour les survivants(e) de VBG, les enfants associés aux forces et groupes armés, les enfants non accompagnés, les enfants séparés, les survivants de torture, traitements cruels inhumains et dégradants et les victimes d'engins explosifs.

En documentation civile notamment pour prévenir les risques d'arrestations arbitraires en augmentation et les risques d'apatridie qui rendent les personnes plus exposées aux risques les plus graves tels que la traite d'être humain dans ses différentes formes.

En appui juridique pour sécuriser l'occupation afin limiter les risques d'expulsion des PDI qui les exposent à de nouveaux risques de protection et de déplacements forcés.

### Priorisation

Le cluster Protection continuera à insister sur la prévention et l'atténuation des risques mais face à une augmentation des incidents de protection, des violations des droits humains, et des déplacements forcés, renforcera la réponse à ces situations

notamment en renforçant les mécanismes d'identification des plus vulnérables, les mécanismes de référencement afin de garantir un accès sans discrimination aux services pour une prise en charge holistique (médicale, psychosociale et/ou en santé mentale, légale, sécuritaire, réinsertion socio-économique et scolaire). Le renforcement du cadre légal de protection demeure une des priorités du cluster Protection et de ses domaines de responsabilité qui continueront de travailler avec les acteurs étatiques pour l'adoption des cadres juridiques adéquats pour par exemple sans que la liste ne soit exhaustive, la protection des personnes déplacées internes, une meilleure prise en charge des violences basées sur le genre ou un cadre renforcé de la protection de l'enfant.

Dans le cadre du plan de réponse 2023, le PIN et la cible sont en hausse en raison de l'intégration nécessaire du domaine de responsabilité Logement, Terre et Propriété (LTP) pour une prise en compte impérative des questions foncières qui ont souvent un rôle de catalyseur de conflit et tensions interethniques. De plus, il convient de mentionner le ciblage des personnes de moins de 18 ans pour la protection de l'enfant, le changement de la méthodologie de ciblage qui est passé de 24% à 26% pour la VBG, l'augmentation des victimes civiles et l'expansion de la menace explosive vers les Sud requérant de cibler plus de personnes pour l'éducation aux risques des engins explosifs et l'assistance aux victimes pour la LAMH

Enfin, la hausse du budget se justifie par l'inflation, la prise en compte des activités du logement terre et propriété et l'accent mis sur des activités de prise en charge.

## Stratégie de réponse

### Protection générale

En 2023, afin de renforcer sa réponse pour une meilleure assistance des personnes affectées dans les zones du centre, du nord et du sud, le cluster Protection ciblera 2 616 078 et la réponse s'articulera comme suit :

La prise en charge pour une réponse holistique aux diverses violations des droits humains passera par une adaptation de la réponse aux besoins spécifiques

des groupes cibles tels que les femmes, les filles, les hommes, les garçons, les jeunes, les personnes en situation de handicap ainsi que les personnes âgées. Une mise à jour régulière de la cartographie et une meilleure sensibilisation aux systèmes de référencement, le déploiement d'équipes mobiles de protection, complémentaires aux services de protection « statiques » seront priorités. Les services de gestion des cas individuels de protection devront être étendus et renforcés, ainsi que les services de réponse aux questions telles que l'esclavage par ascendance et la migration transfrontalière.

La prise en charge psychosociale et psychologique des personnes ayant subi des traumatismes après des violations graves de leurs droits. Des actions de plaidoyer et un soutien technique aux autorités nationales pour l'adoption de lois en faveur de la protection et le renforcement des capacités des acteurs sur la transversalité et les principes de protection afin de renforcer l'espace de protection.

L'amélioration de la capacité de réponse et de plaidoyer du cluster, grâce à des mécanismes plus ciblés et affinés de collecte, d'analyse et de partage d'informations sur la situation et les besoins de protection des populations affectées par la crise. Par ailleurs, le renforcement de l'analyse des tendances régionales en matière de monitoring de protection pour mieux tenir compte des liens avec les crises dans les pays voisins. Ces données serviront à informer l'ensemble de la communauté humanitaire pour une réponse mieux ciblée.

Le renforcement de la cohésion sociale par la médiation et la protection à base communautaire seront placés au cœur de l'action du cluster Protection pour atténuer les risques de protection, prévenir les conflits et accentuer la sensibilisation afin de réduire et de mieux identifier les vulnérabilités.

L'apport de la prise en charge des services pour une réponse holistique aux diverses violations des droits humains passera par une adaptation de la réponse aux besoins spécifiques des groupes cibles tels que les femmes, les filles, les hommes, les garçons, les jeunes, les personnes en situation de handicap ainsi que les personnes âgées. Une mise à jour régulière

de la cartographie et une meilleure sensibilisation aux systèmes de référencement, le déploiement d'équipes mobiles de protection, complémentaires aux services de protection « statiques » seront priorités. Les services de gestion des cas individuels de protection devront être étendus et renforcés, ainsi que les services de réponse aux questions telles que l'esclavage par ascendance et la migration transfrontalière.

Le renforcement de la prise en charge psychosociale et psychologique des personnes ayant subi des traumatismes après des violations graves de leurs droits. Le renforcement du cadre juridique et opérationnel de la protection reposera sur des actions de plaidoyer et un soutien technique aux autorités nationales pour l'adoption de lois en faveur de la protection et le renforcement des capacités des acteurs sur la transversalité et les principes de protection.

### Protection de l'enfant

En 2023, le sous cluster protection de l'enfant ciblera 1 068 841 d'enfants, dont 541 436 filles, pour bénéficier du soutien psychosocial à base communautaire, de la gestion des cas individuels, et la réinsertion socioéconomique. Les interventions seront orientées vers les enfants les plus vulnérables parmi les populations déplacées internes, retournées, rapatriées, réfugiées et les communautés hôtes. Les interventions clés seront articulées autour des actions suivantes :

- La surveillance et communication sur les six violations graves des droits des enfants (MRM). La couverture géographique de ce mécanisme sera renforcée dans toutes les régions du nord et du centre du pays. Des sessions de renforcement des capacités seront organisées pour 200 acteurs sur les instruments réglementaires et juridiques ainsi que les principes de protection des enfants en situation de conflit armé.
- La prise en charge holistique de 1 000 enfants associés aux forces et groupes armés (EAFGA) et 2 000 enfants non accompagnés (ENA) dans les centres de transit et d'orientation ou dans les familles d'accueil, la réunification familiale

et la réintégration socioéconomique (scolaire, formation professionnelle et AGR).

- Le soutien psychosocial à base communautaire de 1 068 841 enfants dans les espaces amis d'enfants et autres espaces sécurisés par le biais de séances d'écoute et autres activités psychosociales pour les enfants affectés par les conflits.
- Le soutien à l'établissement de 5 000 actes de naissance pour les enfants affectés par le conflit ou catastrophe naturelle à travers la délivrance de jugements supplétifs, cas par cas, d'actions de sensibilisation sur l'importance des actes de naissance et d'actions de plaidoyer auprès des autorités.
- La fourniture de services multisectoriels à 500 enfants ayant survécu aux VBG y compris pour les enfants victimes d'abus et d'exploitation sexuelle, et ce en étroite collaboration avec le sous-cluster VBG.
- La prévention et la réponse aux cas d'abus et d'exploitations sexuels (PSEAH) commis contre les enfants par le biais d'activités de sensibilisation et de renforcement des capacités des acteurs humanitaires ainsi que des mécanismes communautaires de gestion de plaintes.

### Logements, Terres, Propriétés et Ressources Naturelles

En 2023, 1 753 924 personnes sont dans le besoin de protection de leurs droits LTPRN. Le sous-cluster LTPRN ciblera 701 570 dont 100% de PDI et 20% de personnes affectées dans les zones de conflits et d'insécurité élevé n'ayant pas un accès sécurisé (usage, possession, propriété) à la terre, aux moyens de subsistance et au logement convenable. La stratégie d'intervention du secteur LTPRN vise à :

- Faciliter l'accès des personnes affectées aux droits LTPRN par une assistance légale et un appui pour la due diligence, la vérification des droits fonciers et la prévention des expulsions forcées en augmentation dans les différentes zones affectées par la crise.

- Conduire les plaidoyers pour la facilitation de l'accès à ces droits LTPRN.
- Rendre disponible des données qualitatives et quantitatives à travers des bilans semestriels et une matrice de données. Améliorer les connaissances sur les droits LTPRN des populations affectées, victimes de violations par des sensibilisations.
- Renforcer les capacités de réponses des acteurs au niveau local, régional et national.

### Lutte Anti-Mines Humanitaire

En 2023, 1 700 797 personnes sont dans le besoin de protection vis à vis de la menace explosive. Dans le cadre de la stratégie de réponse LAMH, les acteurs de la lutte antimines continueront à :

- Contribuer à la prévention et à la réponse des incidents liés aux EE et ALPC (Armes Légères et de Petit Calibre), à travers l'éducation aux risques au moyen de messages adaptés et une stratégie de diversification des approches et des canaux de transmission pour mieux atteindre les populations vivant dans les zones plus affectées et difficiles d'accès.
- Contribuer à renforcer l'inclusion des victimes d'EE et les personnes en situation de handicap dans les mécanismes de référencement existants.
- Fournir de l'assistance directe priorisant les services non couverts, notamment en termes d'appui psychosocial, réhabilitation physique, réinsertion socio-économique et scolaire et appui aux services d'urgence.
- Fournir une sensibilisation des acteurs humanitaires et faciliter l'intégration de la LAMH dans les autres secteurs tels que la protection, en particulier la protection de l'enfant, la santé, l'éducation etc.
- Assurer la coordination des actions de la LAMH au niveau national et régional en soutien des actions du gouvernement.
- Renforcer les capacités des organisations de la société civile malienne et acteurs nationaux

en LAMH, dans une démarche de localisation. Renforcer la collecte et la gestion de l'information, ainsi que l'analyse de la présence et les effets de la menace explosive sur les populations civiles et les efforts d'identification des victimes directes et indirectes.

### Violences Basées sur le Genre

Pour l'année 2023, les activités de prévention, d'atténuation des risques, et de prise en charge holistique des survivant(e)s des VBG cibleront 1 507 591 personnes en besoin de protection contre les VBG. Ainsi la stratégie du sous-cluster VBG s'articulera comme suit :

- Prévention et atténuation des risques de VBG : le sous-cluster VBG renforcera la transversalité de la lutte contre les VBG à travers le positionnement des points focaux auprès des autres secteurs de coordination pour une prise en compte des principes directeurs et dispositifs minimums de la VBG dans les différentes activités humanitaires. Le renforcement des capacités des acteurs humanitaires sera priorisé ainsi qu'un focus sur la mobilisation et l'engagement communautaire notamment les comités d'alertes précoces, les groupements de protection de femmes, les leaders religieux pour mieux prévenir les VBG, soutenir les changements de comportements.
- Favoriser et améliorer l'accès aux services holistiques de réponse aux besoins des survivants : renforcer l'offre de services spécialisés VBG à travers le soutien et la mise en place de guichet unique (One Stop center) dans les zones humanitaires.

Le sous-cluster VBG priorisera :

- Le soutien de la mise en place d'espaces sûrs ou centres de femmes pour l'accès aux services de soutien psychologique et de réinsertion socio-économique.
- Le renforcement des capacités des fournisseurs de services médicaux et de soutien psychosocial, sur la gestion des cas (les directives IASC) et la gestion clinique du viol.

- Le déploiement de cliniques mobiles pluridisciplinaires pour services SSR d'urgence et VBG intégrées à travers une stratégie avancée dans les zones à forts mouvements de population.
- L'amélioration de la disponibilité des données pour orienter la programmation et la prise de décision stratégique : le sous-cluster VBG entend renforcer sa participation aux différents mécanismes de collectes des données et d'analyses multisectorielles systématiques tel que les évaluations rapides de protection (ERP) et le MRM. La participation au RRM pour une prise en compte des besoins spécifiques des femmes et filles sera accentuée. Les analyses sur les données disponibles des cas de VBG déclarés à travers le GBVIMS seront renforcées et disséminées à travers le développement périodique des produits d'informations pour orienter les décisions de l'EHP et plaidoyers.

### Méthodologie de ciblage

En 2023, le cluster cible 1 507 591 personnes (déplacées, retournées, rapatriées et des membres de la communauté hôte). Le cluster protection ambitionne de pouvoir atteindre un nombre de personnes pouvant bénéficier d'un paquet holistique de services de protection en adoptant une approche réaliste et rationnelle basée sur le nombre de personnes atteintes en 2022.

### Renforcement des systèmes locaux

Le cluster Protection qui a élaboré une stratégie de localisation en 2021 a renforcé en 2022 sa coopération avec les acteurs nationaux notamment en initiant des rencontres régulières au sein d'un groupe localisation afin d'améliorer leur compréhension du système humanitaire les concepts et outils de la protection, les approches programmatiques et la gestion. Par ailleurs, un accompagnement individualisé a été fait à l'endroit de certains acteurs dans la rédaction des projets mais également dans la rencontre des bailleurs. Le cluster Protection poursuivra cet accompagnement et son plaidoyer auprès des bailleurs pour un financement direct des acteurs locaux pour une meilleure autonomisation et un espace de protection plus durable. Il s'inscrit dans une dynamique de promotion

des ONG nationales et locales comme co-lead des différents groupes. Ses différentes interventions se mèneront de concert avec l'appui aux services décentralisés et des mécanismes communautaires pour une meilleure synergie.

### Liens avec les autres secteurs

En 2023, le cluster Protection continuera le travail initié, dans le dernier semestre de 2022, de coopération avec les acteurs du RRM et des différents clusters pour s'assurer que les outils mais également les modalités d'intervention soient plus sensibles à la protection notamment en encourageant davantage la présence des acteurs de protection dans la mise en œuvre des différentes activités. Ainsi le cluster poursuivra ses efforts de renforcement des capacités, son appui technique et la mise en place d'outils tels que des checklists, des notes d'orientation et veillera à ce que les autres secteurs (Nutrition, Sécurité alimentaire, Eau hygiène et assainissement, Abris, Education et Santé) et la coordination du RRM (révision d'outils) soient plus sensibles à la protection et s'assureront que les cas de protection identifiés pendant leurs activités respectives bénéficient d'un meilleur référencement.

### Modalités Cash et transferts monétaires

En 2023, les transferts monétaires comme d'autres modalités telles que l'assistance en nature, l'assistance technique seront utilisés par le cluster Protection et ses domaines de responsabilité pour assurer une assistance plus digne des personnes affectées et mieux prévenir les mécanismes d'adaptation négatifs. En effet, pour PE, la LAMH et la VBG, le cash sera utilisé dans le cadre de l'assistance des victimes pour couvrir certains appuis, notamment pour le transport des blessés, certains soins médicaux et le soutien socio-économique des victimes d'engins explosifs et la réinsertion économique, la prise en charge des frais de transports vers les services de prises en charge holistique pendant la gestion des cas des survivant(e)s de VBG. Pour le LTPRN, le cash sera utilisé pour la sécurisation foncière des cas spécifiques nécessitant une assistance légale en titre de propriété et permettrait de prendre en charge les frais de vérifications foncières et autres coût administratif. Par ailleurs, le cluster travaillera avec

le Groupe de Travail Cash pour assurer le respect des principes de protection et l'intégration des mesures de sauvegarde dans les programmes cash afin de mieux prévenir certains risques de protection.

### Intégration du Genre et protection transversale

Le cluster Protection adoptera une approche basée sur la centralité de la protection en restant attentive aux aspects liés à l'âge, au genre et à la diversité avec une attention particulière pour les catégories avec des besoins spécifiques notamment les personnes vivant avec un handicap, les femmes seules ou cheffes de familles, les enfants séparés, non-accompagnés ou associés aux forces et groupes armés, les jeunes, les hommes survivants de tortures ou enlèvements, les survivant(e)s de VBG, les personnes âgées, etc. En coordination avec le réseau des points focaux genre des clusters, le cluster Protection a élaboré des Engagements Minimums pour le Genre et la Protection auxquels tous les acteurs de protection devront se référer dans leur programmation et s'assurera que les marqueurs d'âge et de genre sont pris en compte dans le développement des projets.

En 2023, le renforcement du travail autour de la protection transversale et la protection intégrée continuera de renforcer le lien avec les autres secteurs et la centralité de la protection par le renforcement des capacités de tous les acteurs humanitaires sur la protection transversale à travers des formations et d'appui technique visant à protéger les populations des potentielles conséquences néfastes d'interventions.

Le cluster va poursuivre ses activités de renforcement de capacité autour de protection transversale et de la protection intégrée à l'endroit des autres secteurs et de tous acteurs humanitaires

### Redevabilité

Le cluster Protection, membre actif du Groupe de Travail Redevabilité, travaillera à assurer une approche plus consultative et participative des populations affectées. Il soutiendra également la transition d'un système de redevabilité par projets/agences à un système collectif de redevabilité, permettant ainsi à tous les acteurs humanitaires de recevoir les avis et les plaintes des communautés affectées afin

de réajuster leurs modalités d'intervention, mais également pour une meilleure prise en charge des plaintes, notamment des cas EAS, d'inconduite, etc.

### Lien avec les acteurs de développement

Le cluster Protection renforcera son engagement avec les acteurs de développement en intégrant l'approche nexus humanitaire et développement à ses activités, sur les sujets suivants : le partage d'information sur les besoins de protection, le plaidoyer sur les violations majeures des droits humains (inclues celles des droits des enfants), un meilleur accès aux services sociaux de base et à la documentation civile, l'atténuation des risques de protection et la gestion des cas des victimes de violations (inclues les survivant(e)s de VBG), la réforme et le soutien au système judiciaire et foncier, et les efforts de renforcement des capacités des autorités locales. Les acteurs étatiques activement engagés au sein des SCPE et SCVBG, du GT LAMH, LTPRN, de la Commission Mouvement de Population ainsi que des groupes thématiques régionaux sur la documentation civile, en particulier le Ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille ; le Ministère de l'Administration Territoriale et de la Décentralisation ; le Ministère des Affaires Foncières, de l'Urbanisme et de l'Habitat ; le Ministère de l'Éducation Nationale ; le Ministère de la Justice ; le Ministère de la Santé et du Développement Social, ainsi que certaines de leurs directions régionales continueront d'être des partenaires privilégiés du cluster Protection.

### Coordination

Les différents membres du cluster Protection continueront à être activement impliqués dans toutes les décisions du cluster, soit en participant au positionnement stratégique du cluster via le Groupe Consultatif Stratégique du cluster ou en représentant le cluster comme point focal au sein de certains groupes de travail intersectoriels tels que celui sur la redevabilité, en contribuant à des groupes de travail temporaires du cluster protection ou en participant à des initiatives requérant leur engagement, etc. L'alignement des membres du cluster à des engagements minima tels que la participation active aux activités du cluster ou encore la contribution aux

différents outils tels que le 5W seront particulièrement suivies en 2023 pour renforcer la coordination, la redevabilité et une compréhension commune. De plus, le cluster continuera à appuyer les services de l'Etat tels que la Direction Nationale du Développement Social qui a la responsabilité de la gestion des sites de personnes déplacées en continuant d'appuyer le personnel présent sur le site pour une meilleure identification des risques de protection et un meilleur référencement des cas de protection en collaboration avec les différentes directions spécialisées notamment celles déjà engagées dans la co-coordination des différents domaines de responsabilités tant au niveau national que régional.

La coordination de la réponse sera également accrue à travers l'établissement/mise à jour de systèmes de référencement et autres outils de coordination et communication. Les évaluations rapides de protection, ainsi que les alertes pertinentes, sont partagées régulièrement avec les membres du cluster et de l'Inter-cluster. Enfin, le cluster Protection renforcera sa collaboration avec les acteurs du RRM pour renforcer l'intégration de la protection.

### Coûts de la réponse

La budgétisation de la réponse pour 2023 (activity/unit based costing) est de \$102 322 585.

### Suivi de la réponse

Le cluster Protection fera le suivi de la réponse grâce à différentes sources telles que les informations collectées par le monitoring de protection, les systèmes de monitoring spécialisés et les évaluations rapides de protection faisant ressortir les incidents de protection et les violations des droits humains mais également les indicateurs établis par le cluster Protection et ses domaines de responsabilité et le renseignement des différentes matrices de suivi par les partenaires. Et enfin, par le renforcement de la collaboration avec les autres secteurs qui référeront les cas de personnes en besoin de protection.

### Changements et justifications par rapport à 2022

Dans le cadre du plan de réponse 2023, le PIN et la cible sont en hausse en raison de l'intégration impérieuse du domaine de responsabilité Logements,



terres et propriétés (LTP) pour une prise en compte impérative des questions foncières qui jouent souvent un rôle de catalyseur de conflit et tensions interethniques et dans la sécurisation d'occupation. De plus, il convient de mentionner la hausse des seuils de sévérité suite à l'augmentation des violations des droits des enfants ayant engendré une révision à la hausse des PIN et cible des personnes de moins de 18 ans pour la protection de l'enfant, le changement de la méthodologie de ciblage qui est passé de 24% à 26% pour la VBG qui prend désormais en compte les enfants de 0 à 14 ans (ceux-ci n'étaient pas pris

en compte dans le passé), l'augmentation du nombre de victimes civiles et l'expansion de la menace explosive vers le sud du pays requérant de cibler plus de personnes pour l'éducation aux risques des engins explosifs et l'assistance aux victimes pour la LAMH.

Quant à la hausse du budget, elle se justifie par l'adoption de la méthodologie basée sur les coûts (activity based costing-ABC), l'inflation, la prise en compte des activités du logement, terre

### Objectifs, indicateurs et cibles

	OBJECTIFS	INDICATEURS	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
<b>Objectif stratégique 1</b>	<b>Sauver et préserver la vie et la dignité des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise à travers une assistance d'urgence multisectorielle et agile adressant leurs besoins vitaux et de survie avec une attention particulière aux personnes âgées, handicapées, les enfants et les survivants de VBG</b>		<b>3,6M</b>	<b>2,5M</b>
<b>Objectif spécifique 1.2</b>	Fournir un paquet d'assistance multisectorielle d'urgence à au moins 70% personnes non déplacées dans le besoin les plus vulnérables y compris celles à besoins spécifiques parmi les enfants, les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les PVVHI, etc.		2,5M	1,7M
Objectif sectoriel 1	PE : Assistance psychosociale aux enfants victimes de conflit et autres enfants vulnérables.			
Objectif sectoriel 2	PE : assurer la prise en charge d'urgence pour les enfants victimes ou à risque de violence			
Objectif sectoriel 3	PE : Fournir des services (assistance médicale, psychosociale, sécuritaire, légale, réinsertion socio-économique scolaire et hébergement) en lieu sûr aux enfant affectées par la crise			
<b>Objectif spécifique 1.3</b>	Fournir une assistance multisectorielle rapide à au moins 80% des PDI, rapatriés et retournés en situation d'urgence dans les cercles prioritaires		552K	551K
Objectif sectoriel 4	LAMH : Assurer et coordonner une collecte de données de qualité afin de produire une analyse adéquate de la situation de protection (y compris sur les violations DIH/ DIDH, le déplacement forcé, la VBG, la PE, la LAMH, les conflits fonciers) des populations affectées en vue de renforcer les capacités de réponse, le plaidoyer et la mobilisation des financements pour une réponse efficace aux principaux besoins de protection des populations affectées.			

OBJECTIFS	INDICATEURS	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
<b>Objectif stratégique 2</b>	<b>Protection, services sociaux de base et conditions de vies : Assurer un accès minimum et équitable aux services sociaux de base et conditions de vie des personnes à travers une assistance multisectorielle intégrée, digne, localisée et adaptée à leurs besoins fournis à temps et dans un environnement plus favorable de protection</b>	<b>5,2M</b>	<b>3,2M</b>
<b>Objectif spécifique 2.2</b>	Assurer que 100% des interventions mises en place sont sensibles à la protection en promouvant la localisation, et en renforçant le système de redevabilité dans les cercles prioritaires.	5,2M	3,2M
Objectif sectoriel 5	PG : Assurer et coordonner une collecte de données de qualité afin de produire une analyse adéquate de la situation de protection (y compris sur les violations DIH/DIDH, le déplacement forcé, la VBG, la PE, la LAMH, les conflits fonciers) des populations affectées en vue de renforcer les capacités de réponse, le plaidoyer et la mobilisation des financements pour une réponse efficace aux principaux besoins de protection des populations affectées.		
Objectif sectoriel 6	Les personnes vivant dans des zones contaminées sont éduquées aux risques des mines, REG et autres engins explosifs improvisés		
Objectif sectoriel 7	La cohabitation pacifique entre les communautés affectées par les conflits inter communautaires et incidents de protections dans les zones de déplacement est renforcée a travers la sensibilisation de 261 000 personnes		
Objectif sectoriel 9	L'accès à la justice est facilité pour 1 367 000 personnes déplacées, retournées et communautés hôtes survivantes des violations des droits humains a travers un accompagnemeth juridique	Nombre de déplacés, retournés et communautés hôtes ayant bénéficié d'un accompagnement juridique désagregés par âge/genre/ handicap.	2,8M 1,4M

## 3.7 Santé



PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FEMMES (%)	ENFANTS (%)	PERS. HANDICAPÉES	BUDGET REQUIS (US\$)
5,1M	2,6M	55	63	15%	38,6M

### Objectifs sectoriels

**Objectif sectoriel 1 :** Fournir aux populations des soins de qualité et un accès aux services de soutien psychosocial.

**Objectif sectoriel 2 :** Renforcer le Système d'information sanitaire au niveau des districts ciblés avec un dispositif solide de surveillance à base communautaire et un système d'alerte précoce.

**Objectif sectoriel 3 :** Améliorer le système de préparation et de riposte aux épidémies et catastrophes dans les districts ciblés.

### Contexte et analyse des besoins

La situation sanitaire demeure précaire au Mali. Malgré les efforts des partenaires et du gouvernement, de nombreux besoins sanitaires des populations restent non satisfaits surtout pour les groupes vulnérables. Cette situation serait liée principalement à l'insécurité avec son corollaire d'attaques sur les formations sanitaires. Ce qui nuit fortement à la fonctionnalité des services de soins. Le personnel victime des exactions déserte les lieux ; les équipements et médicaments sont subtilisés ou rendus inutilisables. Tout ceci contribue à creuser les gaps en matière de couverture des besoins en soins de santé.

Le défi de l'accessibilité aux services de santé de base de qualité est plus que présent. En effet, une analyse comparative du nombre de consultations entre 2021 et 2022 a montré une diminution de plus deux millions de consultations, une baisse de plus de 50% d'accouchements assistés, ainsi qu'une baisse considérable de

la couverture mensuelle en penta 3 en 2022. Même si l'effet de la pandémie de la COVID-19 est moindre, son impact sur le secteur de la santé reste important dans une certaine mesure.

### Priorisation

La réduction de la mortalité maternelle et infantile sera une priorité. L'amélioration des services de santé de la reproduction sera couplée à l'assistance holistique des victimes de VBG. Une assistance médico psychologique sera fournie à tous les groupes affectés de la population ainsi qu'aux acteurs humanitaires. Les PDI, retournés et rapatriés qui sont démunis financièrement seront accompagnés pour un accès facile à des services de santé vitaux. Un peu moins de 200 000 enfants de moins de 5 ans sont ciblés pour les services de santé préventive, curative et promotionnelle dont la prise en charge du paludisme, des infections respiratoires aiguës, des maladies diarrhéiques, la rougeole et la malnutrition.

### Stratégie de réponse

Les partenaires du cluster Santé vont continuer à répondre aux besoins humanitaires en 2023 suivant la dynamique lancée depuis quelques années. Ainsi cette réponse sera articulée autour du renforcement de l'accès et de l'offre aux soins de santé de qualité aux populations et groupes vulnérables : les soins curatifs de qualité, Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence à travers le renforcement des soins obstétricaux, la fourniture de médicaments et équipements biomédicaux ; la mise en place de postes médicaux avancés de chirurgie obstétricale et des équipes

et élargies mobiliseront aussi les activités de renforcement du dispositif de soutien psychologique aux victimes de VBG mais également à toute la population dans le besoin. Un système de référencement pour la continuité de la prise en charge médicale des troubles psychiques sera en place. Nous allons apporter un appui à la réhabilitation des structures affectées par les inondations et mais aussi celles qui ont été saccagées.

### Méthodologie de ciblage

Les trois indicateurs utilisés (couverture DTC3 chez les enfants de 0 à 11 mois, nombre de lits par 10 000 habitants, population moyenne par structure sanitaire fonctionnelle) sont à la base du ciblage ; Pour chaque indicateur, le cluster a considéré les niveaux de sévérité de 1 à 5. Les cercles avec un niveau de 3 et plus ont été retenus. Ce qui correspond à une population dans le besoin au nombre de 5,1M. Le ciblage final a tenu compte des zones fortement touchées par les 4 chocs (crise humanitaire, insécurité alimentaire, inondation et épidémies) au niveau des régions du nord et du centre. Dans les régions du sud, les zones affectées abritant des personnes déplacées ont été retenues. Le cluster a retenu 50% de la population dans le besoin comme la cible (2,31M).

Une analyse régulière et instantanée permettra de réajuster les interventions et le ciblage. La situation est volatile et changeante. Avoir une prévision juste et une visibilité à moyen termes est un peu difficile. La priorité sera accordée au renforcement de l'accès et de l'offre aux soins de santé de qualité aux populations et groupes vulnérables. Partout où l'accès sera facilité nous positionnerons des équipes médicales. Les soins curatifs de qualité, Soins Obstétricaux et Néonataux d'Urgence, la fourniture de médicaments et équipements biomédicaux seront fournis. Ces soins seront systématiquement couplés à un soutien psychologique aux victimes de VBG mais également à toute la population dans le besoin.

### Renforcement des systèmes locaux

Nos interventions sont menées en appui aux Directions Régionales de la Santé en parfait accord avec la Direction Générale de la Santé. Les autorités en charge du développement social bénéficient de ce renforcement

à travers les actions humanitaires. Nous travaillerons à renforcer les systèmes de coordination, les initiatives communautaires et les acteurs de terrain.

### Liens avec les autres secteurs

Le cluster Santé en collaboration avec le cluster Nutrition travailleront à améliorer les indicateurs de la malnutrition. Travaillant en étroite avec le sous-cluster Santé de la reproduction, nous prodiguerons les soins nécessaires de qualité aux femmes en âge de procréer et les victimes de VBG. Nos partenaires EHA et Abris seront en synergie dans la cohérence d'une intervention de santé holistique pour la communauté affectée.

### Modalités Cash et transferts monétaires

Cette pratique sera encouragée dans certains contextes. Le cash pourrait servir au paiement des frais de santé des cas référés et aussi à la prise en charge des accompagnants. Le cash transfert sera conditionné à l'utilisation de service de santé sous forme de coupons pour payer les frais de service de soins et les examens complémentaires.

### Intégration du genre et protection transversale

En coordination avec le Réseau des Points Focaux Genre des clusters, le cluster Santé a élaboré, en 2022, ses Engagements Minimums pour le Genre et la Protection auxquels tous les acteurs du cluster devront se référer dans leurs programmations respectives. Nous ciblons tous les groupes de population sans différence d'âge, de sexe ou d'étiquette sociale. Les soins seront inclusifs ainsi que la sensibilisation pour le changement de comportement. Avec l'aide des relais communautaires, les personnes avec un handicap seront recherchées activement afin de leurs offrir les soins adéquats. La collecte et le rapportage des informations sanitaires seront systématiquement désagrégés pour faire ressortir les différentes catégories d'âge et de sexe.

### Redevabilité

Un sondage sur le niveau de satisfaction de l'aide apporté sera effectué en plus d'un dispositif communautaire de remontée des plaintes et feedback afin d'ajuster notre intervention en fonction des orientations pertinentes issues de la concertation avec les

groupes représentatifs de la population cible. Dans le cadre de la responsabilité et de la redevabilité à l'égard des populations touchées, le cluster prendra activement part à l'alimentation de la plateforme de redevabilité des acteurs humanitaires.

### Lien avec les acteurs de développement

Dans la continuité, les acquis des actions de développement seront capitalisés lors des interventions humanitaires dans les zones affectées. La collaboration avec la direction du développement social et de l'économie solidaire sera renforcée pour aider et soutenir les populations dans l'intégration du tissu économique local. Nous pourrions définir les contours d'un partenariat avec les acteurs de développement pour les mêmes zones d'intervention. Le cluster continuera à promouvoir le Nexus que ce soit en situation d'urgence ou non. Le plaidoyer auprès des partenaires au développement sera mené afin d'améliorer l'accessibilité aux services de soins holistiques.

### Coordination

La coordination à tous les niveaux sera renforcée. L'animation des groupes sectoriels santé et nutrition autour des DRS sera soutenue au niveau des régions. Les rencontres mensuelles seront maintenues et les réunions spécifiques pour évoquer un point d'intérêt seront plus régulières. Des efforts seront conduits pour une effectivité de la collaboration inter cluster sur le terrain.

### Coûts de la réponse

Dans une nouvelle formulation, le cluster travail sur le cout basé sur les activités (ABC) afin de mieux se rapprocher des couts réels sur le terrain. Tenant compte des besoins estimés de couverture et des

capacités de réponse de l'ensemble des partenaires, la budgétisation de la réponse pour 2023 est de \$31,8M.

### Suivi de la réponse

Le cluster en collaboration avec le ministère de la santé continuera à utiliser les données du système d'information sanitaire du Mali pour le suivi et la collecte des données. Malgré quelques retards de mise à jour le DHIS2 est d'une grande utilité. En effet, les données sont collectées mensuellement à tous les niveaux de la pyramide sanitaire (CSCOM, CSREF et Hôpital) et renseignées dans DHIS2 après leur validation. Nous utiliserons aussi les bases de données des laboratoires et autres centres de dépistage, des bulletins épidémiologiques, le Sitrep hebdomadaires COVID-19, des enquêtes de couverture et de performances et les rapports hebdomadaires des médecins OMS présents dans les 10 régions.

### Changements principaux en comparaison avec les années précédentes

La situation sécuritaire s'est fortement dégradée. Elle est le lit, le soubassement de la crise. Déplacement, pertes de terres agricoles, pertes de bétails ont engendré plus de personnes affectées et personnes dans le besoin : 2,6 M (+12%) par rapport à 2022. En plus nous avons noté des catastrophes naturelles avec inondations dans certaines régions du nord et ailleurs on parlait de sécheresse. Par conséquent nous sommes devant une situation complexe avec multiples évènements et incidents. Si nous y rajoutons les crises politiques larvaires en interne et au niveau international, il s'y ajoute l'inflation constatée aux niveaux national et global, les coûts de la réponse seront démultipliés. Pour ce qui nous concerne \$31,8M (+39%) par rapport à 2022.

## Objectifs, indicateurs et cibles

	OBJECTIFS	INDICATEURS	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
<b>Objectif stratégique 1</b>	<b>Sauver et préserver la vie et la dignité des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise à travers une assistance d'urgence multisectorielle et agile adressant leurs besoins vitaux et de survie avec une attention particulière aux personnes âgées, handicapées, les enfants et les survivants de VBG</b>		<b>3,6M</b>	<b>2,5M</b>
<b>Objectif spécifique 1.1</b>	Les besoins vitaux (abris, AME, éducation, EHA, santé, protection) de 2,3 millions de pers. affectées par des mouvements de population récents (personnes déplacées & retournées depuis moins de 6 mois, familles d'accueil, communautés hôtes, personnes réfugiées) sont couverts		4,4M	2,3M
<b>Objectif sectoriel 1</b>	La surmortalité et la surmorbidity liées au manque d'accès aux services de soins de santé des personnes affectées par des mouvements de population récents sont réduites	Nombre de déplacés/retournés/ familles d'accueil ayant bénéficié d'un accès aux services de soins de santé primaire	1, 4M	1, 2M
		Nombre de déplacés/retournés/ familles d'accueil ayant bénéficié d'un accès aux services de soins de santé secondaire	428, 1k	357, 7k
		Nombre de déplacés/retournés/ familles d'accueil ayant bénéficié d'un accès aux services de soins de santé sexuelle et reproductive	334k	279k
		Nombre de déplacés/retournés/ familles d'accueil ayant bénéficié d'un accès aux services de soins de santé mentale et soutien psycho-social	14,3k	12k
<b>Objectif spécifique 1.3</b>	La prise en charge intégrée de 2,2 millions de pers. affectées par la malnutrition aigüe (enfants de moins de 5 ans, FEFA, personnes vivant avec la tuberculose ou le VIH malnutris) est assurée		5,4M	2,2M
<b>Objectif sectoriel 2</b>	Réduire chez les enfants de moins de 5 ans la surmortalité et la surmorbidity liées au manque d'accès aux services de prise en charge médicale des complications de la MAS.	Nombre d'enfants de moins de 5 ans ayant bénéficié d'un accès aux services de prise en charge médicale des complications de la MAS.	11k	9, 5k
<b>Objectif spécifique 1.4</b>	L'accès aux services de prévention et de prise en charge médicale de 6,1 millions de personnes affectées par une épidémie (choléra, rougeole, paludisme, MVE, COVID-19) est assuré		8,3M	6,1M

## 3.8 Sécurité alimentaire



PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FEMMES (%)	ENFANTS (%)	PERS. HANDICAPÉES	BUDGET REQUIS (US\$)
2,3M	1,9M	23	54	15%	274,49M

### Objectifs

**Objectif sectoriel 1** : Assurer la réponse d'urgence aux besoins immédiats liés à l'insécurité alimentaire en assurant l'accès à une nourriture de qualité et son utilisation saine, à travers une assistance coordonnée et intégrée avec les autres secteurs et acteurs

**Objectif sectoriel 2** : Assurer la complémentarité de la réponse d'urgence avec les actions d'appui aux moyens d'existence et de renforcement de la résilience communautaire, en améliorant l'accès aux actifs productifs et aux marchés pour assurer la disponibilité, l'accès et la stabilité des approvisionnements

**Objectif sectoriel 3** : Renforcer les capacités des acteurs locaux et étatiques pour améliorer le suivi de la situation, la préparation et la coordination de la réponse aux chocs socio-économiques et climatiques

### Contexte et analyse des besoins

#### Contexte

Le contexte est marqué par la persistance de l'insécurité par endroit entraînant des déplacements de populations, des vols de bétail, la limitation de l'accès à certains sites de production et la destruction localisée de récoltes. En effet, 422 000 personnes sont déplacées et ont besoin d'une assistance d'urgence pour la satisfaction de leurs besoins alimentaires. Cette insécurité a aussi entraîné des diminutions moyennes à importantes de surfaces cultivées en 2022 dans 3% des localités des régions de Gao, Kayes,

Koulikoro, Mopti, Ségou, Sikasso et Tombouctou (contre 5% en 2021) .

Aussi, en dépit de quelques poches de sécheresse ayant impacté 2,3 millions de personnes (baisse de 22% comparée à 2021), la campagne agricole est jugée moyenne à bonne dans l'ensemble du pays avec de bonnes récoltes en perspective et une hausse en comparaison à 2021.

Enfin, la situation des ménages est marquée également par le niveau élevé des prix des denrées alimentaires. En effet, les prix du mil et du sorgho ont augmenté de plus de 100% (en Octobre 2022), comparés à ceux de l'année dernière à la même période et à la moyenne quinquennale. Une tendance baissière devrait être observée avec l'arrivée des récoltes avec la bonne production attendue.

#### Analyse des besoins

Les besoins du secteur de la sécurité alimentaire en 2023 restent élevés, même s'ils sont en baisse comparé à 2022. Ils resteront similaires à ceux de 2021 et 2020, au regard de l'évolution du contexte décrit plus haut. En effet, 1 246 406 personnes seront en besoin d'assistance alimentaire d'urgence en 2023. L'appui aux moyens d'existence en faveur de 1 856 878 personnes doit être soutenu pour accélérer leur relèvement précoce, y compris les personnes en crise alimentaire et pire.

## Priorisation

La priorisation des besoins se fera selon le niveau de sévérité de l'insécurité alimentaire et nutritionnelle, qui est apprécié à travers l'analyse Cadre Harmonisé (CH). Ainsi, les besoins les plus critiques sont dans le cercle de Ménaka projeté en urgence alimentaire pour la soudure 2023, surtout que ce cercle abritera 1 671 personnes en phase 5 (catastrophe), y compris les PDI. Les autres priorités géographiques concernent les cercles de Douentza (région de Mopti), Gourma-Rharouss (région de Tombouctou), Ansongo et Gao (région de Gao) seront en crise alimentaire. Une attention sera également accordée aux cercles classés en sous pression mais abritant des personnes en urgence alimentaire (phase 4) : Bourem, Diema, Bankass, Djenne, Tombouctou et Taoudenit.

## Stratégie de réponse

La stratégie de réponse du cluster SA s'organise autour des trois objectifs stratégiques indiqués plus haut :

- L'assistance alimentaire : elle s'organise autour du Plan National de Réponse sous le leadership du Gouvernement. Comme cela se fait habituellement, pour la réponse à la soudure, l'Etat couvrira 50% des rations et les autres acteurs compléteront la ration des ménages à 100%. Cette réponse inclue également la prise en compte des besoins alimentaires des PDI pendant la période RRM (0-3 mois) et post RRM (4 à 12 mois). Une assistance à la soudure précoce (Mars, Avril, Mai) doit aussi être apportée dans les zones abritant les 631 684 personnes en crise ou en urgence alimentaire actuellement pour limiter l'aggravation de la situation. Enfin, l'assistance alimentaire d'urgence va être complétée par le Blanket Feeding et d'appui aux besoins nutritionnels pour les enfants et les femmes enceintes et allaitantes (FEFA).
- L'appui aux moyens d'existence est lié à la production agricole de contresaison (maraîchage) ou de la campagne agricole 2023-2024 (semences améliorées et autres intrants, outils agricoles, aménagements de sites de production, etc.), au soutien à l'élevage (vaccinations et soins vétérinaires, aliments bétail, distribution d'animaux, etc.), à la pêche. Ils incluent également le soutien aux

activités génératrices de revenus (AGR). Pour les PDI, un focus sera fait sur la production alimentaire d'urgence couplée à l'assistance alimentaire pour leur autonomisation.

La mise en œuvre de ces activités repose sur un partenariat entre les ONGs Nationales, Internationales, les services déconcentrés de l'Etat et les Agences des Nations Unies.

## Méthodologie de ciblage

Le ciblage va focaliser sur les 1 671 personnes en catastrophe alimentaire à Ménaka. Ensuite suivront les 106 816 personnes en urgence (phase 4) et les 1 137 919 personnes en crise alimentaire. De façon opérationnelle, le ciblage est conduit de la façon suivante :

- Ciblage géographique des zones : repose sur l'analyse consensuelle du CH afin de classer les cercles selon le niveau de sévérité de l'insécurité alimentaire et par conséquent les cercles prioritaires en besoin d'assistance. Il s'agit notamment des cercles en phase crise ou pire ou des cercles en sous pression mais avec des facteurs aggravants tels que l'insécurité et le nombre de personnes déplacées internes, les inondations, les taux de malnutrition aiguë très élevés, etc.
- Ciblage nominatif communautaire : adopte généralement une approche communautaire et utilise des critères d'inclusion et d'exclusion souvent basés sur une approche communautaire combinée avec l'analyse de l'économie des ménages (HEA). Aux critères socio-économiques, sont ajoutés d'autres critères de vulnérabilité tels que la présence d'une personne avec handicap, une femme enceinte et allaitante, un enfant de moins de 5 ans, etc.

## Renforcement des systèmes locaux

Les ONGs nationales en particulier sont souvent des agences d'exécution et couvrent les derniers kilomètres de l'assistance en se positionnant au plus près des bénéficiaires et des collectivités. Toutefois, elles manquent de capacités pour une plus grande efficacité. A l'image de 2022, plusieurs activités seront dédiées à ces ONGs comme les formations sur le Cadre Harmonisé, la HEA, l'évaluation rapide des besoins,



l'intégration du genre dans l'assistance alimentaire, etc. Le renforcement des capacités inclura le soutien aux services techniques pour le plaidoyer en vue de la mobilisation de ressources nécessaires à la réalisation des enquêtes nationales (ENSAN, Outcome analysis, Système Expert, etc.).

### Liens avec les autres secteurs

La relation inter-clusters est critique pour la délivrance d'un paquet multisectoriel complet aux ménages hôtes les plus vulnérables et pour les PDI (RRM et post RRM). Les membres seront encouragés à travailler de façon concertée pour la réponse conjointe là où cela est possible, particulièrement sur les sites de PDI.

### Modalités Cash et transferts monétaires

Au cours de la période de janvier à septembre 2022, les acteurs ont utilisé prioritairement le coupons (80%) et le cash (15%) pour leurs assistances alimentaires. Pour l'appui aux moyens d'existence, le cash n'a représenté que 6% des modalités de transfert. Ces tendances observées ces dernières années devraient se maintenir en 2023 pour l'utilisation du cash, sous réserve de la conduite d'analyse de risques et la mise en œuvre d'approches adaptatives.

### Intégration du genre et protection transversale

En coordination avec le Réseau des Points Focaux Genre des clusters, le cluster Sécurité alimentaire a élaboré, en 2022, ses Engagements Minimums pour le Genre et la Protection auxquels tous les acteurs du cluster devront se référer dans leurs programmations respectives. Les acteurs du cluster sécurité alimentaire au niveau opérationnel vont bénéficier des sessions de sensibilisation sur l'intégration de la protection et du genre dans les activités de la sécurité alimentaire telles que le ciblage, les modalités de réponse.

### Redevabilité

A travers ses outils de communication et d'information (suivi de la réponse, carte de présence des acteurs, matrice de coordination de la réponse, etc.), le cluster SA cherche à rendre plus transparentes, les interventions de ses membres auprès des bénéficiaires et des autorités (Communes, Gouvernorats, Commissariat à la Sécurité Alimentaire – CSA, etc.). Le comité de

suivi du PNR (Plan national de réponse) est un cadre idéal à cet effet. Aussi, le mécanisme de feedback (ligne verte) sera promu et les résultats de suivi seront partagés à l'image de l'exemple du PAM.

### Lien avec les acteurs de développement

Le cluster poursuivra en 2023 les activités de « dialogues thématiques » sur divers sujets (changement climatique, systèmes alimentaires, chaîne de valeur, système d'élevage dans un contexte de conflit, etc.) d'intérêt aussi bien pour les acteurs humanitaires que pour les acteurs de développement. Aussi, le cluster sécurité alimentaire poursuivra sa participation active aux différents forums de réflexion sur l'approche Nexus, en particulier avec les différents organes de coordination du secteur (PTF-GEC, Plan National de Réponse/PNR, Groupe PSSAN).

### Coordination

La coordination du cluster SA sera renforcée avec la prise de fonction de nouveaux Points Focaux régionaux (dédiés à 100% à la coordination) pour Ségou et Kayes en janvier 2023. La coordination de l'assistance saisonnière sera facilitée par l'utilisation de la matrice de coordination et l'atelier national de planification conjointe, permettant de mettre en évidence de façon anticipée les zones de gaps ou de risques de duplications des interventions. Le cluster travaille étroitement avec les acteurs RRM et post RRM pour une réponse coordonnée aux besoins des PDI en s'appuyant sur les nouvelles guidelines consensuelles établies.

### Coûts de la réponse

Le coût de la réponse prévue par les acteurs du secteur est de 274,5 millions de \$US. Il a été calculé sur base des coûts unitaires des activités (activity based costing) d'assistance alimentaire et d'appui aux moyens d'existence élaborés. Ces coûts unitaires ont été multipliés par le nombre de bénéficiaires attendus.

### Suivi de la réponse

Le Plan National de Réponse (PNR) agrège la réponse de l'Etat de ses partenaires pour répondre aux différents besoins. Une fois le PNR validé, la matrice 5W du cluster SA permet de capturer mensuellement le

niveau des gaps. Pour les PDI, le suivi avec les coordinations régionales et la coordination nationale du RRM, permet d’être informé des alertes, des évaluations des réponses engagées.

**Changements principaux en comparaison avec les années précédentes**

En 2022, le calcul des chiffres clés avait été fait en ajoutant une partie de l’impact de Covid-19, capturée

sur la base de 5% des populations en phase 2 (sous pression). Pour 2023, cette proportion a été supprimée.

Pour 2022, le budget total était obtenu par l’addition des budgets des projets de la sécurité alimentaire soumis dans le cadre du HRP 2022 sous Project Module. En 2023, ce budget a été calculé sur la base du coût unitaire moyen des activités.

**Objectifs, indicateurs et cibles**

OBJECTIFS	INDICATEURS	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES
<b>Objectif stratégique 1</b>	<b>Sauver et préserver la vie et la dignité des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise à travers une assistance d’urgence multisectorielle et agile adressant leurs besoins vitaux et de survie avec une attention particulière aux personnes âgées, handicapées, les enfants et les survivants de VBG</b>	<b>3,6M</b>	<b>2,5M</b>
<b>Objectif spécifique 1.2</b>	Les besoins alimentaires urgents de 8,8 M de pers. affectées par l’insécurité alimentaire aigüe (déplacés & retournés, familles d’accueil, réfugiés, enfants de moins de 5 ans ou FEFA malnutris) sont couverts	8,8M	8,8M
Objectif sectoriel 1	Sauver des vies face à l’insécurité alimentaire aigüe par la mise en œuvre d’une assistance alimentaire d’urgence visant à répondre aux besoins alimentaires et nutritionnels vitaux des personnes les plus vulnérables	8,8M	3,5M
		Nombre de personnes en IPC 3 et 4 ayant reçu une assistance alimentaire en vivres	8,8M
<b>Objectif stratégique 2</b>	<b>Protection, services sociaux de base et conditions de vies : Assurer un accès minimum et équitable aux services sociaux de base et conditions de vie des personnes à travers une assistance multisectorielle intégrée, digne, localisée et adaptée à leurs besoins fournis à temps et dans un environnement plus favorable de protection</b>	<b>5,2M</b>	<b>3,2M</b>
<b>Objectif spécifique 2.2</b>	Les moyens d’existence de 3,5 millions de personnes les plus vulnérables affectées par l’insécurité alimentaire aigüe (déplacés & retournés, familles d’accueil, réfugiés, avec enfants de moins de 5 ans ou femmes enceintes & allaitantes	8,8M	2,5M

## 3.8 Coordination et services communs



PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FEMMES (%)	ENFANTS (%)	PERS. HANDICAPÉES	BUDGET REQUIS (US\$)
8,8M	5,7M	51	52	15%	27,2M

**Objectif sectoriel 1** : Adapter les mécanismes de coordination pour une réponse humanitaire coordonnée, efficace et efficiente.

**Objectif sectoriel 2** : Contribuer à la prise de décisions stratégiques et opérationnelles pour une réponse humanitaire coordonnée, efficace, efficiente, effective et redevable.

**Objectif sectoriel 3** : Stimuler l'action collective dans la mobilisation de financements efficiente pour une action humanitaire suffisante, rapide et coordonnée.

**Objectif sectoriel 4** : Appuyer la sécurisation de l'assistance humanitaire dans les régions affectées par la crise.

**Objectif sectoriel 5** : Faciliter la mobilité des acteurs et biens humanitaires dans les zones affectées par la crise.

**Objectif sectoriel 6** : Faciliter les réalisations collectives annuelle et plurisectorielles entre acteurs humanitaires et acteurs de développement.

### Contexte et analyse des besoins

Le contexte du Mali est caractérisé par des nouveaux défis qui se superposent. L'expansion géographique est une réalité avec une dimension transnationale dans les régions frontalières du Liptako-Gourma. Les conflits, l'insécurité, les aléas naturels (sécheresses et inondations) ainsi que les épidémies et urgences sanitaires continuent de porter préjudice aux personnes et à leurs biens, aux services et systèmes ainsi qu'à l'accès et l'action humanitaire. La hausse vertigineuse du coût du carburant, l'inflation généralisée (surtout

les prix des céréales) viennent renchérir les coûts opérationnels.

Les partenaires humanitaires font face aux crues en saison des pluies et à de nombreux défis liés à la dégradation de l'environnement sécuritaire dans l'ensemble du pays les empêchant d'atteindre les populations vulnérables. La période de janvier à novembre 2022 s'est caractérisé par l'expansion du conflit armé des localités du nord et du centre du pays vers le sud du Mali et un contrôle par les GANE s'étendant de manière exponentielle. L'intensification des affrontements entre les groupes armés, les conflits intracommunautaires, la menace explosive (REG et EEI) ainsi que des opérations militaires conduisent au rétrécissement de l'espace humanitaire. Malgré un tel contexte, le nombre de partenaires humanitaires (tous secteurs confondus) a atteint 3M de personnes en 2022. Ces acteurs requièrent une capacité logistique adaptée et sécurisée afin d'assurer la continuité de l'action humanitaire. Le contexte susmentionné exigera une coordination efficace pour une meilleure planification et orientation de la réponse.

### Priorisation et stratégie de la réponse

En plus de renforcer sa présence opérationnelle à Bamako, Mopti, Tombouctou, Taoudénit et Gao, OCHA a ouvert deux nouvelles antennes à Ségou et à Ménaka pour mieux assurer la coordination humanitaire. Les régions du sud et ouest (Sikasso, Koulikoro et Kayes) et de Kidal seront toujours couvertes grâce aux points focaux humanitaires soutenus par des missions régulières. OCHA Mali continuera ainsi de jouer un rôle central dans la mobilisation des

ressources, la coordination et le soutien aux acteurs humanitaires dans les domaines de la coordination, de la gestion de l'information, du financement humanitaire et du plaidoyer. OCHA facilitera la mobilisation adéquate des fonds en faveur des personnes dans le besoin, en plus de contribuer à dynamiser les efforts déployés par le Gouvernement et les acteurs du développement pour s'attaquer aux causes structurelles de la vulnérabilité. OCHA assumera pleinement son rôle dans la coordination civilo-militaire au niveau national et régional de concert avec les forces militaires présentes dans le pays tout en renforçant les capacités des autorités nationales en matière de coordination et de préparation des interventions d'urgence. Des négociations pour la consolidation de l'espace humanitaire seront conduites, impliquant tous les acteurs clés.

En matière de sécurisation de l'assistance humanitaire dans les régions affectées par la crise, **UNDSS** interviendra au profit du personnel des Nations Unies et étendra son soutien aux ONG dans le cadre du *Saving Lives Together* (SLT) par le biais de multiples formations, échanges d'informations et un soutien lors d'incidents sécuritaires. La présence d'UNDSS est essentielle dans l'évaluation des risques et des menaces auxquels les agences des Nations Unies (personnels et biens) peuvent être confrontées. Les évaluations d'UNDSS permettront d'orienter et de conseiller les choix programmatiques des agences et de minimiser les risques pour le personnel des ONG. Par ailleurs, **INSO** a mandat de fournir des analyses et des conseils de sécurité aux ONG dévouées qui s'exposent au danger pour soutenir ces personnes et ces communautés. Toutes les activités d'INSO sont gratuites pour les ONG partenaires. Le partenariat est soumis à plusieurs conditions, dont le respect du code de conduite d'INSO et le code de conduite de la Croix-Rouge. De nombreux services sont programmés, notamment les alertes et rapports de situation, d'incidents et périodiques, des cartes, la revue de plans de sécurité, l'appui de gestion de crise, les réunions de sécurité et le débriefing du nouveau staff humanitaire. En 2023, **INSO** prévoit également de former 650 personnel d'ONG sur la sécurité individuelle en zone hostile, les premiers secours en environnement hostile, l'initiation aux bonnes pratiques sécuritaires,

la gestion de la sécurité (les essentiels et avancée), la sécurité des déplacements, la gestion de crise et les négociations humanitaires.

**UNHAS**, en leader du transport du personnel et cargos humanitaires renforcera ses capacités avec une flotte de 3 avions en 2023 capable de desservir 15 000 passagers par an et une moyenne de 4 500kg par mois où les besoins humanitaires sont de plus en plus nombreux. Par l'entremise du fret aérien, l'UNHAS assura l'acheminement et la délivrance des intrants de prévention et prise en charge des cas de COVID-19, en plus d'autres prestations de santé dont les évacuations sanitaires, mais aussi la transmission des courriers et d'autres articles d'urgence ou essentiels aux populations dans les zones affectées par la crise et aux humanitaires.

**REACH** apportera une capacité additionnelle de collecte et traitement de données pour une analyse des besoins des populations afin d'informer le management stratégique et opérationnel de l'action humanitaire au Mali. Cette contribution sera faite à travers des évaluations et suivi des besoins ainsi que le renforcement des capacités des partenaires humanitaires. Les analyses réalisées par REACH sont disponibles pour l'ensemble de la communauté humanitaire. OCHA et ONU Femmes appuieront la conduite des analyses genre et des formations en Genre dans l'Action Humanitaire en faveur des acteurs humanitaires.

**ATLAS** : Humanité & Inclusion poursuivra le dispositif ATLAS, un projet de Logistique Humanitaire à travers son unité opérationnelle Atlas Logistique lancé depuis le 01/10/2019. Ce projet d'assistance logistique à destination de la communauté humanitaire permettra d'offrir une capacité logistique adaptée aux besoins des organisations humanitaires. Plusieurs services seront mis à la disposition de la communauté humanitaire dont : 1) le transport mutualisé pour l'acheminement des marchandises vers les zones humanitaires ; 2) le stockage mutualisé des biens, commodités et équipements selon les conditions requises et 3) le renforcement des capacités des partenaires humanitaires en logistique humanitaire. Comptes tenus des nombreuses contraintes d'accès sur le terrain (aléas géographiques, climatiques et sécuritaires), ATLAS,

service de support commun par excellence, facilitera la mise en œuvre continue et rapide des interventions humanitaires dans les zones affectées en rapprochant l'aide des populations.

Quant à la coordination du groupe de travail logistique, au nombre de ses priorités pour 2023 figurent :

- La création et mise en place d'une plateforme en ligne de partage d'information des acteurs logistiques (base de données fournisseurs surtout dans les zones difficile).
- La mise en place d'un espace de stockage à Ménaka pour les acteurs humanitaires afin de répondre plus efficacement aux besoins.
- Mener une évaluation logistique afin de mettre à jour les informations auprès des acteurs
- Identifier les problèmes logistiques au Mali et proposer des solutions collectives avec tous les acteurs (sous forme d'atelier, forum)

**INTERNEWS** se focalisera sur l'appui technique au développement et à l'opérationnalisation d'un cadre collectif (indicateurs, protocoles, recommandations) de redevabilité aux populations affectées. Cela se concrétisera par le soutien à la coordination humanitaire à travers des capacités techniques de collecte de données, de gestion et d'analyse de l'information, et des retours d'informations de la communauté afin qu'ils puissent mettre en œuvre des programmes sensibles aux retours d'informations des populations vulnérables. Internews facilitera cette tâche de plusieurs manières, en s'assurant que l'engagement de la communauté, la collecte et l'analyse continue des données et la communication avec la communauté soient autant d'outils permettant d'améliorer la redevabilité.

Il s'agira de coordonner et harmoniser les pratiques d'engagement communautaire et de redevabilité à travers tous les clusters et groupes de travail humanitaires ainsi que la facilitation à la mise en place d'un mécanisme tiers de retours d'information des communautés vulnérables. Il s'agira également de créer et de maintenir une communication bidirectionnelle et des boucles de rétroaction entre les systèmes de réponse humanitaire et les communautés locales.

### Considérations transversales

En 2023, les partenaires de cette réponse s'engagent à prendre en compte toutes les thématiques transversales majeures à toutes les étapes du cycle de programmation humanitaire. Au nombre de celles-ci figurent : le genre, l'inclusion du handicap, la redevabilité envers les populations affectées, la protection contre l'exploitation et les abus sexuels (PEAS), ne pas nuire, la sensibilité aux conflits, etc.

### Renforcement des systèmes locaux

Les partenaires de la réponse veilleront à une meilleure implication des structures étatiques tant au niveau national que régional, afin de renforcer le transfert de compétences et de capacités. Dans le cadre des engagements relatifs à la localisation, des efforts seront faits afin de renforcer le positionnement stratégique et opérationnel des organisations nationales et locales. Cette approche contribuera à faciliter leur accès aux financements, leur permettant ainsi de gagner en indépendance opérationnel

### Liens avec les autres secteurs

Le secteur « coordination et services communs », constitue un service de support à la communauté humanitaire, dans le cadre de la mise en œuvre du cycle de programmation humanitaire. Les services rendus revêtent un caractère facilitant qui bénéficient tous les secteurs.

### Modalités cash et transferts monétaires

Le Cash Working Group, continuera à promouvoir de manière systématique les modalités « cash » dans les différentes interventions humanitaires en supportant le groupe de travail thématique afin de favoriser la conduite d'interventions coordonnées, cohérentes et ciblant les besoins prioritaires des personnes affectées. L'usage du cash conditionnel et inconditionnel sera ainsi adapté aux différents contextes qu'ils soient de l'urgence, du relèvement ou du développement.

### Protection transversale et l'intégration du genre

Les clusters s'assureront de l'inclusion des principes de protection transversale dans leurs planifications et réponses humanitaires. Les analyses de protection aideront à prévenir et atténuer les risques de protec-

tion aux genres et une fourniture adaptée des services aux survivant(e)s.

Aussi, pour une meilleure prise en compte des aspects liés au genre dans le cycle de programmation humanitaire et dans les interventions pour le HPC 2023, OCHA et ONU Femmes continueront à appuyer la conduite des analyses genre ainsi que les formations en Genre dans l'Action Humanitaire pour les acteurs humanitaires. Ces activités bénéficieront de l'appui technique de la GenCap au Mali ainsi que de la Coordination du Réseau des Points Focaux Genre des clusters.

### Redevabilité

Les partenaires du secteur « coordination et services communs », encourageront la mise en place et le suivi du fonctionnement d'un mécanisme collectif pour l'engagement communautaire et la redevabilité envers les communautés affectées en conseillant les différents partenaires, groupes sectoriels et l'EHP sur les mesures adaptées à prendre pour répondre aux feedbacks, plaintes ou rumeurs venant des communautés. OCHA continuera à assurer l'intégration de la redevabilité dans l'ensemble de la planification humanitaire et des interventions y compris dans les évaluations des besoins, les produits de communication et les activités de suivi.

UNHAS et UNDSS, dans le cadre de leurs prestations de services aux organisations humanitaires veilleront à mettre en place des dispositifs qui permettent de recueillir les feedbacks ou perceptions des acteurs afin d'en tenir compte le cas échéant.

### Lien avec les acteurs de développement

Les partenaires du secteur « coordination et services communs » continueront de préconiser des synergies accrues entre les acteurs du développement et les acteurs humanitaires et poursuivront la collaboration avec le Gouvernement et les partenaires techniques et financiers afin d'assurer une intervention humanitaire efficace qui s'articule avec une réponse de résilience et de développement.

### Coût de la réponse

Le coût de la réponse humanitaire pour couvrir les activités relatives à la coordination et services communs s'élève à USD 27 231 223. Ce budget est de plusieurs types d'intervention constituées en paquet d'activités à savoir.

### Suivi de la réponse

La mise en œuvre des activités présentées dans ce plan de réponse sera suivie lors de différentes missions sectorielles et intersectorielles prévues à cet effet et documentées dans le rapport de suivi de la réponse du HRP. Les partenaires du secteur « coordination et services communs » établiront un cadre de concertation trimestriel pour renforcer le suivi de la réponse. Tout au long du processus, l'ICCN et l'EHP seront mis à contribution pour un meilleur suivi opérationnel et stratégique de la réponse. bjectifs, indicateurs et cibles

	OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
<b>Objectif stratégique 1</b>	<b>Sauver et préserver la vie et la dignité des populations avec des besoins critiques dans les zones de crise à travers une assistance d'urgence multisectorielle et agile adressant leurs besoins vitaux et de survie avec une attention particulière aux personnes âgées, handicapées, les enfants et les survivants de VBG</b>		<b>2,5M</b>
<b>Objectif spécifique 1.1</b>	Assurer une prise en charge d'au moins 75% des enfants de moins de 5 ans, et des FEFA affectés par la malnutrition aigüe à travers l'assistance nutritionnelle d'urgence		2,0M
<b>Objectif sectoriel 1</b>	Contribuer à la prise de décisions stratégiques et opérationnelles pour une réponse humanitaire coordonnée, efficace, efficiente et effective.	Des rapports de suivi de la réponse renforcés (produits d'information/situations, tableaux de bord, mises à jour rapides).	44
		Les connaissances des partenaires en matière d'architecture humanitaire, de principes, de directives obligatoires et d'autres outils renforcés	6
		Des plans de réponse, de contingence et opérationnels répondant aux besoins des bénéficiaires	6
		Des plateformes et des réseaux solides de CMCOORD/ Access	2
		Informations et analyses fiables et complètes sur l'accès humanitaire	1
<b>Objectif spécifique 1.3</b>	Fournir une assistance multisectorielle rapide à au moins 80% des PDI, rapatriés et retournés en situation d'urgence dans les cercles prioritaires		
<b>Objectif sectoriel 2</b>	Appuyer la sécurisation de l'assistance humanitaire dans les régions affectées par la crise	Nombre de briefing de sécurité conduits au profit du personnel humanitaire sur terrain et à Bamako	50
		Nombre d'analyse des risques sécuritaires et évaluations conduites	4
<b>Objectif stratégique 2</b>	<b>Protection, services sociaux de base et conditions de vies : Assurer un accès minimum et équitable aux services sociaux de base et conditions de vie des personnes à travers une assistance multisectorielle intégrée, digne, localisée et adaptée à leurs besoins fournis à temps et dans un environnement plus favorable de protection</b>		<b>3,2M</b>
<b>Objectif spécifique 2.1</b>	Offrir un paquet intégré des services d'accès à l'abri et biens non-alimentaires, à l'eau potable, à l'hygiène, à la santé et la scolarité à au moins 70% des personnes non déplacées les plus vulnérables		1,4M
<b>Objectif sectoriel 3</b>	Un financement suffisant et opportun qui répond aux besoins des personnes touchées par la crise	Le pourcentage du financement requis à travers le Plan de Réponse Humanitaire atteint 50%	50%
<b>Objectif spécifique 2.2</b>	Offrir un paquet intégré des services d'accès à l'abri et biens non-alimentaires, à l'eau potable, à l'hygiène, à la santé et la scolarité à au moins 90% des PDI, rapatriés, retournés et réfugiés		613K
<b>Objectif sectoriel 4</b>	Faciliter la mobilité des acteurs et biens humanitaires dans les zones affectées par la crise.	Nombre de personnels humanitaires transportés annuellement	14 400
		Nombre de MT de cargo transportés par voie aérienne	20 000
		Nombre de MT de cargo stockés	1 500

OBJECTIFS	INDICATEURS	CIBLES
<b>Objectif stratégique 3</b>	<b>« Préparation aux urgences » et résilience : Renforcer la préparation aux urgences des ménages vulnérables exposés ou affectés par des chocs dans les zones de crise, en promouvant la résilience et la mise en œuvre des solutions durables</b>	<b>1,8M</b>
<b>Objectif spécifique 3.2</b>	Renforcer la résilience d'au moins 80% des personnes, principalement des personnes déplacées dans les cercles prioritaires à travers des interventions qui favorisent le relèvement	1,0M
<b>Objectif sectoriel 5</b>	Appuyer la sécurisation de l'assistance humanitaire dans les régions affectées par la crise.	50
	Nombre d'analyse des risques sécuritaires et évaluations conduites	4



Partie 4 :

# Plan de réponse multisectorielle pour les réfugiés



PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	FEMMES (%)	ENFANTS (%)	PERS. HANDICAPÉES	BUDGET REQUIS (US\$)
<b>109k</b>	<b>109k</b>	<b>53</b>	<b>57</b>	<b>15%</b>	<b>31,8M</b>

## INKARANE/ALAFIA, MALI

Inkarane (Commune Alafia, cercle de Tombouctou,  
17 Février 2022, Evaluation des besoins des PDI,  
Credit photo : CRM CRL/ Aboubacrine Bagna,  
volontaire CRM



## Objectifs sectoriels

**Objectif sectoriel 1** : Garantir l'accès au territoire et l'effectivité de la protection internationale dans un contexte de mouvements mixtes. 100% des réfugiés, demandeurs d'asile et des personnes à risque d'apatridie ont accès à la protection internationale au Mali dans les conditions d'accueil optimal.

**Objectif sectoriel 2** : Améliorer l'accès aux services sociaux/économiques de base pour les réfugiés et communautés hôtes à travers le renforcement des capacités nationales et locales.

**Objectif sectoriel 3** : Promouvoir la recherche de solutions durables aux réfugiés et autres personnes en besoin de protection internationale.

## Contexte

La dégradation progressive de l'environnement globale de protection dans la région du Sahel Central, continue de générer des mouvements forcés de populations tant à l'intérieur qu'aux frontières avec les pays voisins, avec une intensité particulière aux frontières avec le Niger et le Burkina Faso. En fin octobre 2022, le nombre de réfugiés enregistrés par les services du gouvernement était de 56 603 individus, dont 24 516 Burkinabés et 15 229 Nigériens, auquel il faut ajouter 14 950 anciens réfugiés d'origine Mauritanienne, 1 199 Centrafricains et un certain nombre d'autres nationalités. A côté de ces réfugiés reçus sur le sol malien, l'insécurité rampante sur la grande partie du territoire malien continue de générer des flux de réfugiés Maliens vers les pays voisins. Au 31 octobre 2022, le nombre de Maliens réfugiés dans les pays voisins était estimé à 196 591 personnes, dont 97 127 en Mauritanie, 65 621 au Niger et 33 611 au Burkina Faso. L'insécurité persistante et la criminalité entraînant la réduction de l'espace humanitaire dans les pays voisins, la menace terroriste élevée marquée par la présence et l'activisme des groupes armés terroristes touchant autant les forces de sécurité que les communautés, les conflits intra et intercommunautaires autour des ressources, les nombreuses violations des droits de l'homme et l'accès de plus en plus difficile aux services sociaux de base, font craindre que le nombre de réfugiés va augmenter de façon significative au Mali et dans la région au courant de l'année 2023.

## Analyse des besoins

L'analyse de l'environnement de protection au Mali et dans les pays voisins et les résultats des évaluations participatives conduites en 2022, font apparaître une série de besoins urgents en matière de protection légale avec un point particulier sur l'accès au territoire et à la procédure d'asile, au processus d'enregistrement et de documentation, à la protection contre les méfaits des conflits armés y compris la lutte contre la Violence Basée sur le Genre ainsi qu'aux mécanismes de lutte contre l'apatridie ; en matière d'accès à l'assistance humanitaire et aux secours publique, comprenant notamment l'assistance en vivres et non vivres, l'accès aux services sociaux de base (accès à l'eau potable, aux services d'hygiène et d'assainissement, vivres, abri et biens non alimentaires, soins de santé et nutrition, éducation). Les traumatismes psychologiques associées au déplacement forcé et au vécu quotidien des réfugiés nécessitent un appui psychosocial et en santé mentale. La réunification familiale des réfugiées (enfants comme adultes) et la documentation sont également primordiales. La poursuite des sensibilisations et informations sur la vaccination et l'appui en matériel d'assainissement des réfugiés sur la pandémie s'avère également capitale. Afin de faciliter leur autonomisation, les personnes réfugiées ont besoin d'un soutien pour la restauration de leurs moyens d'existence et d'autosuffisance ainsi qu'un accompagnement en matière d'assistance juridique et judiciaire. Notons que les actions à entreprendre doivent être accompagnées par des mesures garantissant le respect des normes environnementales. Les modalités et capacités de gestion des sites formels et informels nécessitent un renforcement permettant aux réfugiés et communautés hôtes de répondre eux-mêmes à leurs besoins. Des mesures de coexistence pacifique et de mobilisation communautaire sont essentielles pour favoriser le vivre ensemble et une intégration réussie.

## Priorisation

En 2023, le plan mettra la priorité sur la protection et l'enclenchement des solutions durables.

### Protection générale

Le plan prévoit de cibler plusieurs activités centrales pour construire un environnement de protection favorable en 2023 à travers l'appui au Gouvernement dans le processus d'amélioration et de mise en œuvre du cadre légal et institutionnel pour les réfugiés et rapatriés, l'intégration des réfugiés dans les plans nationaux et la réforme du cadre normatif et l'accès élargie aux solutions durables et à la protection contre l'apatridie.

Il s'agira également de la poursuite de l'opérationnalisation des conclusions du Dialogue régional de protection et de solutions dans le cadre des déplacements forcés au Sahel tenu à Bamako en septembre 2019 et l'appui à la Commission Nationale Chargée des Réfugiés (CNCR) dans le renforcement du processus de détermination du statut de réfugiés y compris le mécanisme d'appel et d'enregistrement.

### Prévention et réduction du risque d'apatridie

En soutien à l'engagement du Gouvernement d'éradiquer l'apatridie au Mali, le HCR et ses partenaires continueront à appuyer le processus de naturalisation des réfugiés mauritaniens de longue date qui le souhaitent, à appuyer le processus de mise en place d'une procédure de détermination du statut d'apatride, et à renforcer les structures nationales de prévention de l'apatridie.

Il s'agira également de faire le suivi des recommandations de l'étude sur l'apatridie conclue en 2020 de même que la mise en œuvre du Plan d'action national contre l'apatridie. Enfin, le Gouvernement sera accompagné dans la mise en œuvre de ses engagements pris au Segment de Haut Niveau sur l'Apatridie.

### Mouvements mixtes

A travers un monitoring renforcé des frontières et un suivi des zones de transit et de migration, il sera procédé au renforcement des mécanismes d'identification et de référencement des personnes ayant des besoins de protection internationale au sein des flux migratoires mixtes, des personnes en situation de vulnérabilité et des victimes de la traite de personnes humaines.

Il s'agira également de renforcer un partenariat stratégique pour améliorer les mécanismes d'identification et de réponse, et de s'assurer du respect du principe de non-refoulement des personnes relevant du mandat du HCR. A travers un mécanisme de coordination transfrontalière impliquant les communautés, il sera mis en place et/ou renforcé des structures de communication et d'information en mesure de fournir aux personnes en déplacement les informations nécessaires pour leur permettre de prendre des décisions éclairées et minimiser les risques de protection associés aux mouvements mixtes.

### Violences Basées sur le Genre (VBG)/Protection contre les Abus et Exploitations Sexuelles (PAES)

La réponse aux réfugiés en lien avec la violence basée sur le genre (VBG) s'articulera autour des soins et soutien directs aux survivant(e)s aux activités de prévention, à la protection communautaire et au plaidoyer et interventions en faveur de l'expansion des services de réponse et de leur appropriation par le gouvernement.

En matière de prévention contre l'exploitation et les abus sexuels (PSEA), le plan 2023 envisage la poursuite des efforts de vulgarisation des mécanismes et procédures inter-agences de plaintes et de rapportage, en collaboration avec les agences du système des Nations Unies et les ONG au Mali et le renforcement des capacités des partenaires et des bénéficiaires. Il sera également question de poursuivre le plaidoyer conjoint pour l'amélioration du cadre légale et institutionnel de prévention et de réponse aux VBG.

### Protection de l'enfant

Une attention particulière sera accordée à la mise en place de procédures opérationnelles d'évaluation et de détermination de l'Intérêt Supérieur de l'Enfant (BIA et BID) pour les populations réfugiées, rapatriées et à risque d'apatridie.

Des synergies d'actions seront renforcées entre les secteurs de la protection de l'enfant, des VBG et de l'éducation pour réduire les risques de déperdition scolaire, de mariage des enfants et d'enrôlement au sein des groupes armés. Il sera de même dans le renforcement des mécanismes d'enregistrement et de documentation des naissances.

## Éducation

L'accent est mis sur l'accès à l'éducation des enfants réfugiés, rapatriés et à risque d'apatridie aussi bien en termes d'éducation formelle, non-formelle, alternative et à distance que de formation professionnelle.

Il s'agit de poursuivre l'appui en infrastructures dans les zones de déplacement et de retour et le renforcement des capacités du personnel éducatif ainsi que des services régionaux de formation des enseignants. Un accent sera mis sur l'accès des écoles à l'énergie solaire, à l'outil informatique et à la connexion internet pour faciliter l'éclairage, l'accès à la documentation et aux opportunités de formation en ligne.

## Abris et Infrastructures

Le plan prévoit en 2023 la poursuite du relèvement de la réponse d'urgence aux réfugiés dans le domaine des abris et infrastructures à travers des pré-positionnements de stocks de biens non alimentaires et abris, de même que le recours au transfert monétaire dans les zones où cela est pertinente en fonction des besoins sur le terrain.

Au-delà de l'urgence, l'amélioration des conditions d'hébergement sur les sites d'accueil à travers des infrastructures respectant les standards de qualité sera mise en place pour une meilleure protection des personnes et de leurs biens. Concernant les rapatriés, un appui est prévu pour la réhabilitation de leurs logements dans les zones de retour.

## Mobilisation communautaire/Moyens d'existence/Energie

Le plan intègre plusieurs actions en matière de mobilisation communautaire, d'autonomisation et d'accès à l'énergie à travers le renforcement et l'amélioration de la communication avec les bénéficiaires.

Aussi un accent sera mis sur la promotion de l'accès des ménages aux énergies renouvelables à travers des projets innovants adaptés au contexte du Mali avec l'inclusion économique des bénéficiaires y compris les groupes vulnérables de la population hôte.

Un accent sera mis sur la promotion des initiatives d'autosuffisance et de renforcement de la résilience

des bénéficiaires, en leur donnant les moyens de répondre à leurs besoins de manière sûre, durable et digne afin de réduire leur besoin d'aide humanitaire. Par ailleurs, les efforts de collaboration inter-agences dans la prévention et la réponse à la COVID-19 en appui au Gouvernement du Mali se poursuivront.

## Accès aux solutions durables

En 2023 le processus de facilitation du rapatriement librement consenti se poursuivra ainsi que la promotion de la réintégration durable pour les réfugiés maliens qui retournent dans leurs localités. La mise à jour du profil des 20 communes prioritaires de retour sera priorisée.

Le rapatriement volontaire des réfugiés vivant au Mali et l'intégration locale au Mali sont également des aspects importants. Ainsi le volet juridique, l'accès à la nationalité ou à la résidence, et l'insertion socio-économique seront pris en compte. Enfin, la procédure de réinstallation vers des pays tiers comme outil de protection sera poursuivi par le HCR en 2023.

## Stratégie de réponse

Le plan de réponse inter-agences et multisectorielle pour les réfugiés en 2023 porte sur les réfugiés, les personnes à risque d'apatridie et les rapatriés y compris les personnes ayant des besoins de protection internationale dans les mouvements mixtes au Mali ainsi que les communautés d'accueil. L'ensemble des populations ciblées s'élève à 109 422 personnes en dehors de la communauté hôte à hauteur d'environ 10 à 20% de la population totale ciblée en fonction du type d'activité et des besoins en présence. Le ciblage des personnes en situation particulière de vulnérabilité au sein de la communauté hôte se fait sur la base de critères préalablement définis grâce à une approche communautaire qui intègre à la fois les leaders communautaires mais aussi les services techniques de l'état compétents selon le domaine d'intervention, de même que les ONGs partenaires spécialisées. Ce plan inclut le soutien aux efforts menés par les autorités maliennes et leurs partenaires pour la protection des réfugiés, des rapatriés et des personnes à risque d'apatridie dans un cadre du développement inclusif. Il s'inscrit dans le contexte du Pacte Mondial des Réfugiés. Il prévoit également l'engagement de

tous les partenaires pour une réponse holistique et durable au profit des réfugiés et des populations hôtes. Il contribue également aux objectifs du Plan de Développement National et de ses plans régionaux ainsi qu'au Plan cadre des Nations Unies d'assistance au développement (UNSDCF) au Mali, fondé également sur le Refugee Coordination Model (RCM).

### Méthodologie de ciblage

La méthodologie de ciblage mise en place par le HCR dans le cadre des activités pour les personnes sous mandat sera reconduite dans ce plan de réponse aux réfugiés. Il est inclusif et prend en compte toutes les couches de vulnérabilité liées aux mouvements forcés de population. Dans le cadre de la réponse multisectorielle aux réfugiés, le ciblage est égal à 100% de la population dans le besoin pour plusieurs raisons. Par définition, tous les réfugiés sont des personnes en besoin de protection internationale. Les activités visant à faciliter l'accès à l'asile s'adressent potentiellement à toutes les personnes dans le besoin. Par ailleurs, le caractère multisectoriel de la réponse qui couvre tous les secteurs d'une part et d'autre part la taille relativement restreinte de la population totale dans le besoin rendent réalisable la couverture d'ensemble avec la diversité des activités. Par ailleurs le ciblage total des personnes dans le besoin est un standard de l'UNHCR dans la planification des opérations relatives aux personnes en besoin de protection internationale.

### Renforcement des systèmes locaux

Dans le cadre de la réponse aux réfugiés, l'Etat joue un rôle central. Aussi des partenariats de projet sont mis en place avec plusieurs ministères et autres structures déconcentrées de l'Etat pour la réalisation conjointe de diverses activités. Ces partenariats seront davantage renforcés en 2023. Par ailleurs, les ONGs nationales et les associations locales de même que les structures de protection à base communautaire tiennent une place fondamentale dans la réponse multisectorielle aux réfugiés.

### Liens avec les autres secteurs

La Réponse multisectorielle aux réfugiés intègre la contribution de plusieurs acteurs membres des différentes entités sectorielles en place dans le

dispositif de coordination humanitaire en place au Mali. Des notes périodiques reflétant les statistiques actualisées et la situation générale de protection des réfugiés seront partagées aux différents secteurs pour faciliter la compréhension du contexte et la complémentarité d'action dans les interventions. De ce point de vue le HCR se rendra disponible pour communiquer de manière ad'hoc avec les clusters et l'inter-cluster, une mise à jour sur la situation des réfugiés en fonction des besoins.

### Modalités Cash et transferts monétaires

Dans le contexte du Mali avec un défis accru de l'accès aux bénéficiaires les transferts monétaires faciliteront le déploiement rapide de la réponse et l'impact accru de la réponse dans cette démarche communautaire. En 2023, les transferts monétaires comme d'autres modalités telles que l'assistance en nature, l'assistance technique seront utilisés pour assurer une assistance qui tient compte de la dignité des personnes affectées et renforce leur autonomisation. En effet, le cash interviendra dans les secteurs tels que la Protection (frais de transport des survivants d'incidents de protection, soutien socio-économique, acheminement vers les services de prises en charge holistique, etc.), les Abris et Biens non alimentaires, les Moyens d'existence et d'autosuffisance, l'Education, les solutions durables notamment le rapatriement et la réintégration dans les zones de retour. Par ailleurs, le HCR participe au sein du Groupe de Travail Cash pour contribuer au respect des principes de protection et l'intégration des mesures de sauvegarde dans les programmes cash en prévention des risques éventuelles liées à cette modalité d'assistance en fonction de la situation générale de protection dans les zones d'accueil et de retour.

### Intégration du genre et protection transversale

L'UNHCR organisera, avec ses partenaires, des consultations participatives pour impliquer les personnes affectées à tous les niveaux dans la mise en œuvre tout en prenant en compte l'approche AGDM (Age, Gender and Diversity Mainstreaming) dans les phases de la conception, formation, outillage, mise en œuvre des activités et suivi. L'Age, le Genre et la Diversité est pris en compte dans ce plan.

## Redevabilité

Il s'agira de renforcer les mécanismes de redevabilité à travers la ligne bleue de l'UNHCR (hotline) les boîtes à suggestions, les CBCM qui vont permettre la continuité des actions de redevabilité envers les personnes affectées et un PDM sera mené pour appréhender la satisfaction des bénéficiaires. L'amélioration de la communication avec les communautés (CwC) à travers des projets innovants d'inclusion numérique et énergétique des populations en déplacement forcé sera effectif. Il s'agira de promouvoir l'accès des ménages au téléphone, à la connexion internet et à l'énergie solaire pour faciliter la communication, l'accès à l'information, aux services de protection et à l'assistance.

## Lien avec les acteurs de développement

Une attention particulière sera accordée au nexus Humanitaire-Développement afin de renforcer la collaboration, la cohérence et la complémentarité des interventions en faveur des réfugiés, rapatriés, personnes à risque d'apatridie et communautés d'accueil au Mali. De manière pratique, il s'agira de multiplier les partenariats avec les acteurs de développement aussi bien du secteur public que privé, pour l'inclusion des réfugiés dans les initiatives de développement d'une part et d'autre part l'identification des zones de concentration des personnes en besoin de protection internationale dans le ciblage des sites de mise en place et/ou renforcement des services sociaux de base de même que la création des opportunités économiques pour des solutions durables.

## Coordination

Dans le cadre du cycle de programmation humanitaire, le plan de réponse est coordonné par un Coordinateur désigné par l'UNHCR qui assurera la coordination

opérationnelle du chapitre dédié à la réponse multisectorielle aux réfugiés. En étroite collaboration avec le Coordonnateur intercluster, il partagera l'information et adoptera les démarches permettant une synergie d'action. De même, un point de synthèse sur la question des réfugiés sera partagé de manière périodique à l'EHP, l'UNCT et autres fora pertinents. Enfin, des espaces de consultation dédiés à la situation des réfugiés seront mis en place et/ou renforcés au niveau national et dans les régions pour garantir le traitement spécifique des questions liées à ce groupe de population avec l'inclusion de tous les acteurs disponibles.

## Coûts de la réponse

45 379 386 USD : ce budget est le résultat d'une analyse des coûts des interventions de protection et d'assistance en faveur des réfugiés et demandeurs d'asile, de rapatriés et des personnes apatrides et à risque d'apatridie au Mali. Il est basé sur le coût moyen par catégorie de population ci-haut indiquée. Les activités proprement dites représentent 31 839 485 USD, soit 70% du budget de ce chapitre alors que 13 539 901 USD, soit 30% concernent les frais de fonctionnement, y compris le personnel.

## Suivi de la réponse

Le suivi de la réponse aux réfugiés s'inscrit dans le cadre du suivi global organisé par le HCR. Les bureaux de terrain de Gao, Ménaka, Tombouctou et Mopti ont une équipe qui assure le suivi de proximité des activités et rapporte régulièrement sur l'évolution des mouvements de population. Il s'agira de mettre en place dans les régions une coordination pour la réponse aux réfugiés dont les activités sont coordonnées par un Senior Coordination Protection Officer qui propose un plan bimensuel de suivi pratique et un rapport mensuel en collaboration avec les collègues des bureaux de la sous-délégation.

## Partie 5 :

# Annexes

---

### 5.1

## Méthodologie de calcul des budgets sectoriels


---

Comme évoqué dans la rubrique sur la méthodologie de détermination des coûts, cette section est dédiée aux présentations détaillées des méthodes utilisées pour les calculs des chiffres clés des clusters. Il s'agit du nombre de personnes ciblées ainsi que la méthodologie de budgétisation.

Pour faciliter la compréhension de la méthodologie, une note détaillée sera disponible via un lien google drive.

## 5.2

## Paquets d'activités et budgétisation par secteur

		COÛT UNITAIRE	NOMBRE	UNITÉ	COÛT TOTAL
<b>Abris et articles non alimentaires</b>		<b>52.3\$</b>	<b>1,1M</b>	<b>Personne</b>	<b>57,6M</b>
<b>ACTIVITÉS</b>	Fourniture de kits d'abris d'urgence avec toutes sujétions de mise en oeuvre	415	337k	Ménage	27,9M
	Fourniture de kits en Biens Non-Alimentaires (BNA) d'urgence avec toutes sujétions de mise en oeuvre	262	496k	Ménage	25,9M
	Fourniture de kits additionnels (BNA) aux membres des familles ayant des personnes à mobilités réduites	86	25k	Ménage	426,7M
	Reconstruction des abris transitionnels des groupes vulnérables	250	59k	Ménage	4,8M
	Fourniture de kits d'outils	8	173k	Ménage	2,6M
		COÛT UNITAIRE	NOMBRE	UNITÉ	COÛT TOTAL
<b>Éducation</b>		<b>30</b>	<b>179,7k</b>	<b>Enfant</b>	<b>96,3M</b>
<b>ACTIVITÉS</b>	Mise en place de centres temporaires d'apprentissage (PASU, SSAP, CAC, PARIS etc.) dans les zones touchées par la fermeture des écoles ou avec une forte concentration de PDIs	36,1k	xxxk	Enfant	xxM
	Action/Appui au dialogue communautaire pour l'ouverture de nouvelles écoles/EAT/Écoles fermées	32k	xxk	xx	xxk
	construction ds salles de classe	69,2k	xx	Salle de classe	xxM
	Réhabilitation des salles de classe (Dispositifs sensibles à l'inclusion)	32,6k	xx	Salle de classe	xxk
	Construction des latrines	69,2k	xx	xxx	xxk
	Réhabilitation des latrines	53,3k	xxk	xxt	xxk
	Mise en place de programmes d'éducation à distance, y compris par la radio	52,4k	xx	Personne	xxk
	Appui à la mobilisation communautaire pour le soutien à l'éducation à distance	7,7k	36	Campagne	xxk
	Fourniture de l'alimentation scolaire aux élèves	96,1k	10	xxx	xxk



<b>ACTIVITÉS</b>	Distribution de fournitures scolaires pour élèves des écoles formelles	57,7k	xxxk	Enfant	xxM
	Distribution de manuels/guides pédagogiques pour les enseignants	38,5k	xxk	xx	xxk
	Distribution de mobiliers scolaires dans les écoles formelles classiques	6,9k	xx	Salle de classe	xxM
	Formation des animateurs/volontaires et enseignants fonctionnaires des (centres temporaires d'apprentissage, écoles coraniques rénovée_ECOR)	22,4k	xx	Salle de classe	xxk
	Suivi des enseignants	22,5k	xx	xxx	xxk
	Hygiènes en milieu scolaires et distribution des kits de dignités	14,6k	xxk	xxt	xxk
	Formation des enseignants sur l'appui psychosocial et la santé mentale dans le contexte de crise	2,3k	xx	Personne	xxk
	Formation des acteurs sur les thématiques clés de protection en milieu scolaire et l'éducation en situation d'urgence	28,1k	xx	Campagne	xxk
	Appui et renforcement des capacités des structures et autorités scolaires locales (APE, AME, CGS, Gouvernement Scolaire, CT et Leaders communautaires}	17,5k	xx	xxx	xxk
	Programme d'éducation pour la paix et la cohésion sociale	15,4k	xx	xx	xx



### Eau, hygiène et assainissement (EHA)

COÛT UNITAIRE	NOMBRE	UNITÉ	COÛT TOTAL
24	404,8k	Personne	51,9M

<b>ACTIVITÉS</b>	Eau (Water trucking)	12,86	93k	Personnes	1,2M
	Kits EHA (avec une composante sensibilisation)	18	404,8k	Personnes	7,3M
	Assainissement (latrines/50 personnes)	6,25	42,8k	Personnes	265,4k
	Activités de coordination				978,8k



### Nutrition

COÛT UNITAIRE	NOMBRE	UNITÉ	COÛT TOTAL
32	474,4k	Personne	71,3M

<b>ACTIVITÉS</b>	PECMAS en Ambulatoire	165		Enfan	18M
	PECMAS en hospitalisation	508		Enfan	3,2M
	PECMAM	28		Enfan	1,3M
	ANJE-U Enfants	18	25,2k	Enfan	27,8M
	BSFP+FEFA (ANJE-U)	1	261	Enfan	1,1M



### Protection - Générale

		COÛT UNITAIRE	NOMBRE	UNITÉ	COÛT TOTAL
		32	474,4k	Personne	19,5M
<b>ACTIVITÉS</b>	Monitoring de protection	9	500k	Personne	4,5M
	Sensibilisation	5	1,8M	Personne	9M
	Assistance psychosociales et communautaire	5	100k	Personne	500k
	Activités de cohabitation Pacifique / Cohésion sociale	5	100k	Personne	500k
	Appui juridique	10	200k	Personne	2M
	Renforcement de capacité	18	5k	Personne	90k
	Documentation civile	10	100k	Personne	1M
	Profilage pour la collecte de besoins urgents	5	400k	Personne	2M



### Protection - Protection de l'enfance

		COÛT UNITAIRE	NOMBRE	UNITÉ	COÛT TOTAL
		32	474,4k	Personne	39,2M
<b>ACTIVITÉS</b>	Identification, prise en charge transitoire des Enfants Associés aux Forces et Groupes Armés (EAFGA)	2160	1	Enfants	2,1M
	Cash transfert pour enfants vulnérables	65	2k	Enfants	130k
	Identification, prise en charge transitoire des Enfants non Accompagnés (ENA)	2160	2k	Enfants	4,3M
	Identification et prise en charge des enfants victimes de violences, y compris de violences sexuelles	2160	5k	Enfants	1,1M
	Activités psychosociales des enfants vulnérables et/ ou affectés par les urgences humanitaires (incluant la prise en charge psychosociale à travers les Espaces Amis d'Enfants)	80	360	Enfants	28,8M
	Soutien en santé mentale et psychosocial pour les enfants et leurs familles affectés par les épidémies				
	Activités de prévention et de monitoring sur les droits des enfants (MRM)	9	50k	Enfants	450k
	Documentation, recherche familiale et/ou de solutions durables et réintégration socio-économique des EAFG	2000	0,5k	EAFGA	1M
	Réinsertion scolaire pour les EAFGA, ENA ou enfants victimes de violences	20	10k	EAFGA	200k
	Kit individuel d'urgence pour enfants vulnérables	50	2067	Enfants	103k
	Renforcement de capacités des acteurs institutionnels et communautaires sur la protection de l'enfant y compris la santé mentale et le soutien psychosociale, la gestion des cas, etc	120	5k	Enfants	600k


Cartographie et mecanisme deréferencement des services de protection des enfant	1000	100	100k
Sensibilisation sur la prévention des risques et/ou les services disponibles	5	50k	250k
Soutenir la délivrance des actes de naissance en faveur des enfants vulnérables	10	5k	50k



### Protection - VBG


	COÛT UNITAIRE	NOMBRE	UNITÉ	COÛT TOTAL
	<b>32</b>	<b>474,4k</b>	<b>Personne</b>	<b>22M</b>
<b>ACTIVITÉS</b>				
Prise en charge médicale incident de viol	800	5k	Personnes	4M
Prise en charge psychosociale	1560	3k	Personnes	4,7M
Service de gestion des cas incidents VBG	300	0,3k	Personnes	900k
Prise en charge judiciaire/appui contentieux des personnes survivantes de VBG	930	0,3k	Personnes	2,8M
Prise en charge d'appui et conseil Juridique des personnes survivantes de VBG	600	3k	Personnes	1,8M
Dotation des kit de dignité pour les femmes et les filles les plus vulnérables, y compris celles vivantes avec un handicap	50	6k	Personnes	300k
Dotation des kits post viol pour la gestion clinique des incidents de viol dans les districts sanitaires des zones ciblées	100	5k	Personnes	500k
Mise en place/soutien aux unités de prise en charge holistique (One Stop center)	4800	0,3k	Personnes	1,4M
Reinsertion socio-économique et scolaire des survivantes de VBG	120	1k		120k
Sensibilisation interpersonnelle sur les concepts clés sur les VBG auprès des populations pour vulgariser le circuit de référencement	5	1M		5M
Renforcement des capacités des acteurs	200	1,5k		300k
Mobiliser les leaders de toutes les composantes de la société et surtout les hommes dans la lutte contre les VBG	25	1k		25k
Mise en place/mise à jour d'un mécanisme de cartographie et référencement des services de prise en charge VBG	6000	2		12k
Etude qualitative sur les connaissances, les perceptions en matière de violences basées sur le genre (VBG/SEA) et cartographie des services	17 800	2		35,6k
Création/redynamisation des comités d'éveil et d'alerte ou comité de protection	30			

Référencement des survivant-e-s de VBG par les relais communautaires vers les services de prise en charge	30	Evaluations et Monitoring 4,5k	135k
Création/ réhabilitation de salles d'écoute au niveau des centres de santé communautaires	3000	6	18k

 **Protection - Logement, Terre, Propriété et Ressources Naturelles**

	COÛT UNITAIRE	NOMBRE	UNITÉ	COÛT TOTAL
	32	474,4k	Personne	14,9M

ACTIVITÉS	COÛT UNITAIRE	NOMBRE	UNITÉ	COÛT TOTAL
Assistance légale pour la facilitation de l'accès aux terres agricoles, terres de résidences, et aux ressources naturelles (eaux, charbon, bois de chauffe...).	100	20k	Personnes	2M
Négociation de parcelle de terre à l'intention des PDIs	20	11,6k	Personnes	2,3M
Sensibilisation sur les droits LTP des personnes en situation de déplacement forcés	5	578k	Personnes	2,9M
Plaidoyer et lobbying pour la promotion et la protection des droits LTP des femmes.	100	11,7k	Personnes	11,7M
Aide à la démarcation des parcelles de terres	100	11,7k	Personnes	11,7M
Mise en oeuvre et redynamisation des commissions foncières	80	46,6k	Personnes	3,7M
Dialogue communautaire , sur les mécanismes formels et informels de gestion de conflit, en particulier, ceux relatifs au foncier rural	50	11,7k	Personnes	583,7k
Formation des autorités locales sur la résolution des conflits et sur les droits LTP des Pdis	90	11,7k	Personnes	1M

 **Protection - Lutte anti mine humanitaire**

	COÛT UNITAIRE	NOMBRE	UNITÉ	COÛT TOTAL
	32	474,4k	Personne	6,5M

ACTIVITÉS	COÛT UNITAIRE	NOMBRE	UNITÉ	COÛT TOTAL
Assurer la collecte d'information sur les incidents liés aux engins explosifs (EEI, REG, ALCP) et l'identification et l'enregistrement des victimes.	100	20k	Personnes	23,2k
Fournir une prise en charge aux victimes de EEI/ mines, REG, ALPC				737,8k
Sensibiliser les communautés sur la prévention des risques liés aux engins explosifs (mines, restes explosifs de guerre et engins explosifs improvisés)				5,4M
Mise en place de projets communautaires (CVR)	4	25,5k	Personnes	102k
Reinforcement des capacités des acteurs communitaires (activités CVR)	20	1k	Personnes	20k
Reinforcement des capacités	120	1k	Personnes	120

50



## Santé

		COÛT UNITAIRE	NOMBRE	UNITÉ	COÛT TOTAL
		32	474,4k	Personne	38,6M
<b>ACTIVITÉS</b>	Assistance légale pour la facilitation de l'accès aux terres agricoles, terres de résidences, et aux ressources naturelles (eaux, charbon, bois de chauffe).	100	20k	Personnes	2M
	Négociation de parcelle de terre à l'intention des PDIs	20	11,6k	Personnes	2,3M
	Sensibilisation sur les droits LTP des personnes en situation de déplacement forcés	5	578k	Personnes	2,9M
	Plaidoyer et lobbying pour la promotion et la protection des droits LTP des femmes.	100	11,7k	Personnes	11,7M
	Aide à la démarcation des parcelles de terres	100	11,7k	Personnes	11,7M
	Mise en oeuvre et redynamisation des commissions foncières	80	46,6k	Personnes	3,7M
	Dialogue communautaire , sur les mécanismes formels et informels de gestion de conflit, en particulier, ceux relatifs au foncier rural	50	11,7k	Personnes	583,7k
	Formation des autorités locales sur la résolution des conflits et sur les droits LTP des Pdis	90	11,7k	Personnes	1M



## Sécurité alimentaire

		COÛT UNITAIRE	NOMBRE	UNITÉ	COÛT TOTAL
		32	474,4k	Personne	274,49M
<b>ACTIVITÉS</b>	A1 - Assistance d'urgence aux personnes vulnérables affectées par des mouvements de populations.	-	100k	Personnes	-
	A2 - Assistance alimentaire saisonnière inconditionnelle aux personnes en insécurité alimentaire aigüe (phases 3-5 CH)	-	211k	Personnes	-
	A3 - Appui aux AGR agro-pastorales (petit-élevage, transformation, commercialisation) pour protéger les sources alimentaires	-	957,7k	Personnes	-
	A4 - Appui à l'agriculture (y compris maraîchage) pour protéger les sources alimentaires	-	214,4k	Personnes	-
	A5 - Appui à l'élevage et la pêche pour protéger les sources alimentaires	-	214,4k	Personnes	-
	A6 - Appui à la pêche pisciculture	-	643,2k	Personnes	-
	A7 - Assistance Alimentaire conditionnelle (FFA)	-	714,7k	Personnes	-k
	O3_A8_Appui à l'organisation, à la collecte et à l'analyse des données de l'ENSAN	-	100k	Personnes	-
	O3_A9_Appui institutionnel	-	0,1k	Organisations	-

## 5.3

## Chiffres de planification par zone géographique

RÉGION	PERS. DANS LE BESOIN	PERS. CIBLÉES	■ DANS LE BESOIN ■ CIBLÉES	PARTENAIRES OPÉRATIONNELS
Bamako	920,5k	324,2k		29
Gao	536,4k	402,2k		57
Kayes	965,5k	610,5k		62
Kidal	82,9k	60,4k		26
Koulikoro	875,1k	550,7k		42
Mopti	1,6M	1,2M		43
Ségou	1,4M	915,8k		25
Sikasso	1,5M	964,9k		24
Tombouctou	718k	560,2k		30
Ménaka	77,2k	75,3k		51

## 5.4

# Et si nous ne répondons pas ?

### **Abris et bien non alimentaires : 1,1 million de personnes continueront de vivre dans des abris de fortune sans biens non alimentaires essentiels.**

En 2023, le manque d'assistance en abris et biens non alimentaires pourrait engendrer un prolongement du régime des déplacements continus avec pour conséquence majeure, une aggravation des conditions de vie et d'habitation des PDI, et un obstacle au retour des populations vers leurs localités d'origine. Le cluster estime à plus de 400 000 personnes déplacées affectées vulnérables qui habitent dans des sites ainsi que des communautés hôtes qui vivent dans des conditions particulièrement déplorable ne répondant pas aux standards minimums d'abris et qui sont donc ainsi exposées aux intempéries ainsi qu'aux risques climatiques accrus, aux diverses formes de violence et d'insécurité physique.

### **Eau Hygiène et Assainissement : 2,2 millions de personnes privées d'accès aux services d'eau, hygiène et assainissement.**

Si aucune réponse EHA n'est apportée en 2023, la situation de ces personnes va davantage s'aggraver avec une augmentation de la morbidité et la mortalité en lien avec les maladies hydriques, une aggravation de la malnutrition en particulier chez les enfants, un accroissement des conflits communautaires autour des points d'eau, et des risques élevés de VBG en particulier sur les femmes et les filles.

### **Éducation : près de 2,7 millions d'enfants seront privés de leur droit à l'éducation.**

Le système éducatif paie un lourd tribut de l'insécurité notamment les attaques et menaces. Si aucune réponse n'est apportée en 2023, les enfants qui fréquentaient seront déscolarisés temporairement voire définitivement, et ceux hors d'écoles n'auront plus la chance d'être intégrés ou réintégrés avec un impact sur les filles et les enfants en situation de handicap. Les enfants en rupture scolaire des régions

affectées pourront être exposés à des risques de protection notamment aux abus et exploitations, aux violences sexuelles, aux mariages précoces, à la toxicomanie, aux activités criminelles et à l'enrôlement dans les groupes armés voire à la mort. Le manque d'éducation risquerait de renforcer les conflits et la violence, faute de perspective pour les adolescents et des jeunes qui, faute d'occupation pourront se donner à des actes de violence, et ainsi contribuer à perpétuer le cycle de conflits et de violence au Mali.

### **Nutrition**

Si les défauts d'approvisionnement en ressources financières ne sont pas comblés, cela mettra en danger la vie d'au moins 1,48 million d'enfants âgés de 0 à 59 mois souffrant de la malnutrition aiguë en 2023.

### **Santé : 2,5 millions de personnes navigueront dans une situation d'insécurité sanitaire sans précédent.**

Le pays sera plongé dans une situation de vulnérabilité sanitaire sans précédent. Les menaces de santé publique (méningites, rougeole, choléra, fièvre jaune, hépatite, VIH, etc.) qui ont été jadis contrôlées par un suivi strict de la population, par la vaccination et par les mesures de prévention appliquées feront surface et tout le pays, toutes les couches seront affectées. Le système de santé sera gravement impacté avec un affaissement du niveau de soins offert et un glissement des indicateurs de santé en termes de mortalité maternelle et infantile vers des niveaux critiques.

### **Sécurité alimentaire : le Mali pourrait voir un basculement de plusieurs cercles en urgence et famine.**

Selon les résultats de l'analyse du cadre harmonisé (CH – Novembre 2022), 1,3 millions de personnes seront en insécurité alimentaire aiguë en 2023, dont 1 671 en catastrophe dans le cercle de Ménaka. La mise à jour attendue en mars, pourrait voir une hausse de

20 à 30% de ces personnes en insécurité alimentaire aiguë pendant la soudure 2023. En absence d'assistance sur le court terme, ces personnes n'auront pas accès à de la nourriture et à d'autres besoins de base. Ainsi, on pourrait assister à une mortalité excessive de personnes à Ménaka et un basculement dans la famine pour des milliers de personnes dans les cercles de Ménaka, Gao, Ansongo, Bourem, Diema, Bankass, Djenne, Douentza Gourma-Rharous, Tombouctou et Taoudenit où il est anticipé des personnes en urgence alimentaire.

### **Protection.**

(LES DROITS FONDAMENTAUX ET LA PROTECTION DE 3 261 004 DE PERSONNES SERONT EN PÉRIL).

L'espace de protection restreint et fragilisé, connaît une expansion vers le sud. De plus, la situation continue de se détériorer avec une augmentation des incidents de protection et le risque d'avoir encore plus de personnes affectées en 2023. Près de 2 616 078 de personnes ne seront pas couvertes par les mécanismes d'alerte, de réponse aux incidents de protection ainsi que le référencement. Ce sont 1 507 591 de personnes à risque qui ne pourront pas bénéficier de mécanisme de mitigation et/ou d'une prise en charge holistique en matière de violences basées sur le genre. Plus de 1 million d'enfants affectés par la crise y compris des enfants associés aux forces et groupes armés, des enfants séparés et non accompagnés et ceux victimes de violences qui ne seront pas pris en charge de façon adéquate, 1 275 597 de personnes

exposées ou à risque d'exposition à la menace explosive qui ne seront pas sensibilisées et les victimes d'engins explosifs qui ne seront pas assistées les exposant à des risques plus graves de blessures et de pertes de vie et 701 570 personnes qui risqueraient d'être expulsées de leur logement.

### **Coordination.**

En 2023, si rien n'est fait dans le secteur de la coordination, c'est la totalité des personnes ciblées par le HRP qui sera impactée, soit 5,7 millions de personnes. La coordination de la réponse humanitaire, la gestion de l'information, le plaidoyer, la mobilisation des ressources, la coordination civilo-militaire, l'accès humanitaire, le renforcement des capacités et l'intégration des thématiques transversales ne pourront pas se faire de manière optimale. Il va en résulter un rétrécissement de l'espace humanitaire, une crise humanitaire invisible sous financée et avec des pratiques humanitaires qui pourraient être non conformes aux principes humanitaires.

### **Réponses aux réfugiés.**

Ces personnes feront face à des problèmes majeurs menaçant leur vie, avec des risques de recours à des mécanismes négatifs de survie. Les solutions durables pour les 85 000 rapatriés et la prévention de l'apatridie seront confrontées à des obstacles majeurs.



## 5.5 Comment contribuer ?

### Contribuer au Plan de Réponse Humanitaire.

Pour consulter l'Aperçu des besoins humanitaires (HNO) et le Plan de réponse humanitaire (HRP), ainsi que les rapports de suivi de la réponse (PMR) et contribuer au financement de ce plan, en appuyant les organisations qui participent à sa mise en oeuvre, veuillez visiter les sites internet.

HNO : <https://reliefweb.int/report/mali/mali-aperçu-des-besoins-humanitaires-2023-decembre-2022>

HRP :

### Contribuer via le Fonds Central d'Intervention d'Urgence (CERF).

Le CERF constitue un instrument de financement humanitaire offrant désormais trois types d'opportunités de financement. Premièrement, le CERF apporte un financement initial et rapide lors de nouvelles crises et urgences humanitaires. Deuxièmement, le CERF peut offrir du financement pour les opérations et les crises humanitaires sous-financées ou oubliées. Une troisième fenêtre, encore en étape d'expérimentation, permet d'anticiper les événements et les chocs. Le Fonds CERF, qui est un fonds commun unique géré par OCHA, tient compte uniquement des actions humanitaires urgentes et de première nécessité pour sauver des vies. Le fonds reçoit des contributions essentiellement des gouvernements, mais également de fondations, de compagnies privées, d'associations caritatives et de particuliers.

Pour avoir plus d'informations sur le CERF et son fonctionnement, et pour y contribuer, veuillez visiter le site internet du CERF :

<https://cerf.un.org/>

## 5.6 Notes finales

1. Voir rubrique 9 sur l'intégration du genre et Protection transversale pour le détail sur les engagements minimum EHA
2. Enquête nationale nutritionnelle SMART réalisée en 2022
3. Rapport sur le mouvement de population, Août 2022
4. Transparency International, Country data, Mali 2020. <<https://www.transparency.org/en/countries/mali>>
5. Analyse des images satellitaires sur la dynamique des surfaces cultivées dans les zones difficiles d'accès en 2022
6. Données ARV – ARC.
7. Evaluation provisoire de la sécurité alimentaire et de la campagne agropastorale 2022-2023.

## 5.7 Acronymes

<b>BNA</b>	: Biens non alimentaires-	<b>PE</b>	: Protection de l'Enfance
<b>CAIS</b>	: Cellule d'analyse intersectorielle (CAIS)	<b>PG</b>	: Protection Générale
<b>CH</b>	: Cadre harmonisé	<b>PIN</b>	: Personnes dans le besoin
<b>CH</b>	: Coordinateur humanitaire	<b>PND</b>	: Population non déplacées
<b>CMP</b>	: Commission Mouvement de Populations	<b>PSEA</b>	: Prévention de l'exploitation, des Abus et le Harcèlement Sexuels
<b>CPS</b>	: Chimio prophylaxie contre le paludisme saisonnier	<b>PSEAH</b>	: Protection contre l'Exploitation, les Abus et les Harcèlement Sexuels
<b>CREDD</b>	: Cadre Stratégique pour la Relance Economique et le Développement Durable	<b>PVH</b>	: Personnes vivant avec Handicap
<b>DTM</b>	: Displacement Tracking Matrix ou Matrice de Suivi des Déplacements	<b>PVVIH</b>	: Personnes vivant avec le VIH
<b>EHA</b>	: EHA Eau, hygiène, Assainissement	<b>STAIT</b>	: Senior Transformative Agenda Implementation Team
<b>EHP</b>	: Equipe Humanitaire Pays	<b>UNSCDF</b>	: Plans-cadre de Coopération des Nations Unies pour le Développement Durable
<b>FEFA</b>	: Femmes Enceintes et Allaitantes	<b>VBG</b>	: Violence sur le Genre
<b>FTS</b>	: Financial Tracking Service ou Service de suivi financier		
<b>GTAH-FONGIM</b>	: Groupe de Travail Humanitaire - Forum des ONG Internationales au Mali		
<b>HNO</b>	: Aperçu des besoins humanitaires		
<b>HPC</b>	: Cycle de programmation humanitaire		
<b>HRP</b>	: Plan de Réponse Humanitaire		
<b>IASC</b>	: The Inter-Agency Standing Committee ou Comité permanent inter-organisations		
<b>ICCN</b>	: Coordination intersectorielle Nationale		
<b>LAMH</b>	: Lutte Anti-Mine Humanitaire		
<b>LTPRN</b>	: Logement, Terre, Propriété et Ressources Naturelles		
<b>PBS</b>	: Personnes à Besoins Spécifiques		
<b>PDI</b>	: Personne déplacée interne		

# **PLAN DE RÉPONSE HUMANITAIRE**

**MALI**